**Revue archéologique du Centre de la France**

**Tome 54 | 2015**
**Varia**

# Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

*Improving knowledge of the topography of a parish centre in a rural environment: the case of Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire, France)*

**Pierre Papin, Jérôme Livet, Camille Vanhove et Françoise Yvernault**

**Édition électronique**
URL : https://journals.openedition.org/racf/2284
ISSN : 1951-6207

**Éditeur**
Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

**Référence électronique**
Pierre Papin, Jérôme Livet, Camille Vanhove et Françoise Yvernault, « Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 06 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/racf/2284

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

*Revue archéologique du centre de la France*, Tome 54, 2015.



Pierre **PAPIN** (dir.)*, Jérôme **LIVET****,
Camille **VANHOVE** et Françoise **YVERNAULT**[4]

# Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

## *CONTRIBUTION TO THE KNOWLEDGE OF THE PAROCHIAL CENTER TOPOGRAPHY IN RURAL AREAS: THE EXAMPLE OF JOUÉ-LÈS-TOURS (INDRE-ET-LOIRE)*

**Mots-clés :** Église, cimetière chrétien, paroisse, milieu rural, Moyen Âge, époque Moderne.

***Keywords:*** *Church, christian cemetery, parish, rural environment, Middle Ages, modern period.*

**Résumé :** L'opération archéologique préventive des places Victor Hugo et François Mitterrand à Joué-lès-Tours, effectuée en 2011 et 2012 préalablement à la construction de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle, a constitué une occasion de documenter archéologiquement un pôle ecclésial rural sur une surface significative. L'objet de la fouille est en effet un sanctuaire chrétien rasé en 1868, qui fut au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne le centre cultuel et funéraire d'une paroisse rurale. Bien que bénéficiant d'une conservation relativement médiocre dans un contexte aujourd'hui urbanisé, l'étude du site de Joué-lès-Tours contribue pertinemment à la connaissance de la topographie d'un pôle paroissial en milieu rural. À travers une analyse sur la longue durée de l'évolution du site (VII^e^-XIX^e^ s.), en particulier des relations entre église, espaces funéraires et habitat(s), le présent article revient sur cette problématique de la mise en place des cadres structurels de la paroisse au cours du Moyen Âge.

***Abstract:*** *The rescue excavation of squares Victor Hugo and François Mitterrand in the municipality of Joué-lès-Tours, made in 2011 and 2012 before the construction of the first tramway line of the urban area of Tours, was an opportunity to document archeologically a rural ecclesial pole on a significant surface. Indeed, the object of the excavation was a Christian sanctuary destroyed in 1868, which was the religious and funeral center of a rural parish during the Middle Ages and the modern period. In spite of a relatively poor preservation in a present urbanized context, the study of the site of Joué-lès-Tours contributes to the knowledge of parish center topography in rural areas. Through an analysis of the evolution of the site on a long lasting (7th-19th century), specifically the relations between church, funeral areas and settlement(s), this article tackle the question of the establishment of the structural frames of the parish during the Middle Ages.*

1. Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire, UMR 7324 CITERES-LAT, ppapin@departement-touraine.fr
2. Inrap, Tours, jerome.livet@inrap.fr
3. Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire.
4. Inrap, Tours, francoise.yvernault@inrap.fr

Pour citer cet article, utiliser la référence électronique :
P. Papin (dir.) - Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54 | 2015, URL : http://racf.revues.org/

INTRODUCTION

1. DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS ET CONSERVATION DU SITE

2. UNE PROBLÉMATIQUE DOMINANTE : NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UN CENTRE PAROISSIAL RURAL

3. LES DONNÉES DES SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

4. DES TRACES D'OCCUPATIONS ANTÉRIEURES AU SANCTUAIRE CHRÉTIEN

5. L'ORIGINE DU SANCTUAIRE SAINT-PIERRE (FIN VII$^{e}$-DÉBUT VIII$^{e}$ S. - XI/XII$^{e}$ S.)

6. LES ÉVOLUTIONS DU SITE DU XI$^{e}$ AU DÉBUT XIII$^{e}$ S.

7. LE PÔLE PAROISSIAL DE JOUÉ DU XIII$^{e}$ AU XV$^{e}$ S.

8. JOUÉ À L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE (XVI$^{e}$-XIX$^{e}$ S.)

CONCLUSION

■ *BIBLIOGRAPHIE*

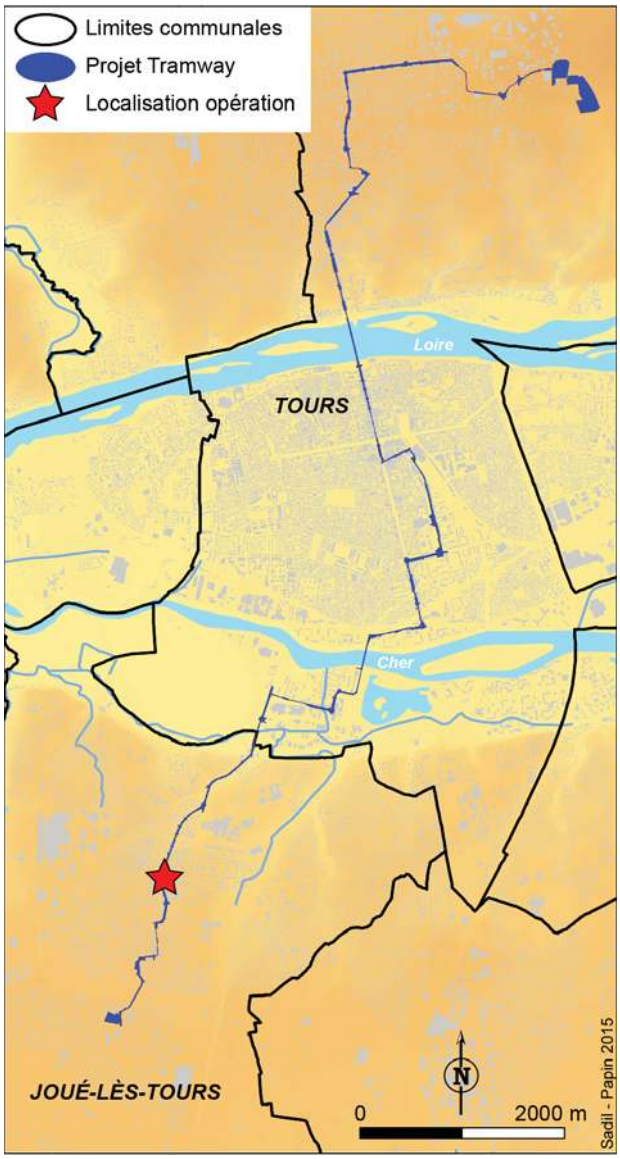



**Fig. 1 -** Localisation de l'opération de Joué-lès-Tours sur la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle.

## INTRODUCTION

L'opération d'archéologie préventive des places Victor Hugo et François Mitterrand à Joué-lès-Tours, a été provoquée par la construction de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle. Elle a été réalisée par une équipe comprenant des agents du Sadil et de l'Inrap sous la direction de P. Papin (Papin *et al.* 2013). L'objet de la fouille est un sanctuaire chrétien rural, qui deviendra au cours du Moyen Âge le centre d'un chef-lieu de paroisse. L'un des principaux intérêts de l'opération, l'analyse diachronique de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural, est la problématique à laquelle le présent article est consacré. Les résultats des études réservées aux tombes (chronotypologie des contenants, pratiques et gestes funéraires, analyses anthropobiologiques[1]) ne seront pas abordés et pourront faire l'objet de publications ultérieures. Le site de l'ancienne église de Joué-lès-Tours se trouve à environ 5 km au sud-ouest du centre historique de Tours, sur le rebord du versant sud de la vallée du Cher, à environ 1,2 km de son lit (Fig. 1). Il est implanté à l'ouest d'un vallon s'écoulant vers le Cher, aujourd'hui sec. Le

1. Lors de l'opération, la fouille des structures funéraires sur le terrain et les études anthropologiques en post-fouille ont été coordonnées par J. Livet et C. Vanhove (étude complète *in* Papin *et al.* 2013, vol. 2 : 8-94).

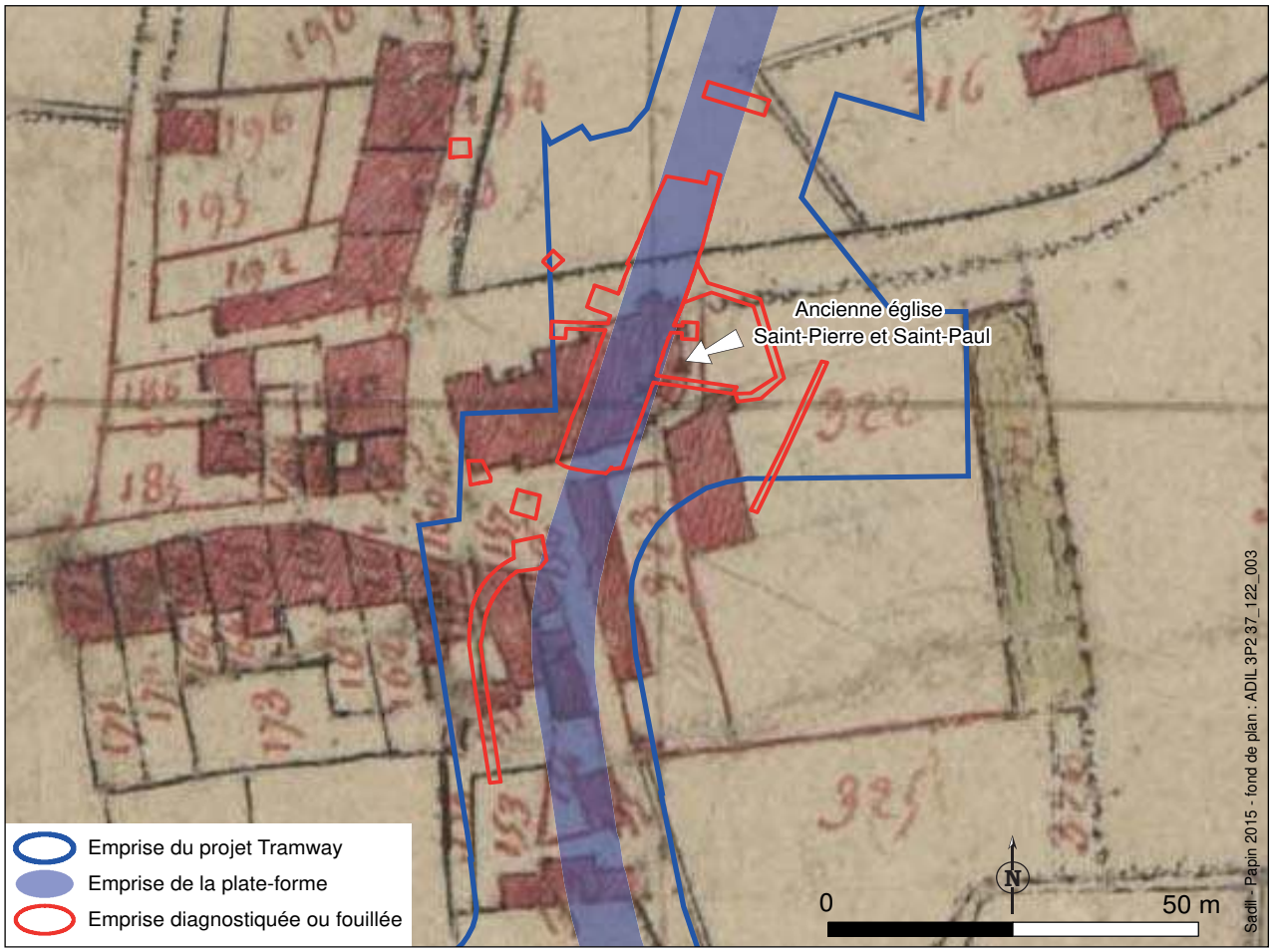



**Fig. 2 -** Projection du projet du tramway sur le cadastre de 1826 dans le secteur de Joué-lès-Tours.

substrat est constitué de calcaire lacustre de Touraine de couleur claire, impropre à la taille, au sein duquel alternent des couches argileuses ou marneuses et des niveaux de meulières. Dans le secteur, la base peut être sableuse et les niveaux d'argile et de marne sont abondants. Ce sont ces matériaux qui constituent le couvert sédimentaire superficiel sur le site.

## 1. DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS ET CONSERVATION DU SITE

La sensibilité du secteur a tout d'abord été mise en évidence par une étude documentaire effectuée lors d'une première phase de diagnostic en 2010 (Papin *et al.* 2010 : 34 et 50). L'étude des plans anciens, notamment le cadastre de 1826 géoréférencé, indiquait que le tramway allait traverser l'ancien chef-lieu de paroisse de Joué, en particulier son ancienne église, détruite et déplacée en 1868 (Fig. 2). Cette première approche a permis d'orienter la réalisation d'observations archéologiques à cet emplacement de l'aménagement. Celles-ci ont été effectuées dans le cadre de surveillances archéologiques d'un vaste programme de dévoiement de réseaux préalables à l'installation du tramway (Papin, Hirn et Vanhove 2011a et b). Seulement deux fenêtres se sont révélées positives et l'extension du site a donc été définie par défaut, c'est-à-dire par l'absence de structures dans les points d'observations excentrés de l'emplacement présumé de l'église.

La prescription de fouille couvrait une surface de 4 407 m², divisée en " tranches " (Fig. 3) : la plateforme du tramway qui devait être intégralement fouillée (" tranche ferme ", zone 1 à 3, fouillées en dix semaines en 2011) ; les places situées de part et d'autre sur lesquelles des aménagements de requalification urbaine (réseaux, plantations…) devaient faire l'objet d'une fouille anticipée (" tranches complémentaires ", zones 4 à 11, étalées

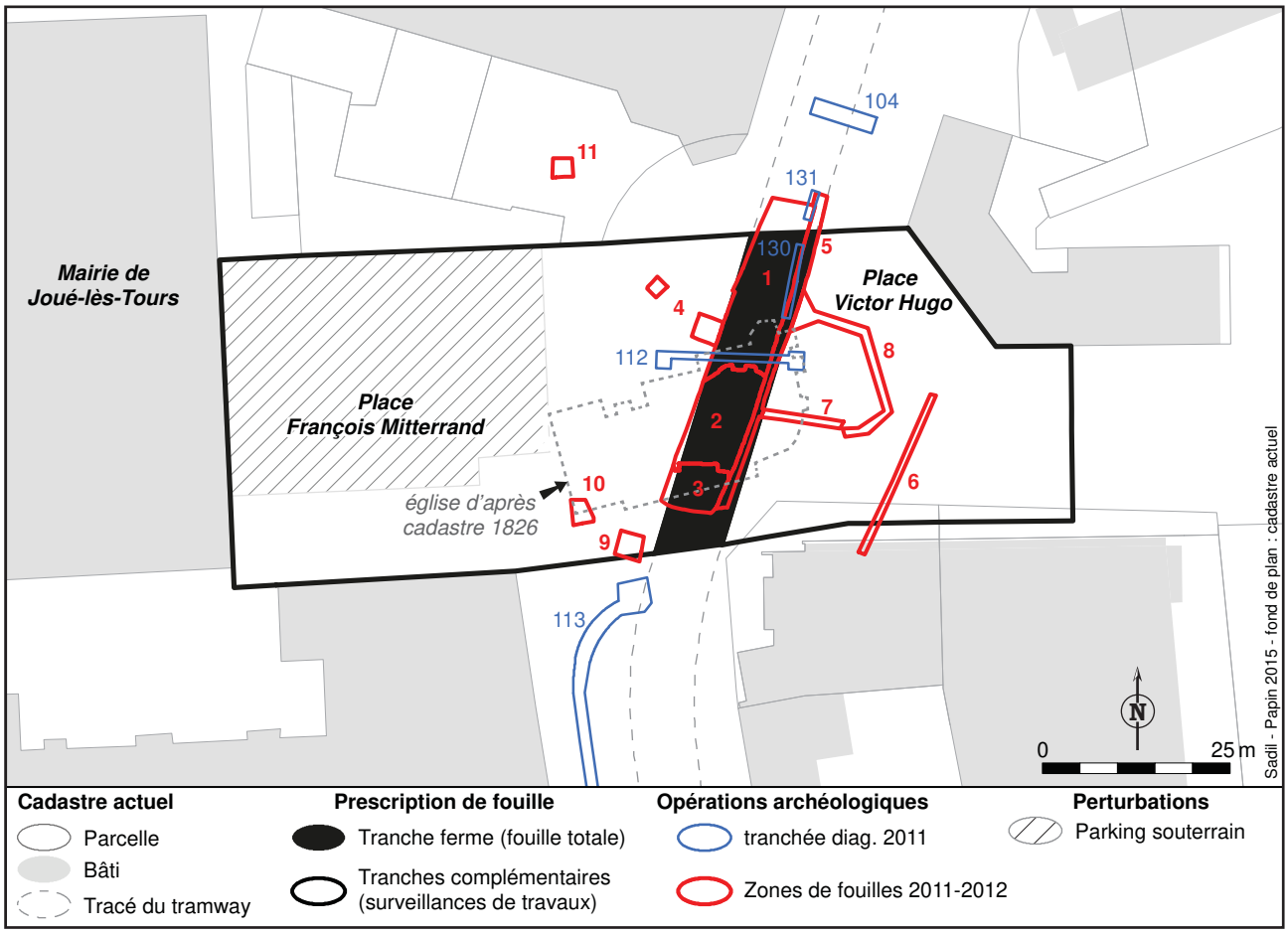



**Fig. 3 -** Plan de la prescription de l'opération de Joué-lès-Tours et des emprises de diagnostic et de fouille.

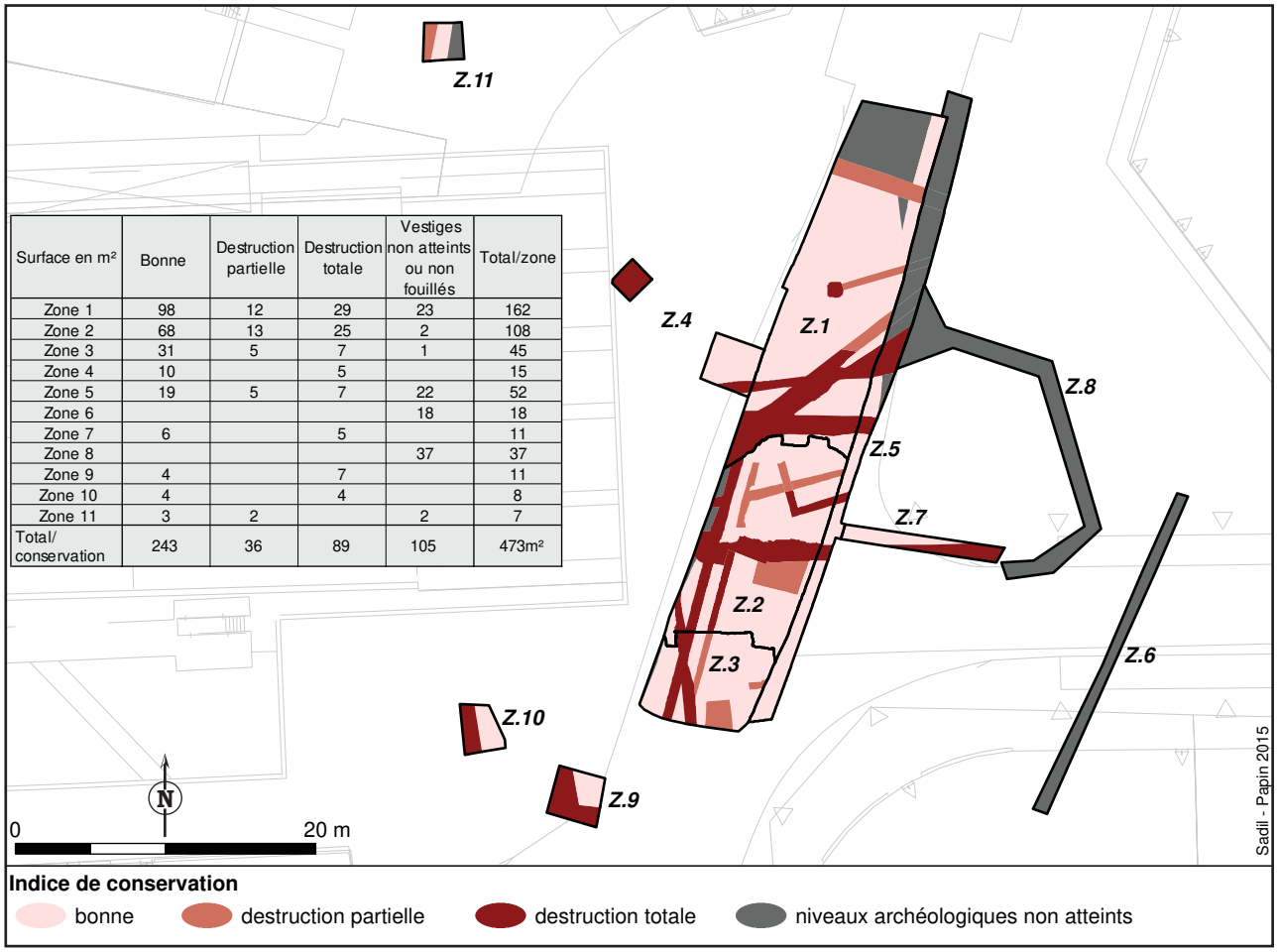
sur dix mois en 2012). Sur la surface totale ouverte de 473 m², de nombreuses destructions ont été constatées (réseaux de différentes natures, murs récents, Fig. 4 et 5). L'absence totale de niveaux de sols et d'élévation de l'église a par ailleurs été vite constatée. Le décapage s'est arrêté sur les arases des fondations et sur des niveaux homogènes dans lesquels apparaissaient de nombreux squelettes en connexion, directement sous la voirie actuelle. Au total, 591 faits archéologiques ont été enregistrés (Fig. 6) : 48 faits correspondent à d'anciennes substructions maçonnées (murs, tranchées de récupération ou de fondation) ; 91 faits sont des structures en creux à vocation non funéraire (fossé, trou de poteau ou de piquet, fosse) ; enfin, 452 faits correspondent aux structures funéraires (451 fosses avec ossements humains en connexion[2] et un ossuaire).

Dans ces conditions de conservation, la mise en relation et la datation des différents éléments constitutifs du site (église, espaces funéraires, habitat) se sont heurtées à de grandes difficultés. Le tableau 1 résume les grands découpages chronologiques adoptés (Tabl. 1). Pour ce qui concerne les sépultures, toutes les méthodes de datations possibles ont été mises en œuvre : *des datations radiocarbones* (39 effectuées, dont 33 sur des inhumations[3]) ; *les dépôts archéologiques* (vases funéraires, anneaux, chapelets…) ; le *matériel céramique*[4] résiduel par les *terminus post quem* non négligeables qu'il fournit ; la *stratigraphie* ; et la *chronotypologie régionale* des modes d'inhumation (basée sur la publication collective référence Lorans *et al.* 1996, complétée par des éléments de fouilles plus récentes). Malgré

2. Certaines sépultures mal conservées ayant été fouillées en plusieurs fois puis associées en post fouille, l'effectif au final est de 428 sépultures individuelles identifiées.

3. Elles ont été confiées au laboratoire Beta Analytic Inc. 4985 SW 74 Court, Miami, Florida 33155 USA.

4. L'étude de la céramique a été réalisée par J. Bouillon (Inrap, Tours) (Papin *et al.* 2013, vol. 2 : 140-176).




| Surface en m² | Bonne | Destruction partielle | Destruction totale | Vestiges non atteints ou non fouillés | Total/zone |
|---|---|---|---|---|---|
| Zone 1 | 98 | 12 | 29 | 23 | 162 |
| Zone 2 | 68 | 13 | 25 | 2 | 108 |
| Zone 3 | 31 | 5 | 7 | 1 | 45 |
| Zone 4 | 10 | | 5 | | 15 |
| Zone 5 | 19 | 5 | 7 | 22 | 52 |
| Zone 6 | | | | 18 | 18 |
| Zone 7 | 6 | | 5 | | 11 |
| Zone 8 | | | | 37 | 37 |
| Zone 9 | 4 | | 7 | | 11 |
| Zone 10 | 4 | | 4 | | 8 |
| Zone 11 | 3 | 2 | | 2 | 7 |
| Total/ conservation | 243 | 36 | 89 | 105 | 473m² |

**Fig. 4 -** Plan des zones de fouilles et de la conservation différentielle observée lors de l'opération de Joué-lès-Tours.

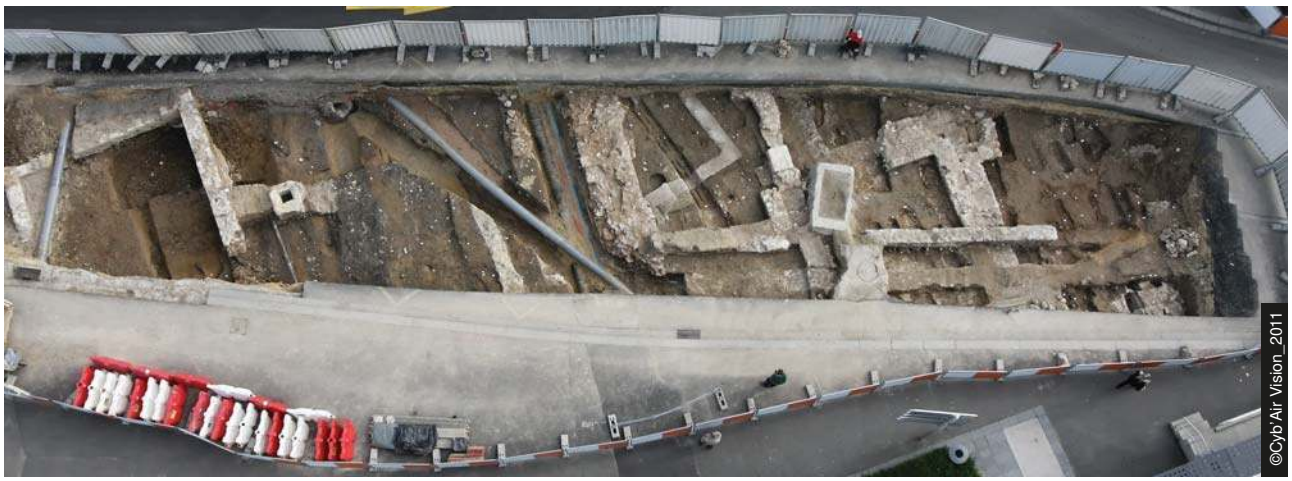



**Fig. 5 -** Photographie aérienne de la fouille de la " tranche ferme " (plate-forme du tramway).

tout, seulement trois grandes phases d'inhumations ont pu être distinguées (groupes 1, 3 et 5). Une subdivision plus fine en sous-groupes a été tentée (groupes 1a et 1b, 5a et 5b). Des classes intermédiaires ont par ailleurs été formées afin de regrouper les inhumations mal calées dans un groupe ou dans un autre (groupes 2 et 4). En parallèle, neuf états de constructions de l'église ont été identifiés, principalement à partir de la chronologie relative des fondations entre elles. En ce qui concerne les

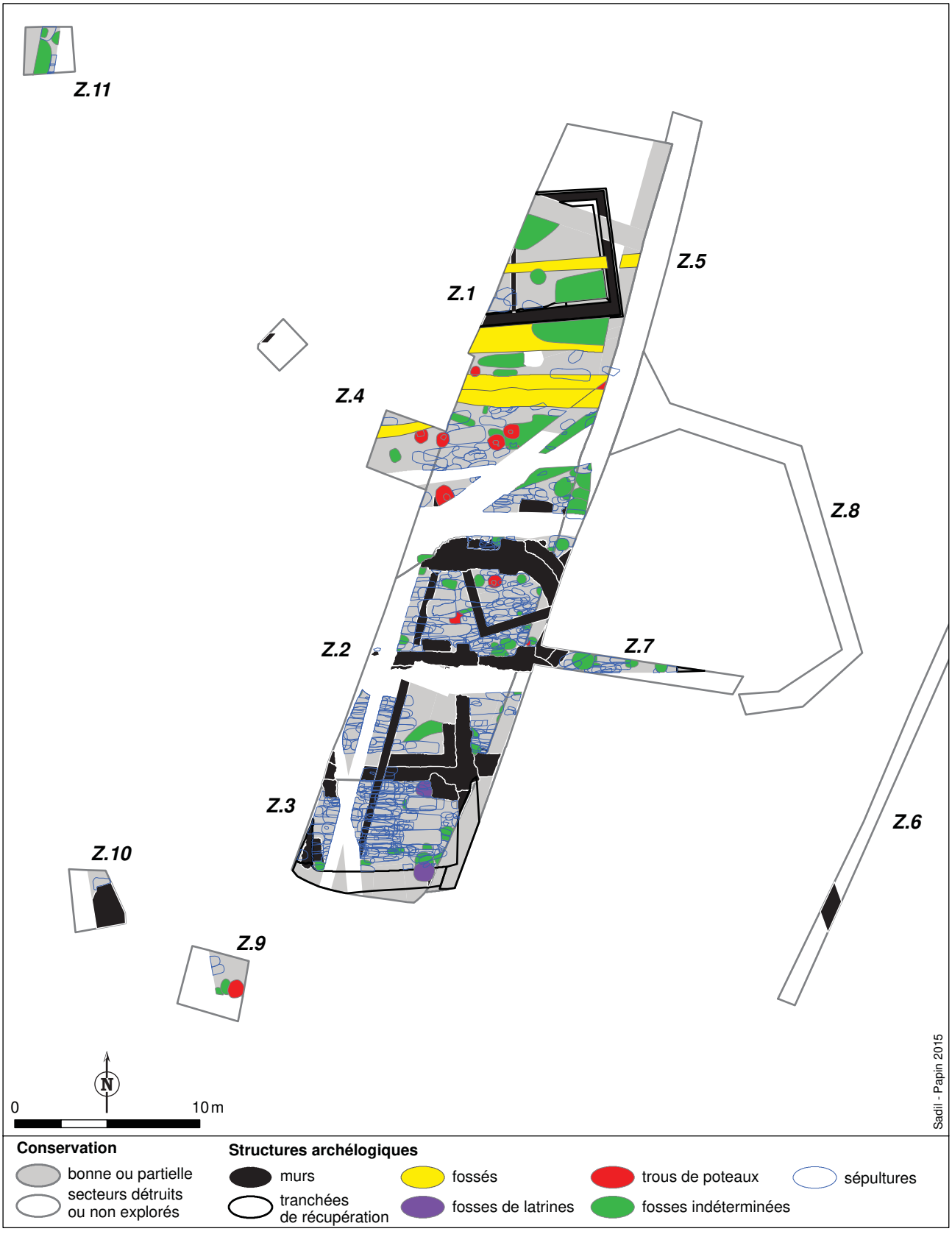



**Fig. 6 -** Plan général des vestiges découverts lors de l'opération de Joué-lès-Tours.

| Phases | Etats église | Datation | Zones 1, 4 | Zone 2 | Zone 3 | Zones 6, 7 et 8 | Zones 9 et 10 | Zone 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0 | | proto | fossé ; matériel résiduel | | matériel résiduel | matériel résiduel | | |
| | | antique | matériel résiduel | bloc de grand appareil en réemploi ; matériel résiduel | matériel résiduel | | | |
| 1 | | VI-VII$^{e}$ s. | matériel résiduel | fosse ; matériel résiduel | matériel résiduel | | | |
| 2 | 1 | fin VII$^{e}$-X$^{e}$ s. | Sépultures G1a, chemin | sépultures G1a, structures domestiques | sépultures G1a, structures domestiques | sépultures G1a, structures domestiques | sépultures G1a | sépultures G1a |
| | 2 | XI$^{e}$ s. | sépultures G1b, chemin | sépultures G1b | sépultures G1b | sépultures G1b | sépultures G1b ? | sépultures G1b ? |
| 3 | 3 | fin XI$^{e}$-XII$^{e}$ s. | bâtiments sur poteaux, fosses, fossé, chemin | bâtiments sur poteaux, fosses | bâtiments sur poteaux, fosses ? | bâtiments sur poteaux, fosses ? | bâtiments sur poteaux, fosses ? | |
| | 4 | fin XII$^{e}$ - déb. XIII$^{e}$ s. | fossé, chemin | | | | | bâtiments sur poteaux, fosses ? |
| 4 | 5 6 7 8 9 | XIII$^{e}$ - XV$^{e}$ s. | chemin | sépultures G3 | sépultures G3 | Jardin | chemin | bâtiments sur poteaux, fosses |
| 5 | | XVI$^{e}$-1775 | chemin | sépultures G5 | sépultures G5 | Jardin - Presbytère | chemin | chemin |
| 6 | | 1775-1868 | bâtiment ; chemin | | | Jardin - Presbytère | chemin | chemin |
| 7 | destr. | post 1868 | bâtiment ; chemin | destruction église, clôture presbytère | destruction église, clôture presbytère | Jardin - Presbytère | chemin | chemin |

sépultures G2 VII-XV$^{e}$ s. { sépultures Groupe 1 : VII-XI$^{e}$ s. ; sépultures Groupe 3 : XIII-XV$^{e}$ s. ; sépultures Groupe 5 : XVI-XVIII$^{e}$ s. } sépultures G4 XIII-XVIII$^{e}$ s.

**Tabl. 1 -** Tableau des découpages chronologiques adoptés pour l'interprétation des vestiges de l'opération de Joué-lès-Tours

structures domestiques, leur datation a pu être établie par la présence de céramique, ou bien, en l'absence de mobilier, par relations horizontales ou topochronologiques.

## 2. UNE PROBLÉMATIQUE DOMINANTE : NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UN CENTRE PAROISSIAL RURAL

Ces trente dernières années, les problématiques liées aux sites paroissiaux en milieu rural se sont souvent orientées vers la question des " origines du village " ou de la " naissance de la paroisse ". Depuis la théorie de " l'encellulement " qui s'impose dans les années 1980 opposant habitat dispersé du haut Moyen Âge et " village " se fixant vers l'an mil autour de l'église (Chapelot et Fossier 1980), nombreux sont les travaux visant à réviser cette grille de lecture. C'est par l'archéologie, en particulier préventive, qu'une rupture va s'opérer avec la vision monolithique du village médiéval (Zadora-Rio 1995). La prise en compte d'un énorme corpus de nouveaux sites, aussi bien d'habitats que funéraires, permet de changer de perspective en s'attachant à comprendre la " dynamique du développement " de l'habitat rural. Beaucoup d'archéologues s'attachent alors à la définition de nouvelles périodes de continuités et de ruptures (Zadora-Rio 2000, 2005 ; Pichot 2002 ; Peytremann 2003 ; Watteaux 2003 ; Treffort 2010, etc.). Ces travaux ont invariablement établi que les églises se mettent en place dans un réseau d'habitats déjà très dense. On s'est par ailleurs aperçu qu'il n'y a pas de relation entre ancienneté de l'église et celle de l'habitat et encore moins de la paroisse, et que la simple présence de sépultures autour d'une église ne suffit pas à lui donner le statut paroissial (Zadora-Rio 2008 : 13). La mise en place du " village ", chef-lieu d'une paroisse polarisée et territorialisée, résulte de phénomènes lents, complexes et imbriqués. Pour caractériser cette période qui débute aux VII$^{e}$-VIII$^{e}$ s. pour ne s'achever qu'aux XII$^{e}$-XIII$^{e}$ s., l'historien M. Lauwers propose, par opposition à la théorie de l'*incastellamento* élaborée dans les régions méridionales de la France, celle d'*inecclesiamento*, qui " s'identifie au mouvement progressif d'inscription de l'Église au sein de la société " en soulignant le caractère multiséculaire du processus, dans lequel les lieux de culte et funéraires vont exercer un rôle dominant " (Lauwers 2005 : 267-276).

L'opération de Joué-lès-Tours s'inscrit dans cette thématique et offre une occasion rare de documenter archéologiquement un pôle paroissial rural. La surface d'investigation abordée à Joué-lès-Tours apparaît suffisamment significative pour soulever ces problématiques. En quoi l'étude de ce cas s'inscrit-elle dans les modèles élaborés, ou bien au contraire, en quoi est-il singulier ?

## 3. LES DONNÉES DES SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES[5]

### 3.1. Les mentions du haut Moyen Âge

Le toponyme *Gaudiacus*, identifié à Joué et qualifié de *vicus*, est mentionné par Grégoire de Tours dans la *Vie de saint Julien*[6]. Sous l'épiscopat de Grégoire (573-594), de nombreux édifices religieux du diocèse de Tours sont dotés de reliques, notamment de saint Julien (Pietri 1983 : 324, Zadora-Rio 2008 : 24-25). Parmi ces lieux se trouve notamment le *vicus Gaudiacus*. La présence d'un lieu de culte semble donc attestée dès le VI^e^ s.

Sur le territoire communal actuel de Joué-lès-Tours, plusieurs toponymes sont mentionnés dans les sources carolingiennes. En 911, Charles III restitue à l'église Saint-Maurice de Tours (chapitre cathédral) le territoire appelé *la Quinte*, contiguë à la ville entre Loire et Cher, avec toutes ses appartenances, comprenant la *villa* de *Jocunciacum*[7]. En 919, le même Charles III confirme à Saint-Martin de Tours, parmi d'autres biens, des pâturages (*manselli*), dans les varennes en contrebas de Joué, à Pont-Cher (*Pontem-Carris*[8], Noizet 2002 : 27). En 931, le roi Raoul confirme aux chanoines de Saint-Martin la possession d'un certain nombre de *villae*, parmi lesquelles *Cantus Picae* (Chantepie), toponyme correspondant sur les documents iconographiques modernes à un hameau situé à 300 m au nord-ouest de Joué[9]. Les deux localités réapparaissent peu de temps après dans un acte de 938 dans lequel Louis IV confirme aux chanoines de Saint-Martin les privilèges et les biens qui leur ont été concédés par ses prédécesseurs, parmi lesquels la *villa* de *Venciacus* (Saint-Avertin) avec ses appartenances : *Gaudiacus* (Joué), *Brittanaico* (Berthenay) et *Cantus etiam Picae* (Chantepie)[10].

En 941 un acte d'Hugues, abbé de Saint-Martin, restitue au chapitre des biens enlevés lors de l'invasion des Normands ou par la " cupidité des hommes ", notamment *Venciacum* (Saint-Avertin) et ses appartenances, à savoir *Gaudiacum* (Joué) et *Brittanaeio* (Berthenay)[11]. En 944, le vicomte de Blois (Thibault I^er^ le Tricheur, comte à partir de 960) abandonne ses coutumes aux chanoines sur des " terres que Saint-Martin possédaient " (*terra S.Martini habeat*) dont *Gaudiaco*[12]. Saint-Martin semble avoir une situation prépondérante sur le secteur, mais celui-ci n'est pas totalement unifié puisqu'une charte émanant de l'archevêque de Tours Ardouin en 976, concède à un certain Evrard un arpent de terre arable *in villa Reniaco*[13], correspondant au toponyme de Rigny situé environ 2 km au nord-est de Joué.

### 3.2. Joué à travers les sources médiévales et modernes

Quant à l'église (*ecclesia Joaci*), elle est citée pour la première fois dans deux chartes de la Pancarte Noire en 1118 et 1119 qui confirment l'abandon par l'archevêque de Tours aux chanoines de Saint-Martin des " droits et des coutumes " de plusieurs églises, dont celle de Joué[14]. En 1170 le pape Alexandre III, confirme au chapitre la possession d'églises parmi lesquelles celle de Joué et la chapelle Saint-Léger[15] (*Gaudiacum cum ecclesia sancti Petri cum capella sancti Leodegarii*[16]). Bien que la première mention soit tardive, le vocable de l'évêque d'Autun martyrisé en 677 pourrait remonter au haut Moyen Âge. La *Parochia de Johe* est citée seulement en 1233 dans une charte émanant du doyen de Saint-Martin (Carré de Busserolle 1880 : 406).

---

5. L'étude documentaire et archivistique a été effectuée par F. Yvernault (Inrap, Tours).

6. Grégoire de Tours 1885 - Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris, in : Miracula et opera minora, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2 : 40.

7. Recueil des actes de Charles III le Simple (893-923), éd. Lauer, Paris 1949, N°IX.

8. *Ibid.*, N°CI. Le fait qu'il y ait plusieurs toponymes désignés par le terme de *villa* au sein d'un territoire restreint n'est pas exceptionnel pour l'époque carolingienne et le terme est polysémique (voir Zadora-Rio 2008 : 84-86).

9. *Recueil des actes de Robert I et Raoul rois de France (922-936)*, éd. Bautier et Dufour, Paris 1978, N°15.

10. *Recueil des actes de Louis IV (936-954)*, ed.Lauer, Paris 1914, N°IX.

11. Dom Housseau (Bnf Paris) vol.I, n°170 (Pancarte noire de Saint-Martin, fol.120).

12. Mabille E.- *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, Tours, 1866, n°143 p 144.

13. Grandmaison (Ch.de) - *Fragments de chartes du Xe s. provenant de Saint-Julien de Tours*, e BEC, 46, 1885, p. 379-429 et 47, 1886, p. 226-271.

14. Mabille E.- *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, Tours, 1866, n°123 et 125, p 133-134.

15. Saint Léger correspond à un toponyme situé 1,5 km au sud-ouest de Joué. La chapelle " Saint-Liger " est encore mentionnée lors de la vente de vignes appartenant à la fabrique dans le fonds des domaines nationaux (ADIL 1Q1112, f°55), ce qui prouve qu'elle était toujours en élévation à la Révolution. Aujourd'hui seule une rue Saint-Léger existe encore.

16. *Papsturkunden in Frankreich* n°138.

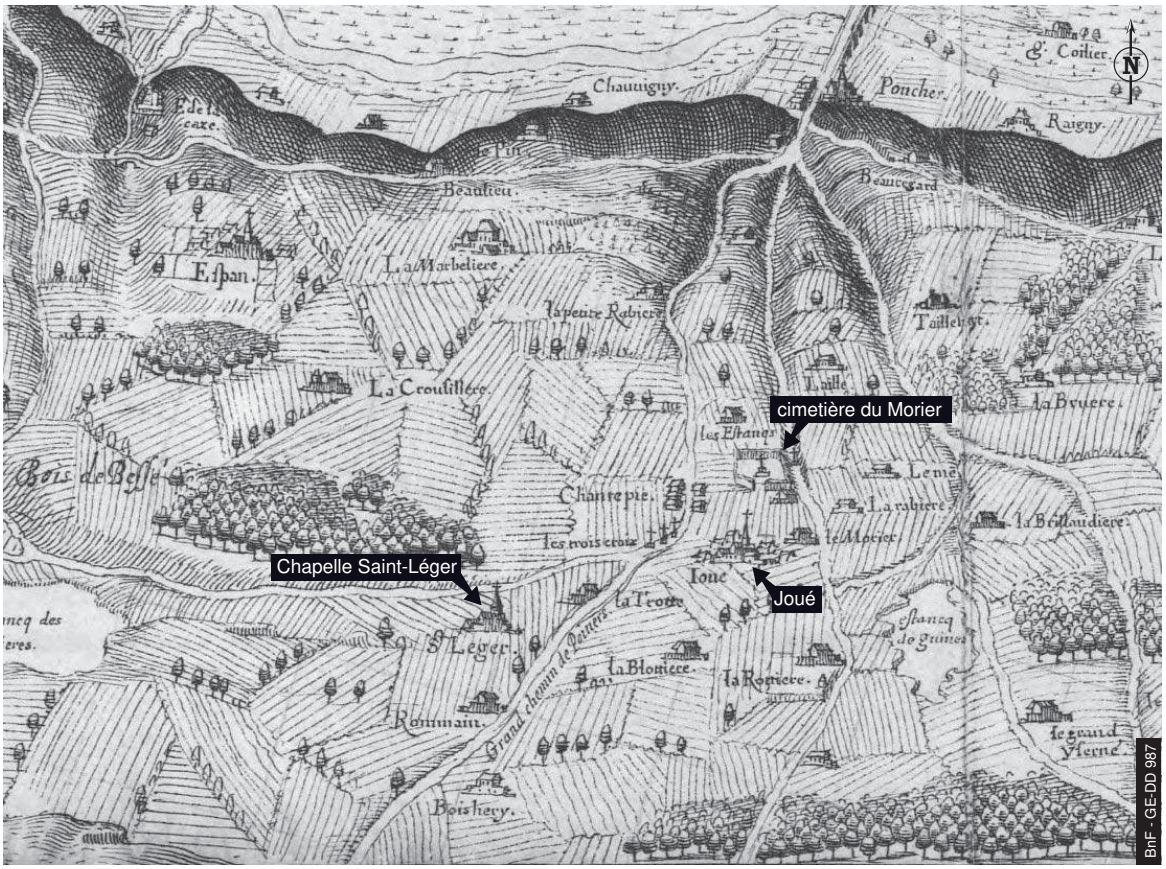



**Fig. 7 -** Détail de la Carte de Siette de 1619 (BnF).

Dans la paroisse de Joué, un " Grand chemin " de Tours vers Monts et Montbazon, est mentionné en 1282, puis en 1483 (ADIL H517, p. 608). Il reprend probablement le tracé d'une voie Tours-Poitiers présumée antique, traversant le Cher à Pont-Cher, et remontant le coteau par un vallon. Le plus ancien document iconographique représentant la campagne de Joué, la carte de Siette de 1619, figure le chef-lieu de paroisse longé de part et d'autre par deux chemins d'orientation nord-sud, dont le *Grand chemin de Potiers,* qui reste l'axe de communication principal (Fig. 7). Le village même de Joué apparaît ainsi légèrement éloigné des grands axes. L'occupation du territoire sur les représentations du XVII^e^ au XIX^e^ s., se caractérise par un habitat dispersé. L'Épan, Pont-Cher ou Chantepie sont des hameaux plus importants que le chef-lieu (Fig. 7 et 8). Le registre des délibérations municipales en 1802 indique " que le bourg […] n'est garni que de 17 maisons ", pour une commune comptant alors environ 1 600 habitants (ADIL 2O122/49).

Un élément qui semble rare pour une paroisse rurale est la coexistence de deux cimetières paroissiaux attestée dès le début du XVII^e^ s. (Fig. 9). Le premier est celui situé à proximité de l'église, sur lequel on dispose de peu d'informations : il ne figure pas sur les plans des XVIII^e^ et XIX^e^ s. et la seule mention indirecte figure dans un testament de 1647 : " je veux estre mis et inhumé au cymetiere […] touchant dudit lieu de Joué aux Trois Croix " (ADIL G1251). Le lieu-dit en question étant situé 400 m à l'ouest de Joué, ce document fait donc référence à un espace funéraire devant le portail occidental de l'église. De là, on peut en restituer le tracé probable à partir du parcellaire de 1826 (Fig. 2). Ce cimetière paraît abandonné avant le XIX^e^ s. puisqu'il n'est pas figuré sur le plan de 1802 (alors que le second cimetière est bien représenté, Fig. 10). Dans les registres paroissiaux de Joué, on note un arrêt des mentions d'inhumations dans l'église en 1775. Nous présumons ainsi que l'abandon du cimetière est contemporain de la déclaration royale qui modifie la police des inhumations du Royaume ordonnant le déplacement des cimetières à l'extérieur des agglomérations.

L'indice le plus ancien de l'existence d'un second cimetière est la carte de Siette (Fig. 7). Elle représente au nord-est de Joué un enclos muré comportant une croix centrale. Cet espace semble corres-




**Fig. 8 -** Détail du " plan de la route de Tours en Poitou par Azay-le-Rideau, Chinon et Loudun, […] " (XVIII[e] s., ADIL C189-1).

pondre au cimetière du " Morier ", représenté sur les documents tardifs de 1802 et 1826, qui reste en activité jusqu'en 1930. D'autres sources du XVII[e] au XIX[e] s. font référence à ce cimetière. Dans une liasse de documents de la cure se trouve le testament du curé Jean Brosseau, daté de 1648, dans lequel il demande à ce que " lon fasse ma fosse contre celle de ma deffuncte sœur […] au grand cimetiere " (ADIL G1251, article 32, f°2). Or, dans la même liasse se trouve une note relatant comment, en 1825, une " pierre tumulaire, placée dans le cimetière de Joué[17]" a été transportée dans l'église, portant l'inscription suivante : " *J. Brosseau hujus parochialis rectori pauper natus sum pauper vixi cum pauperibus sepultus sum orate prome* "[18]. Il semble donc que le " grand cimetière " mentionné dans le testament du curé en 1648 soit bien celui du Morier. Un autre testament de 1673, celui d'une certaine Perrine Broceau, emploie la même formule : " je veux et ordonne que mon corps soit inhumé dans le grand cimetière devant la croix proche mon mary " (ADIL 3E13/21).

Dans les registres paroissiaux, sur plus de 7 400 actes de sépultures dépouillés entre 1670 et 1792, dans l'immense majorité des cas, les prêtres ne distinguent pas les deux cimetières. En 1676, l'acte de sépulture de Perrine Broceau, dont nous avons évoqué le testament, indique qu'elle est " inhumée dans le cimetière ", sans précision. On dénombre toutefois 33 mentions[19] d'un " grand cimetière", toutes avant 1735, avec des pics à 11 en 1682-1683 et 12 en 1712-1713, sans raison apparente. *A contrario,* on trouve une seule mention tardive d'un " petit

17. À cette date, il ne peut s'agir que du cimetière du Morier.

18. " J. Brosseau curé de cette paroisse je suis né pauvre j'ai vécu pauvre je suis enterré avec les pauvres priez pour moi ".

19. Sans spécificité d'âge et de sexe : 16 enfants de 2 à 15 ans ; 8 adultes de 23 à 70 ans et 9 actes non renseignés ; 11 hommes, 13 femmes et 9 actes non renseignés.

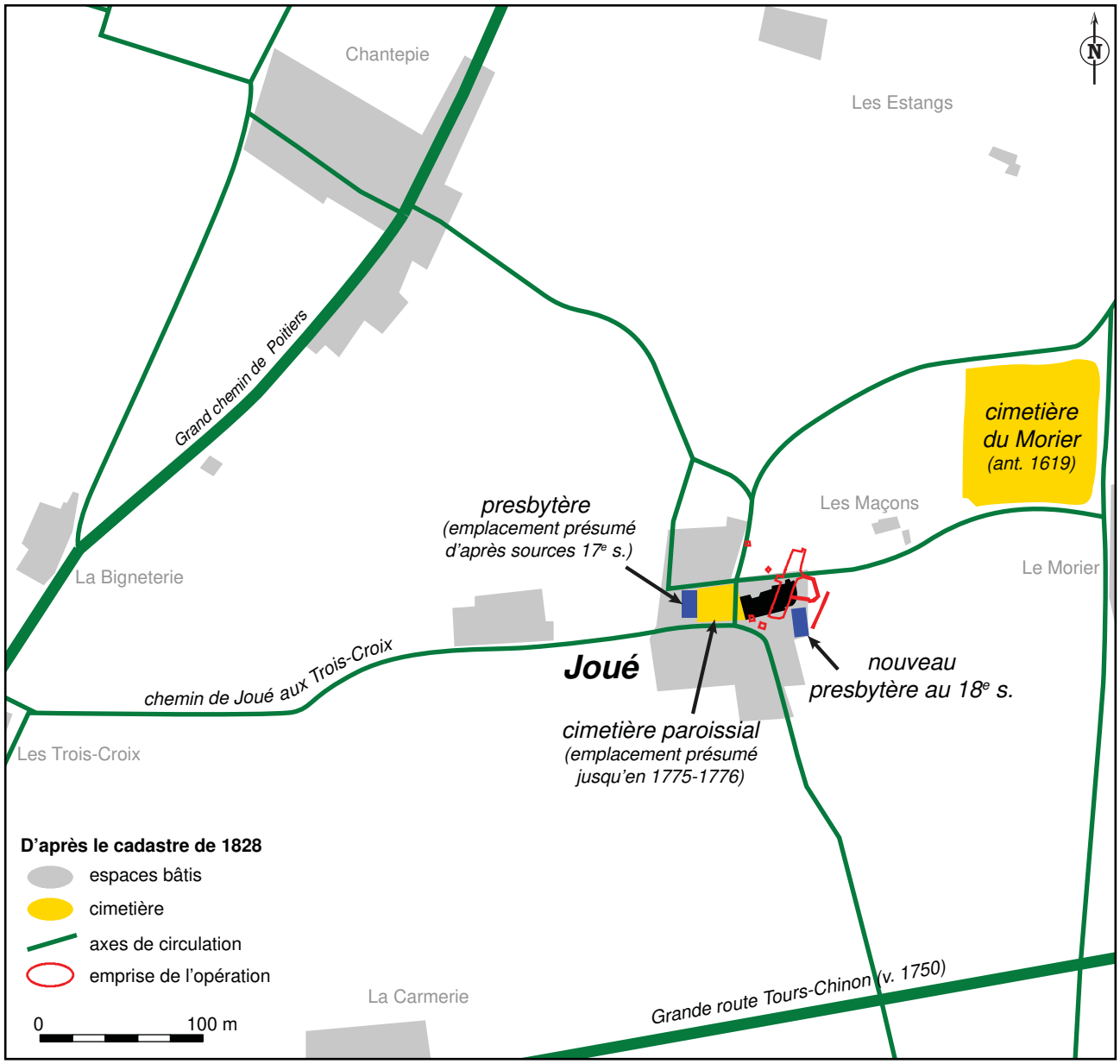



**Fig. 9 -** Plan synthétique des connaissances sur Joué et ses environs aux XVII^e^ et XVIII^e^ s. d'après les sources écrites et iconographiques.

cimetière ", en 1784, date à laquelle on suppose que le cimetière proche de l'église est abandonné. La sépulture concernant un nourrisson, il est probable que cette mention désigne une partie du cimetière du Morier réservée aux jeunes enfants. Enfin, on note un autre acte singulier en 1684 puisqu'il indique qu'un enfant est " inhumé aux cimetières ".

Ainsi, il ne semble pas, comme c'est le cas dans la paroisse de Rigny, que la distinction entre grand et petit cimetière renvoie à une partition enfants/adultes au sein du même espace funéraire (Zadora-Rio, Thomas et Jouquand 1992 : 39-42 ; Zadora-Rio *et al.* 1992 : 106). Les registres de Joué nomment " galeries " le lieu réservé aux jeunes enfants jusqu'en 1776 (cf. *infra* § 8.2). On trouve par ailleurs en 1705 et 1716, deux mentions isolées d'un " cimetière des petits ", désignant sans doute ces mêmes galeries. L'étude documentaire semble ainsi attester que deux espaces funéraires paroissiaux ont coexisté avant 1775-1776, date à partir de laquelle seul le " grand cimetière ", celui du Morier, subsiste. On ignore en revanche l'origine de cette coexistence, que l'on sait simplement antérieure à 1619.

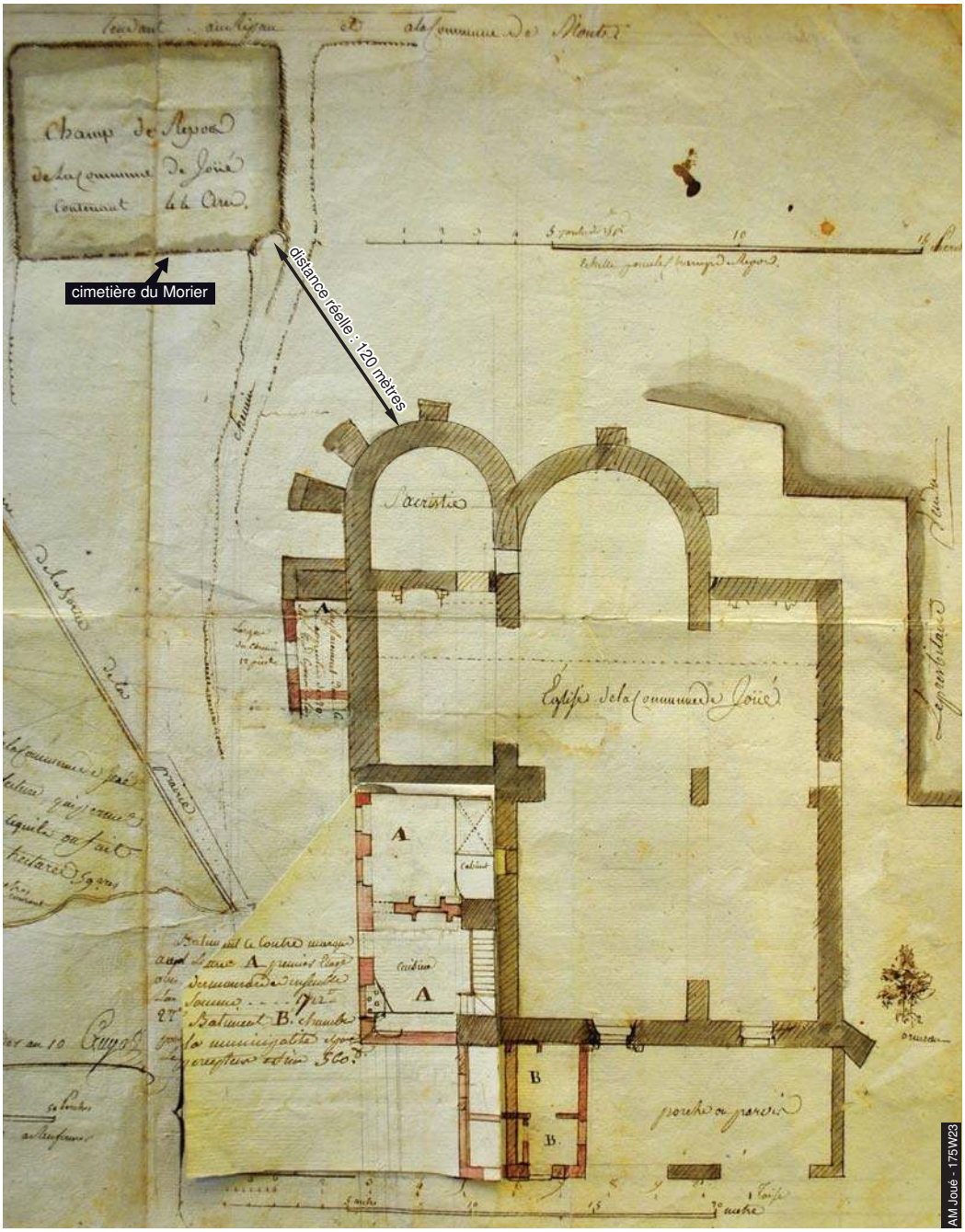



**Fig. 10 -** Plan de l'ancienne église de Joué-lès-Tours (1802, AM Joué-lès-Tours, 175W23).

### 3.3. Les sources modernes de l'ancienne église de Joué

Du XVI^e^ au XIX^e^ s., de nombreux travaux sur l'église sont relatés par les sources. D'après Carré de Busserolle, l'église est rebâtie en grande partie en 1521 aux frais des chanoines de Saint-Martin de Tours (Carré de Busserolle 1880 : 408). Le document n'a cependant pas été retrouvé dans les fonds consultés. Une petite campagne de travaux a probablement lieu vers 1673 (ADIL 3^E^13/21). Des travaux sont plus fréquemment mentionnés durant le XVIII^e^ s. En 1702, l'église paroissiale semble dans un état proche du délabrement, " six piliers qui sont les soutiens de l'église menacent une ruine évidente ; l'escalier qui conduit aux cloches n'a plus une marche entière ; la tour dudit escalier est prête à tomber ; le clocher a besoin de réparations ; la couverture nécessite une réfection […] ; il faut revoir le carrelage de la

nef […] " (ADIL G1252). Des réparations sont évoquées sans description en 1732, 1767, 1775 et 1784 (ADIL G325 f°1, ADIL G589, f°38). L'inventaire des meubles et effets de l'église de Joué en l'an II (1794), atteste de la présence d'un clocher garni d'une cloche en fonte de 592 livres (ADIL 1Q355).

La seule représentation détaillée de l'église est un plan de 1802 (Fig. 9). L'église atteint 24 m de longueur et se prolonge par un porche, pour une largeur de 17 à 18 m. Le plan représente dans les parties latérales de l'église des sortes de niches qui pourraient correspondre à des autels. Deux chapelles sont en effet évoquées à l'intérieur de l'église. En 1673, les titres de l'église de Joué mentionnent un " rideau devant Saint Roch " (ADIL 3E13/21). L'existence de cette chapelle est confirmée dans une lettre au préfet de 1810, dans laquelle le conseil municipal préconise la construction d'une nouvelle sacristie, " au-devant de la chapelle Saint-Roch ", probablement alors localisée dans la partie nord de l'église. Elle pourrait remonter au XIVe s., période de vie du saint et du succès de la dédicace (Zadora-Rio 2008 : 45). Dans un testament de 1653, une paroissienne désire " estre enterrée en leglise de Joué devant la nostre dame " (ADIL G817). Deux autres mentions dans les registres paroissiaux en 1749 et 1750 indiquent des sépultures pratiquées dans la " chapelle de la Vierge ". Dans un devis de 1832, ses dimensions sont précisées : 5 m par 3 m. Le devis indique également une " seconde chapelle " (Saint-Roch) de 6 m par 2,50 m (AMJ, devis estimatif des réparations à faire à l'église, 1832). Si la chapelle Saint-Roch est alors au nord, celle de la Vierge devait se trouver dans le collatéral sud.

L'église est estimée en bon état lors de la visite d'un commissaire expert de la préfecture en 1804, mais se trouve gravement endommagée par une tempête en 1806 (ADIL 2O122/10 et 2O122/57). Un autre document indique que de 1828 à 1836, la commune a fait faire des réparations importantes atteignant la somme de 20 000 francs (ADIL 2O122/47). En 1863, on fait étudier par M. Guérin, architecte diocésain, la possibilité de faire des réparations dans l'église ou de la reconstruire sur le même emplacement (ADIL 2O122/47, extrait du registre des délibérations municipales, AMJ, rapport sur la question d'emplacement d'une nouvelle église, 20 mars 1863). L'architecte fait état de graves problèmes d'humidité et de salpêtre et conclut sur l'importance de changer d'emplacement, avis que suivra le conseil municipal. Les travaux commencent en février 1866 et sont achevés en octobre 1868 (AMJ, compte des travaux de l'entreprise Ricard).

## 4. DES TRACES D'OCCUPATIONS ANTÉRIEURES AU SANCTUAIRE CHRÉTIEN

### 4.1. Structure et matériel résiduel protohistorique et antique

Pour ce qui concerne les données archéologiques, l'unique fait antérieur au Moyen Âge est un fossé de 0,80 m de large pour une profondeur maximale de 0,60 m, découvert au nord de la zone 1 (Fig. 11). Il présente une orientation est-ouest, perpendiculaire à l'inclinaison de la pente du versant. À l'intérieur du comblement ont été découverts une douzaine de tessons roulés ayant une facture protohistorique[20], ainsi que cinq objets en silex taillés dont un fragment de lame et un probable fragment d'outil en silex poli. De l'époque gallo-romaine, la fouille a mis au jour un bloc de grand appareil de tuffeau (0,84 x 0,68 x 0,60 m) en réemploi dans la fondation d'un mur du XIIe s. (M25, US1057, Fig. 12). Il possède sur une de ses faces un trou de louve, technique surtout caractéristique de la construction romaine (Seigne 2004 : 74 ; Pérouse de Monclos 1972 : 47). Par ailleurs un certain nombre de structures médiévales et modernes ont livré des éléments de céramique en position résiduelle datant de la Protohistoire (23 tessons) et de l'époque romaine (37 tessons). La carte de répartition ne montre pas de concentration mais au contraire une présence diffuse sur l'ensemble de la surface de l'intervention.

Le fossé protohistorique pourrait indiquer la présence d'un enclos d'habitat, cette taille modeste ayant déjà été mise en évidence sur des sites laténiens en Touraine, par exemple celui de Fondettes " la Limougère " (Gaultier 2008). Mais il pourrait être plus probablement un élément de parcellaire dans l'environnement d'un établissement plus important. La pierre en grand appareil en réemploi pourrait provenir d'un site non connu situé à proximité, pourquoi pas le long de la voie Tours-Poitiers passant à 350 m à l'ouest de la fouille. Il faudrait alors y imaginer l'existence de bâtiments importants réclamant l'emploi de grand appareil.

### 4.2. Une occupation médiévale diffuse aux VI-VIIe s. ?

Pour les premiers siècles du Moyen Âge, une trentaine de tessons en position résiduelle ont été découverts (Fig. 13). Une seule fosse non caractérisée (F8) a été découverte en zone 2 (Fig. 14). La structure offre sur les 3 m de longueur conservée un plan

20. Sans précision possible. Le matériel céramique de ce fossé a été examiné par Francesca Di Napoli (Inrap, Tours).

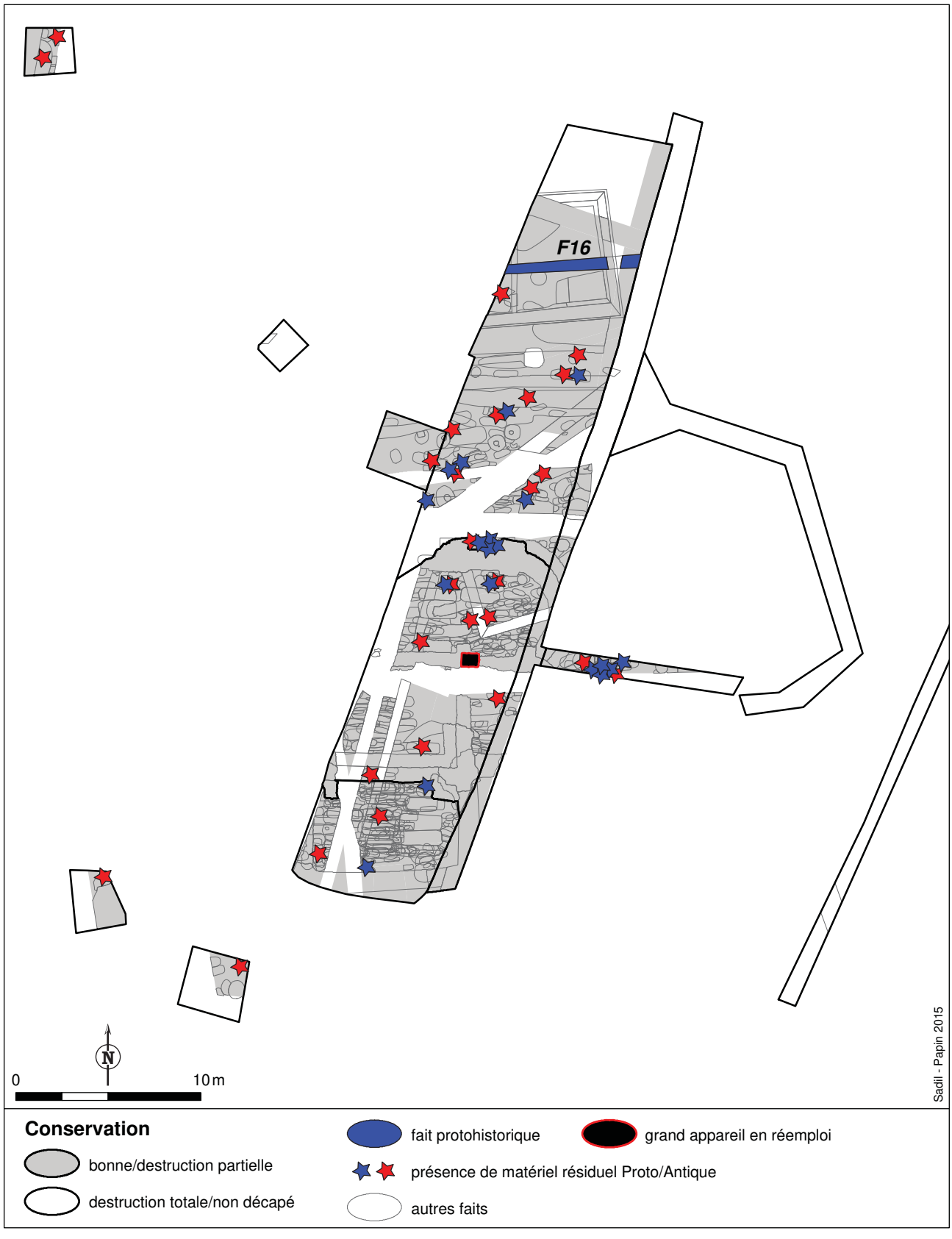



**Fig. 11 -** Plan des vestiges protohistoriques et gallo-romains.




**Fig. 12 -** Bloc de grand appareil en réemploi dans la fondation de l'église fin xe-début xie s.

en forme de banane, dont la profondeur varie entre 0,30 et 0,35 m. En coupe, les profils observés sont irréguliers et le comblement apparaît massif (US1012). Selon l'étude de la céramique, le lot extrait de la fosse F8 peut être attribué aux VIe-VIIe s., avec quelques éléments domestiques (pots, coupes), associé à des rejets de viande consommée de la triade (19 restes). Comme pour les périodes antérieures, les maigres données sur le très haut Moyen Âge témoignent ainsi au mieux de l'existence d'un habitat proche.

Ce qui apparaît en négatif, c'est donc avant tout que la fouille du centre paroissial médiéval n'a rien révélé du *vicus Gaudiacus* cité par Grégoire de Tours et du lieu de culte associé. Les indices de datation de l'église (cf. *infra* § 5.1), laissent en effet peu de place pour une construction antérieure au VIIe s., prouvant l'existence du sanctuaire au moment où Grégoire rédige sa *Vie de Saint-Julien*. Un autre indice semble appuyer l'hypothèse de la discontinuité topographique entre l'église du *vicus* et celle du centre paroissial. E. Zadora-Rio dans son étude des paroisses de Touraine souligne qu'en général, les reliques déposées par Grégoire au VIe s. sont en lien avec le vocable de l'église paroissiale attesté plus tardivement (Zadora-Rio 2008 : 45-52). Joué fait partie des quelques exceptions de vocables qui ont été " évincés " (*sic* Zadora-Rio 2008 : 50), comme tous les autres édifices où Grégoire dépose des reliques de Saint-Julien, sans explication perceptible. À Artannes, un oratoire est mentionné par Grégoire qui y dépose parmi d'autres reliques, des *brandea* provenant du tombeau de saint Julien, mais l'édifice paroissial sera dédié à Maurice : s'agit-il d'édifices différents ou d'un changement de vocable au cours du haut Moyen Âge ? Pour le cas de Pernay, l'existence d'une chapelle Saint-Julien encore aujourd'hui en élévation en dehors du centre paroissial[21], et d'une église paroissiale dédiée à Saint-Nizier au cœur du village, semble indiquer qu'il y a bien à l'origine deux sanctuaires différents qui n'ont ni le même statut, ni la même trajectoire. Pour Joué, outre les indices archéologiques, la disparition du vocable de Saint-Julien semble donc un indice supplémentaire pour retenir l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas de continuité entre l'église mentionnée par Grégoire au VIe s. et l'église Saint-Pierre qui aura par la suite le statut paroissial. Les reliques ont donc été vraisemblablement déposées dans un autre lieu de culte dont l'existence n'a pas eu d'incidence sur le maillage paroissial postérieur.

La question de la localisation du *vicus* nommé *Gaudiacus* apparaît ainsi discutable à partir de ces nouvelles données. Il est aujourd'hui admis que le terme de *vicus* désigne des lieux d'habitat où se trouve une église, qui semble posséder un statut particulier, peut-être celui du droit de baptême ou de célébrer des fêtes religieuses. Les fonctions administratives, publiques ou économiques (lieu d'assemblée, production artisanale, frappe de monnaie…), restent documentées par les textes ou par l'archéologie de manière hétérogène (Zadora-Rio 2008 : 77-78). La découverte lors de la fouille de l'unique fosse F8 et de matériel résiduel indiquent-ils que l'église Saint-Pierre a été édifiée aux marges du *vicus* ? Nous avons évoqué plus haut la présence plus à l'ouest d'un probable habitat antique important, le long de la voie Tours-Poitiers (Fig. 15). Si l'on envisage une occupation continue du même " site ", on pourrait rapprocher le cas de Joué d'autres *vicus* archéologiquement documentés comme à Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire), où l'habitat se présente depuis le Haut-Empire jusqu'à nos jours sous la forme d'une agglomération ayant subi de légers déplacements (Zadora-Rio 2008 : 76).

Toutefois, on ne peut exclure une seconde hypothèse de localisation. Au sud du territoire communal, de nombreuses traces d'occupations de l'Antiquité et du haut Moyen Âge sont en effet répertoriées. Les indices de sites antiques sont essentiellement composés de découvertes mobilières de surface (céramique, tuiles, fragments de *tubulii*, monnaies, scories) effectuées lors de prospections pédestres (15, 16 à 19, 24 AH, voir Hervé et Salé 1999). Des concentrations de mobilier d'époque mérovingienne ont également été détectées dans ce même secteur (16 et 19 AH). De plus, plusieurs diagnostics et quatre opérations de fouilles ont permis la découverte d'occupations

21. Cet édifice qui daterait du xe s., aujourd'hui privé et servant de grange, n'est pas classé ni inscrite à l'inventaire supplémentaire.

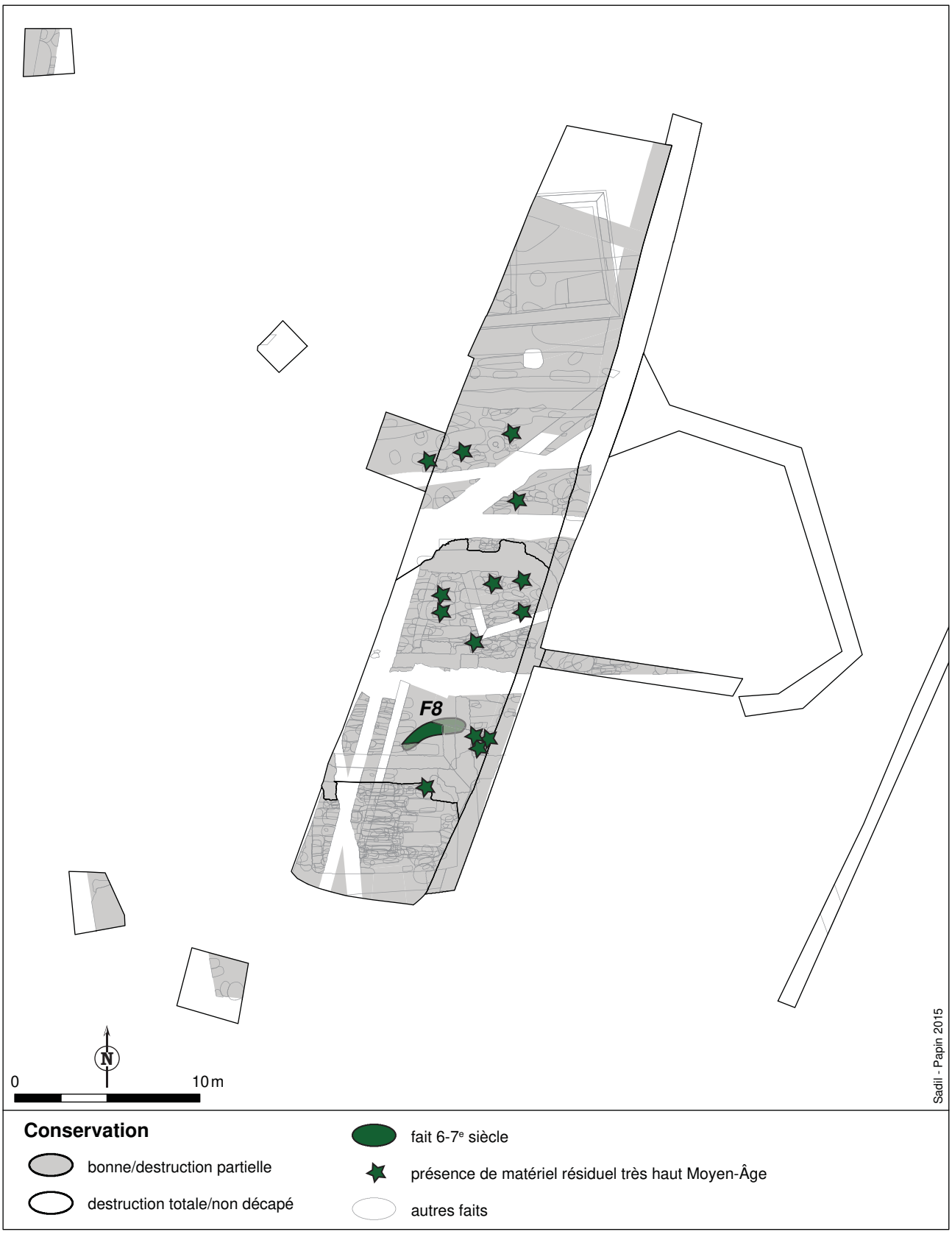



**Fig. 13 -** Plan des vestiges des VIe-VIIe s.



**Fig. 14 -** La fosse F8 (VI^e^-VII^e^ s.).

de la fin de l'Antiquité et du très haut Moyen Âge, mieux caractérisées. Les sites de " la Liodière " (25AH, Jesset *et al.* 2003) et des " Maupointières " (30AH, Joly *et al.* 2006b) ont entraîné la mise au jour, pour cette époque, de nombreux vestiges de fossés parcellaires. Le site de " la Flottière " (26AH) a révélé une occupation continue dont la chronologie couvre tout le haut Moyen Âge (V^e^-XI^e^ s.), installée sur un habitat antique antérieur (II-III^e^ s., Joly *et al.* à paraître). Sur les 3 ha du décapage, plusieurs cellules d'habitats assez denses ont été fouillées, espacées de secteurs qui semblent vides, ainsi qu'une zone humide autour de laquelle se trouvent plusieurs fours domestiques. Le site, qui couvre presque toute l'emprise sans limites vraiment reconnues, apparaît assez bien structuré à l'intérieur d'un réseau de chemins empierrés, de fossés et de palissades. Le curage de l'une des voies, apparemment utilisée surtout aux V^e^ et VI^e^ s., a livré un objet liturgique en bronze (cuillère-passoire), daté du VI^e^ ou du VII^e^ s.[22] Plus au sud encore, le site des " Étangs de Narbonne " (27AH) est un établissement de la seconde moitié du VI^e^ et du VII^e^ s. comprenant des fossés, fosses, silos, quatre bâtiments dont deux de type grenier, ainsi que trois sépultures (Lichon *et al.* 2005). Enfin, à proximité immédiate de cet ensemble, la carte archéologique n'indique pas moins de trois indices de sites funéraires du haut Moyen Âge, malheureusement très mal renseignés. Le premier comprend deux sarcophages découverts aux " Rosiers " (902 AH) et au lieu-dit " Beaugé " (22AH), ainsi qu'au lieu-dit " la Rabaterie " où des squelettes et des fonds de sarcophages " très usés " auraient été retrouvés en 1954 (0901AH, *Gallia* 1955 : 162 ; Couderc 1985 : 449).

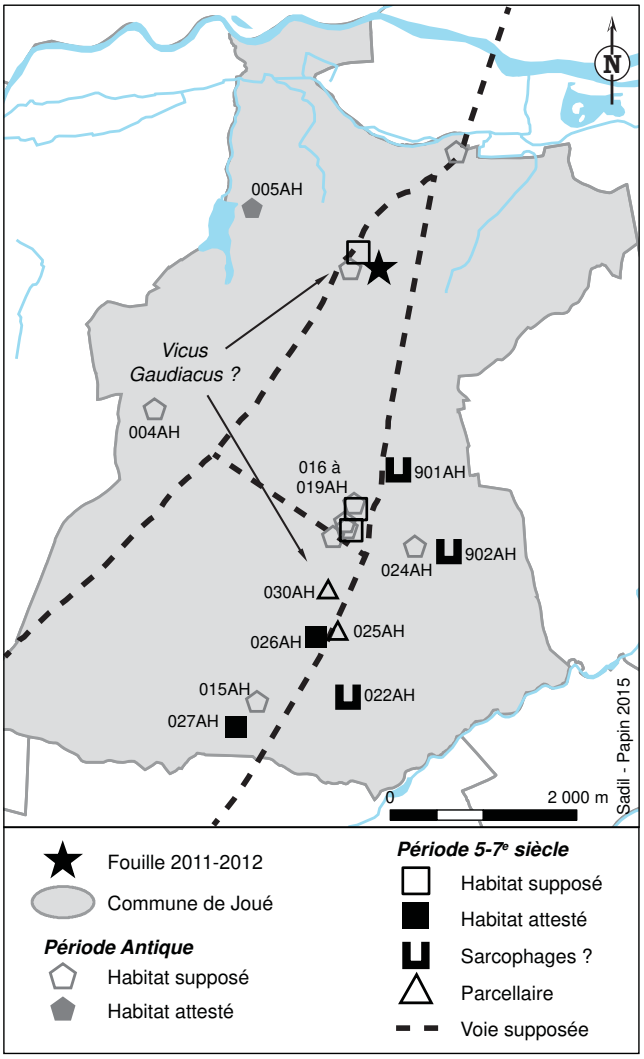



**Fig. 15 -** Topographie historique de la commune de Joué-lès-Tours au très haut Moyen Âge.

Les opérations successives au sud de la commune ont ainsi révélé plusieurs zones d'habitats, ainsi que des traces de voiries et d'occupations agraires, peut-être associées à une (ou plusieurs) probable(s) nécropole(s). Pourrait-il s'agir de ce que Grégoire nomme *vicus Gaudiacus* ? Le site de la Flottière, qui renvoie plutôt l'image d'un habitat " groupé au plan lâche ", selon la typologie des établissements ruraux d'E. Peytremann, pourrait-il constituer une partie de son habitat (Peytremann 2003, t1 : 301) ? Est-ce dans ce secteur, à proximité des indices de sites funéraires, qu'il faut chercher l'édifice de culte ayant recueilli les reliques de Saint-Julien, présence qui aurait engendré la formation de nécropoles selon la tradition des inhumations *ad sanctos* (Lorans 2007 : 178) ? Aucune des deux hypothèses de localisation ne saurait toutefois être complètement validée en l'état actuel des données.

22. Un grand merci à Stéphane Joly pour m'avoir dévoilé ces quelques résultats encore inédits et pour les discussions fructueuses qui s'en sont suivies.

## 5. L'ORIGINE DU SANCTUAIRE SAINT-PIERRE FIN VII^e^-DÉBUT VIII^e^ S.-XI/XII^e^ S.)

### 5.1. L'état primitif de l'église

L'édifice le plus ancien identifié sur le site est composé des murs M7, M27, M54 et M55 (Fig. 16 et 17). Ils se présentent sous la forme de blocs calcaires grossièrement équarris plus ou moins bien assisés, liés avec un mortier riche en chaux, comblant une tranchée de fondation aveugle. Ces éléments de fondation, larges de 0,65 et 0,70 m, sont au mieux conservés sur une hauteur de 0,45 m. L'ensemble forme l'extrémité orientale d'un bâtiment quadrangulaire mesurant hors œuvre 5,50 m de large, pour une longueur inconnue.

Les murs de cet édifice sont clairement postérieurs au comblement de la fosse F8 et aucune sépulture fouillée n'est recoupée par ce premier état de construction. Au contraire, les inhumations s'alignent nettement le long des murs, ce qui constitue une preuve de l'antériorité du bâtiment sur l'ensemble des sépultures. La chronologie de la construction peut être ainsi définie par deux éléments : la datation du comblement de F8 (*terminus post quem*) ; la datation des sépultures les plus anciennes s'installant autour (*terminus ante quem*). Pour le premier, la céramique nous livre une date haute postérieure ou égale au VI-VII^e^ s. Pour le second, la datation par radiocarbone la plus ancienne est constatée pour l'individu de la fosse F890, située au pied de l'édifice à l'angle sud-est, entre 650 et 770 ap. J.-C. (Cal AD à 95%, 68 % de probabilité entre 660 et 690). Par ailleurs, la datation des rares tessons présents dans les sépultures montre que les groupes technologiques les plus précoces appartiennent au VII^e^ s. et deviennent plus nombreux au VIII^e^ et IX^e^ s. Les rares éléments de décors et le traitement de surface ont tendance à resserrer la datation autour de la première moitié du VIII^e^ s. En prenant la mesure de l'ensemble de ces données, il semble que l'on puisse retenir une datation de la construction de l'église primitive vers la fin du VII^e^ s. ou le début du VIII^e^ s., et supposer une implantation quasi concomitante des inhumations.

Le bâtiment à nef unique ne possède pas d'aménagement dans sa partie orientale caractérisant souvent les édifices religieux. À cette époque, beaucoup d'églises sont en effet munies d'une abside semi-circulaire à l'instar des édifices de Rigny-Ussé de la fin du VII^e^ s. (Zadora-Rio 2014), de Neuvy-Pailloux (Indre) du VI^e^ s. (Dubant 1991 : 130) ou de Vilarnau-du-Roussillon (Pyrénées-Orientales) du IX^e^ s. (Passarius, Donat et Catafau 2005 : 86). Le second type régulièrement rencontré présente un chœur carré, séparé de la nef par un épaulement comme l'église de Faverges du VII^e^ s. (Haute-Savoie, Colardelle 1983 : 96). À Saleux (Somme) un édifice en bois construit au VIII^e^ s. possède à l'est, deux trous de poteau légèrement recentrés marquant l'existence d'un sanctuaire rectangulaire (Catteddu 2004 : 21). Le plan strictement rectangulaire à chevet plat, sans rupture visible entre la nef et le chœur, n'est cependant pas inconnu : les deux états primitifs de l'église de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) du VI-VII^e^ s. et du IX^e^ s., sont comme à Joué des bâtiments rectangulaires à nef unique (Riou *et al.* 2005 : 14-15, 19). L'église du site de Portejoie à Tournedos (Eure), montée sur huit poteaux porteurs forme aussi un bâtiment rectangulaire (Carré 1996). Par ailleurs, le module du bâtiment de Joué-lès-Tours ne tranche pas avec ces exemples d'églises rurales, n'excédant jamais les 6 m de large. Ainsi, le bâtiment mis au jour à Joué ne comporte pas de caractéristique architecturale spécifique à sa fonction, mais celle-ci peut être déduite à partir du constat de l'installation simultanée des sépultures et de la continuité fonctionnelle du lieu.

Aucun modèle n'existe sur la chronologie de l'implantation d'un lieu de culte et de son ensemble funéraire associé. E. Lorans constate que les exemples de continuité entre les nécropoles de l'antiquité tardives ou du premier haut Moyen Âge et les cimetières paroissiaux sont rares (Lorans 2007 : 186). Dans la plupart des cas, église et cimetière s'installent de manière rapprochée entre le VI^e^-VII^e^ et le VIII^e^-IX^e^ s. Parfois, l'église s'installe au sein d'un pôle funéraire préexistant comme à Saleux (Somme ; Catteddu 2004 : 21) ou à Tournedos (Eure ; Carré 1996). C'est également ce qui est supposé pour l'édifice interprété comme une chapelle funéraire sur le site de Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine, Colleter, Le Boulanger et Pichot 2012 : 36-37). Le plus souvent, les fouilleurs postulent, comme à Joué-lès-Tours, que l'édifice de culte et les sépultures s'installent conjointement : c'est le cas à Cergy-Pontoise (Riou *et al.* 2005 : 15), à Faverges (Colardelle 1983 : 96) ou à Vilarnau (Passarius, Donat et Catafau 2005 : 87). À Rigny-Ussé, en revanche, le schéma est celui d'un décalage d'un siècle entre l'installation de l'église au VII^e^ s. et le développement du cimetière au VIII^e^ s. (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 224 ; Zadora-Rio et Galinié 2014).

### 5.2. Les premiers temps du cimetière

La première période d'inhumations du site de Joué-lès-Tours (groupe 1) est la plus importante pour ce qui est du nombre d'individus et de surface occupée, avec un corpus de 251 sépultures comprises entre les VII^e^-VIII^e^ s. et les XI^e^-XII^e^ s. Il est impossible

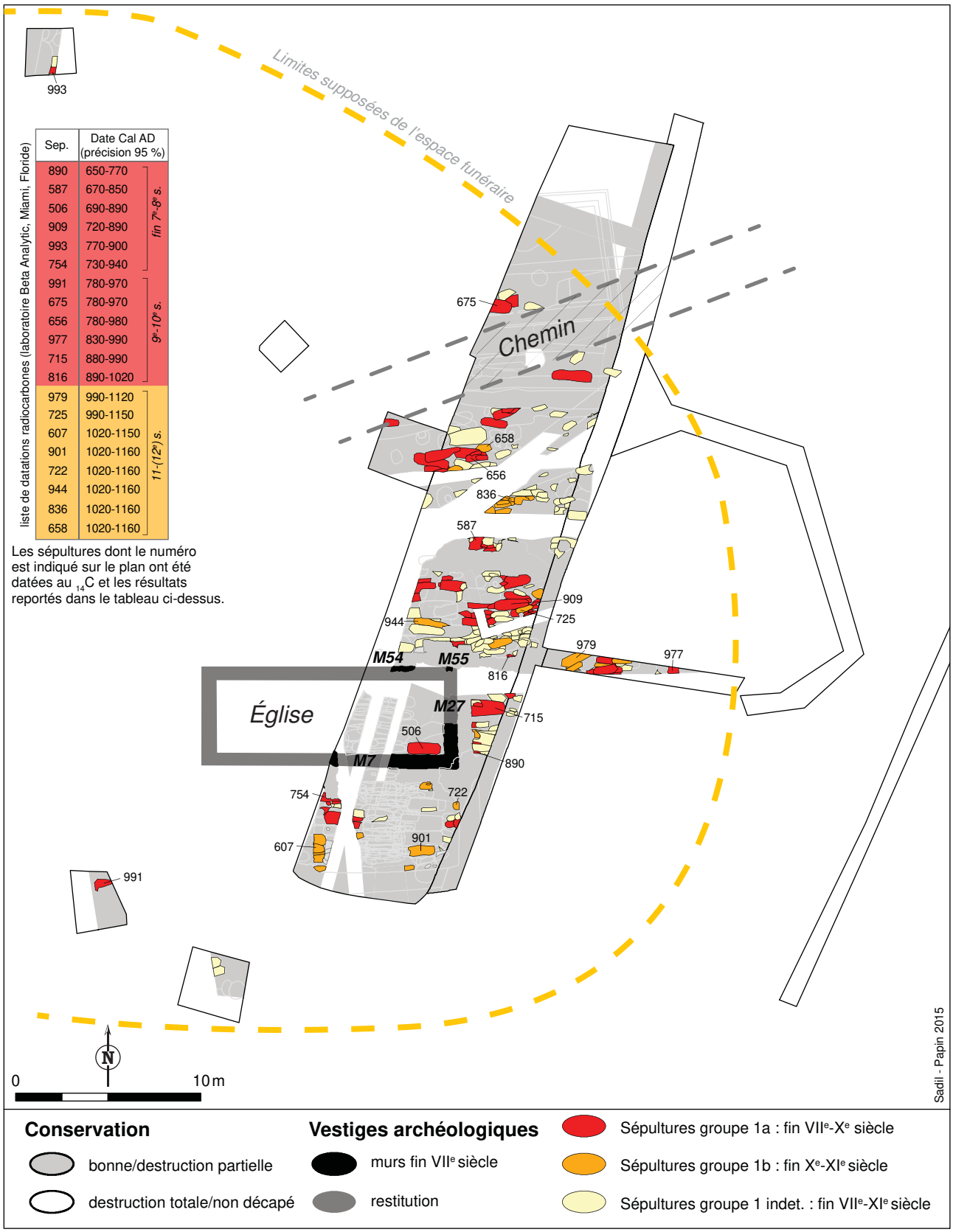



**Fig. 16 -** Plan des vestiges de la fin du VIIe au début du XIe s.

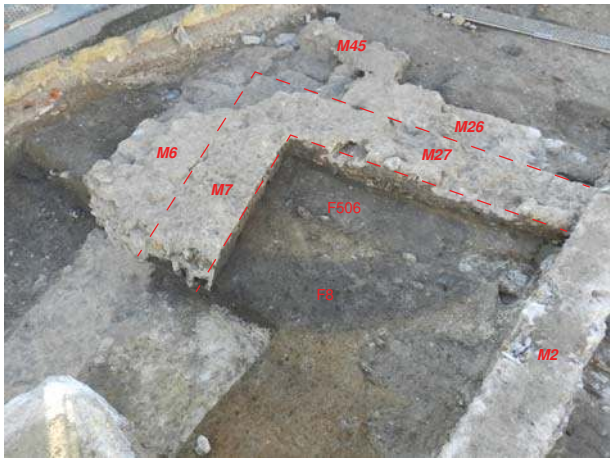



**Fig. 17 -** Vue de la partie la mieux conservée de l'église de la fin du VII^e^-début du VIII^e^ s. (M7-M27).

de cerner une évolution dans l'occupation funéraire durant cette longue période au vu du nombre de sépultures mal datées. Au mieux, on peut constater que les datations absolues les plus précoces concernent aussi bien les sépultures les plus proches de l'église (F890, F754), que celles situées sur les marges de l'aire funéraire (F991 au sud, F977 à l'est et F675 et F993 au nord). La carte de répartition des inhumations permet d'en tracer grossièrement les limites orientales (Fig. 16). La présence de sépultures en zone 11 à 35 m des murs de l'église, montre une extension plus importante vers l'ouest et le nord-ouest. Aucune limite matérielle (fossé, palissade ou mur) n'a été perçue à la fouille, il s'agit donc d'un espace vraisemblablement ouvert sur la campagne environnante. En l'absence de niveaux de sols conservés, les éventuels espaces de circulation au sein d'une aire funéraire peuvent être perçus uniquement par la présence de zones de vides. Au nord de l'église, la bonne conservation des inhumations du haut Moyen Âge permet de constater une bande pratiquement vierge de sépultures, dessinant un axe sud-ouest/nord-est, probable négatif d'un chemin traversant l'espace funéraire. L'analyse de l'orientation des inhumations vient appuyer cette hypothèse : la dispersion des gisements permet de dégager un groupe d'inhumations situé au-delà des 185°. Cette orientation, divergente de celle de l'église, se rapproche de l'axe de circulation supposé, qui apparaît suffisamment influent d'un point de vue topographique pour que les inhumations s'y alignent.

L'ensemble funéraire qui se développe autour de l'église de Joué à partir du VIII^e^ s., semble donc atteindre son extension maximale dès l'origine (groupe 1a), ce qui semble être une règle générale. À Rigny-Ussé, les premières inhumations aux VIII^e^-IX^e^ s. couvrent toute la surface fouillée (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 225, Zadora-Rio et Galinié 2014). Ce phénomène a également été constaté à Crouzilles (Indre-et-Loire) où des surveillances de travaux ont permis de mettre en évidence la présence d'inhumations postérieures au VII^e^ s. jusqu'à 80 m au nord-ouest de l'église actuelle. La surface de l'ensemble funéraire est estimée à 7 000 m² (Blanchard et Delémont 2009 : 51). Le cas méridional de Vilarnau répond au même schéma, avec la plus grande superficie occupée par l'ensemble funéraire dès le IX^e^ s. (Passarius, Donat et Catafau 2005 : 149-150).

Le paysage du cimetière chrétien durant les premiers siècles de son histoire est également souvent marqué par une absence de limites matérialisées et de contraintes topographiques fortes. À Rigny-Ussé et Vilarnau, la situation est en tout point similaire à celle constatée à Joué-lès-Tours : absence de clôture, grande variabilité d'orientations des sépultures, présence plus ou moins marquée de rangées mais ne couvrant pas l'ensemble de l'aire funéraire, faible prégnance des marques de surface (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 239, Passarius, Donat et Catafau 2005 : 149-150 ; Zadora-Rio et Galinié 2014). Lors d'un essai d'analyse des orientations dominantes et de leurs évolutions, E. Zadora-Rio note que " le rôle morphogénétique des structures paraît sans rapport avec leur importance, et il ne paraît pas être non plus un critère de continuité : la persistance des formes semble relever d'une sorte d'inertie plus que d'une permanence des usages " (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 238). Le cas des sépultures de Joué-lès-Tours qui s'orientent indifféremment sur l'église ou sur un axe de circulation durant toute la période qui va du VII-VIII^e^ au XII^e^ s., participe de cette hypothèse.

En revanche, pour Joué, on ne peut pas dire comme le supposent E. Zadora-Rio et H. Galinié à Rigny, que la disposition des sépultures " rappelle les petits ensembles funéraires mis au jour dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge " et que " l'église, auprès de laquelle on inhumait […], ne paraît pas constituer un pôle de concentration des sépultures. " (Zadora-Rio et Galinié 2014). On peut objecter à cette remarque que la fouille de Rigny n'a pas permis d'explorer les abords immédiats de l'église du VII^e^ s. Certes, nous admettons que le développement du cimetière de Joué-lès-Tours ne s'est pas effectué de manière concentrique, puisque l'ensemble de l'espace est investi dès les premiers temps du cimetière. Mais l'analyse de la densité des inhumations montre parfaitement que ce sont les dix premiers mètres les plus proches des murs de l'église qui sont occupés de manière préférentielle. L'église est donc bien l'élément polarisateur au sein de l'espace funéraire.

### 5.3. Une sépulture privilégiée à l'intérieur de l'église

Une seule sépulture appartenant à cette longue période se situe à l'intérieur même de l'église primitive (Fig. 18). Il s'agit de F506, localisée dans l'angle sud-est, datée au $^{14}C$ entre 690 et 890 (Cal AD). La fosse de 1,80 m de long pour 0,60 m de large comportait un individu adulte de sexe masculin de 1,75 m environ, dont l'âge estimé par cémentographie est de 61 ans (±2,5 ans). La décomposition du corps s'est effectuée en espace vide, information taphonomique appuyée par la présence de six pierres alignées sur le côté droit ayant sans doute servi de calage à un coffrage de bois. L'individu déposé dans la fosse F506 possède par ailleurs une série de pathologies qui le distingue du reste de la population. Certaines apparaissent caractéristiques du grand âge (arthrose prononcée, enthésopathies, insertions osseuses marquées, usure dentaire, pertes *ante mortem*), mais d'autres sont le résultat de traumatismes importants. L'individu présente notamment des fractures de l'omoplate et de la clavicule droite pouvant résulter d'un coup reçu au niveau de l'épaule. De nombreuses fractures ont été constatées sur les côtes (sept à droite, huit à gauche). Toutes sont consolidées, indiquant que les traumatismes ne sont pas à l'origine de la mort.

Sur les 251 sépultures fouillées pour cette période, la sépulture F506 prend donc un caractère tout à fait singulier. Avant le Moyen Âge classique, le respect de l'espace intérieur des églises rurales est très souvent observé. C'est le cas à Neuvy-Pailoux (Indre), à Vilarnau (Pyrénées-Orientales), à Faverges (Haute-Savoie), à Sainte-Croix (Drôme) ou à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), où l'on ne trouve aucune sépulture à l'intérieur de l'église (Dubant 1991 ; Passarius, Donat et Catafau 2005 ; Colardelle 1983 ; Riou *et al*. 2005). Les sources écrites du droit canon, qui durant tout le Moyen Âge ne cesseront de réitérer les interdits d'inhumer à l'intérieur, sont souvent invoquées par les chercheurs afin d'illustrer le contraire : le simple fait d'édicter des règles prouve qu'elles étaient transgressées (Sapin 1996 ; Prigent et Hunot 1996). Cependant, à partir des exemples cités et de celui de Joué-lès-Tours où une seule inhumation aura lieu en trois ou quatre siècles d'utilisation de l'édifice, on peut penser que ces règles ont été globalement respectées dans les édifices de culte ruraux qui n'ont pas à l'origine une fonction de basilique funéraire ou de *memoria,* comme on en rencontre en périphérie urbaine (Lorans 2007 : 178-179).

Car la sépulture F506 de Joué-lès-Tours illustre par ailleurs les propos de C. Sapin, qui note que les textes du Moyen Âge ont toujours gardé une




**Fig. 18 -** Sépulture F506 (viii-ix$^{e}$ s.), la seule installée dans l'église primitive.

" porte-ouverte " aux inhumations à l'intérieur pour " les évêques, abbés, prêtres et laïcs de mérite " (Concile de Mayence de 813 ; Sapin 1996 : 70). L'homme d'un âge mûr découvert à droite de l'autel de l'église de Joué, serait donc l'un ces " élus ". On note d'ailleurs que cette tombe ne se démarque que par sa position topographique, car aucun dépôt, marquage ou architecture funéraire ne peuvent être invoqués pour appuyer sa distinction sociale. La sépulture F506 serait-elle celle d'un desservant du lieu de culte, ou bien celle d'un membre de l'aristocratie locale ? La présence de traumatismes répétés constatés sur le squelette, cadrant plus avec une activité militaire que religieuse, ferait pencher la balance vers la seconde hypothèse.

### 5.4. Des structures domestiques dans l'espace funéraire

Onze faits archéologiques qui ne sont pas des sépultures peuvent être rattachés à la période qui va du viii$^{e}$ au xi$^{e}$ s. (Fig. 19). Ils se présentent globalement sans organisation apparente et peu d'entre eux peuvent être caractérisés car bien souvent mal conservés (F17, 91,

95, 98, 113, 122, 151). Il s'agit de creusements irréguliers ou circulaires, n'excédant que rarement le mètre de diamètre. Seuls F40 et F115, peuvent s'apparenter à des trous de poteau qui pourraient, sans certitude, avoir servi de marquages de sépultures.

Les fosses F97 et F100 présentent toutefois des caractères particuliers. Plus profondes et mieux conservées, elles possèdent un gabarit similaire de 1,15 m de diamètre pour 1,05 m de profondeur avec des parois droites, voire légèrement rentrantes pour F100, et un fond plat. Leur mode de comblement est également semblable : la partie supérieure est comblée massivement ; la partie inférieure est constituée d'une couche organique et humide contenant des restes de graines bien conservées. D'un point de vue mobilier céramique, quelques tessons permettent de dater le comblement supérieur de F100 du VIII^e^ s., et celui de F97 du IX^e^ s. (Fig. 20).

L'analyse carpologique effectuée par B. Pradat (Inrap) suggère que les dépôts organiques s'apparentent à des accumulations de matière fécale et permettent d'interpréter ces structures comme des fosses de latrines. L'étude a permis de détecter, outre quelques plantes rudérales et adventices (ortie, chénopode), un spectre essentiellement constitué de plantes consommées : les résidus de fruits sont majoritaires (raisins, framboises, prunes, pêches ou cerises) ainsi que des traces de plantes condimentaires (céleri, aneth, navette). F97 a également livré quelques restes d'arêtes de poissons. Les épices comme l'aneth font par ailleurs partie des plantes qui ont un caractère assez luxueux et d'un usage rare dans la consommation au Moyen Âge. Les rejets sont ainsi le résultat d'un régime alimentaire dans lequel l'usage d'un jardin et d'un verger apparaît important.

Globalement ces structures domestiques comportent une faible quantité de matériel céramique (22 tessons au maximum pour F95) située dans un horizon chronologique du VIII^e^ et du IX^e^ s. Des petits ensembles d'ossements animaux découverts dans les fosses F95, 97 et 122 attestent modestement des reliefs de consommation où le porc domine, devant le bœuf et les caprinés, et comprenant une part non négligeable de sanglier[23]. Il ne fait aucun doute que le fonctionnement de ces structures à caractère domestique (petits dépotoirs, latrines, etc.) soit contemporain de à l'utilisation de l'aire funéraire.

À ce titre une grande similitude avec le cimetière de Rigny peut être constatée. Comme à Joué-lès-Tours, seulement quelques structures attestent une utilisation " profane " du cimetière. E. Zadora-Rio indique que l'établissement de la zone funéraire s'explique " plutôt par la volonté de rapprocher les inhumations de l'habitat dont la permanence à proximité après le VIII^e^ s. est attestée par la présence de dépotoirs, de rejets de foyer, de structures domestiques " (Zadora-Rio 2005 : 19). Cependant, une vision plus extensive manque dans les deux cas pour apprécier pleinement cette dialectique habitat/espaces funéraires, à l'instar des grandes fouilles d'habitats ruraux du haut Moyen Âge permettant d'aborder cette problématique. À Tournedos (site de Portejoie, Eure ; Carré 1996 : 155-156), à Saleux (Somme ; Catteddu 2004) ou encore à Vilarnau (Pyrénées-Orientales ; Passarius, Donat et Catafau 2005 : 152), les fouilles ont systématiquement détecté la présence plus ou moins lointaine de l'habitat aux marges des nécropoles, qui peuvent connaître des déplacements importants au cours du temps. A. Lunven souligne de même à partir d'exemples bretons que, malgré leur proximité, habitat rural et zones funéraires ont toujours été " strictement séparés " au cours du haut Moyen Âge (Lunven 2014 : 150).

À Joué, le respect de l'espace funéraire semble avoir été la règle, bien que les activités profanes soient ponctuellement attestées au sein des espaces funéraires. E. Zadora-Rio commente ainsi le cas de Vilarnau : " l'absence de démarcation tranchée entre la zone funéraire et la zone d'habitat souligne leur interpénétration " (Zadora-Rio 2010 : 241). On doit donc également supposer que la présence, si faible soit-elle, de structures domestiques dans l'espace funéraire à Joué-lès-Tours est le témoignage de cette interpénétration des usages qui caractérise le cimetière au haut Moyen Âge.

### 5.5. Discussion à propos du statut de l'église de Joué-lès-Tours à l'époque carolingienne

Le toponyme de Joué réapparaît dans les sources écrites entre 911 et 944, associé au terme de *villa*, tout comme d'autres localités proches (*Cantus Picae*, *Riniaco,* cf. *supra* § 3.1 et Fig. 21). D'après H. Noizet dans une étude du réseau des *villae* dépendant de Saint-Martin, ces entités semblent être le fruit d'une politique d'acquisition territoriale aux IX^e^ et X^e^ s., destinée à l'approvisionnement de l'abbaye en produits divers (alimentaires, bois, laine, etc. Noizet 2002). La *villa* de Joué paraît ainsi changer de " propriétaire " au cours du X^e^ s. Ces *villae* sont sans doute liées à la gestion des zones de pâturages dans les varennes de la vallée du Cher, comme à *Pontem Carris* (Pont-Cher), et/ou à l'exploitation des " fermes " situées plus au sud sur le plateau, comme le suggèrent les découvertes des habitats ruraux des VIII^e^-X^e^ s. à " la Liodière ", aux

23. L'étude des rares restes fauniques issus de la fouille a été assurée par Alexandre Fontaine (Inrap, Tours) (Papin *et al.* 2013, vol. 2 : 178-180).

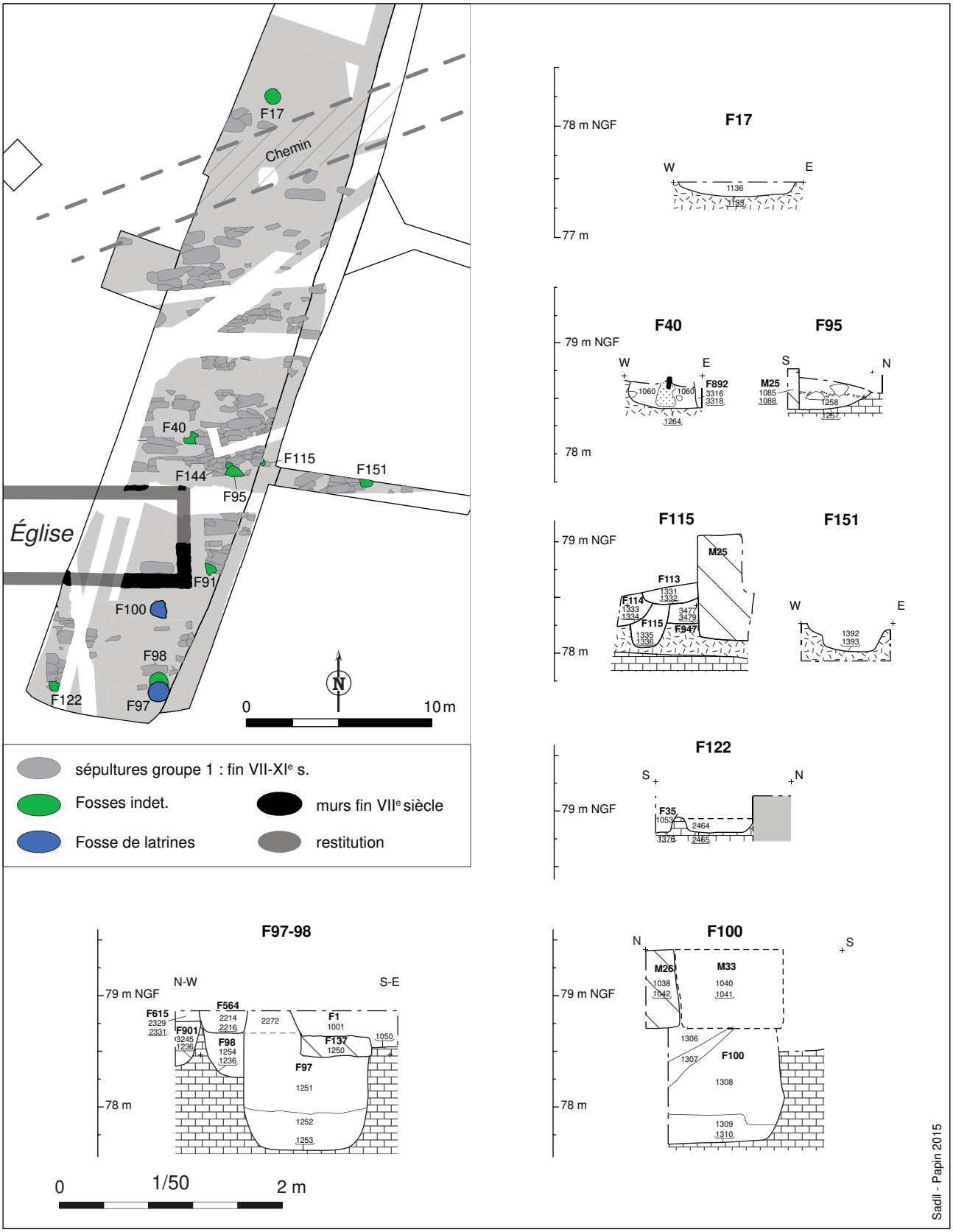



**Fig. 19 -** Plan et coupes des structures domestiques à l'intérieur de l'espace funéraire VIIIe-Xe s.




**Fig. 20 -** La fosse de latrine F97 (IXe s.) installée dans l'espace funéraire au sud de l'église.

" Étangs de Narbonne ", ou à " la Flottière " (Jesset *et al.* 2003 ; Lichon 2014 ; Joly *et al.* à paraître). Ces habitats prennent place au sein d'un territoire qui possède probablement plusieurs lieux de cultes (cf. *supra* § 3.2 et 4.2). Or, seule l'église Saint-Pierre accédera par la suite au statut paroissial.

D. Iogna-Prat a bien montré comment, à l'époque carolingienne, les évêques cherchent de plus en plus à réguler la vie des fidèles par la voie capitulaire (Iogna-Prat 2006 : 236-243). D'après l'image " idéale " de l'organisation de son diocèse donnée par Hincmar de Reims (première moitié du IXe s.), la distinction est faite entre les " églises mères " destinées aux sacrements et les " chapelles " et " oratoires " où le prêtre n'est pas autorisé à sacrifier. Saint-Pierre de Joué pourrait-elle être une " église mère " (contrairement à Saint-Léger ou Saint-Julien) qui se serait progressivement imposée dans le paysage religieux, et aurait désormais " capté " l'ensemble des sépultures d'un ressort territorial ? L'image que renvoie l'exemple de Joué-lès-Tours entre le VII-VIIe et le XIe s., semble en effet s'insérer dans un vaste mouvement général de création et de hiérarchisation des lieux de culte qui aboutira à la marginalisation ou à la disparition des autres sanctuaires (Zadora-Rio 2008 : 267).

Cependant en l'absence de données archéologiques pour les autres sites cultuels du territoire, il convient d'être prudent. On ignore si les nécropoles supposées au sud de la commune ne sont plus en fonctionnement ; rien ne permet d'affirmer que l'église Saint-Julien est abandonnée ou que Saint-Léger n'a jamais eu de fonction funéraire ; enfin, rappelons que l'on ignore l'origine précise du cimetière du Morier. Comme le souligne A. Lunven à propos de la formation du maillage ecclésiastique de trois diocèses bretons, " si l'église (à l'époque carolingienne) constituait de plus en plus un lieu central, ni l'archéologie, ni les textes ne permettent de penser que les fidèles entretenaient déjà une relation unilatérale et obligatoire avec elle " (Lunven 2014 : 356). En outre, d'un point de vue pratique, les études des sources diplomatiques n'attestent la mise en réseaux des lieux de cultes qu'à partir du XIe et surtout du XIIe s. (Zadora-Rio 2008 : 30 ; Lunven 2014 : 321-322)[24]. Au final, au regard de ce qui est mesurable d'un point de vue archéologique, on constate qu'il y a bien un phénomène de polarisation autour de l'église Saint-Pierre, sensible dès l'époque carolingienne, mais qui n'aboutira pleinement qu'à la période suivante.

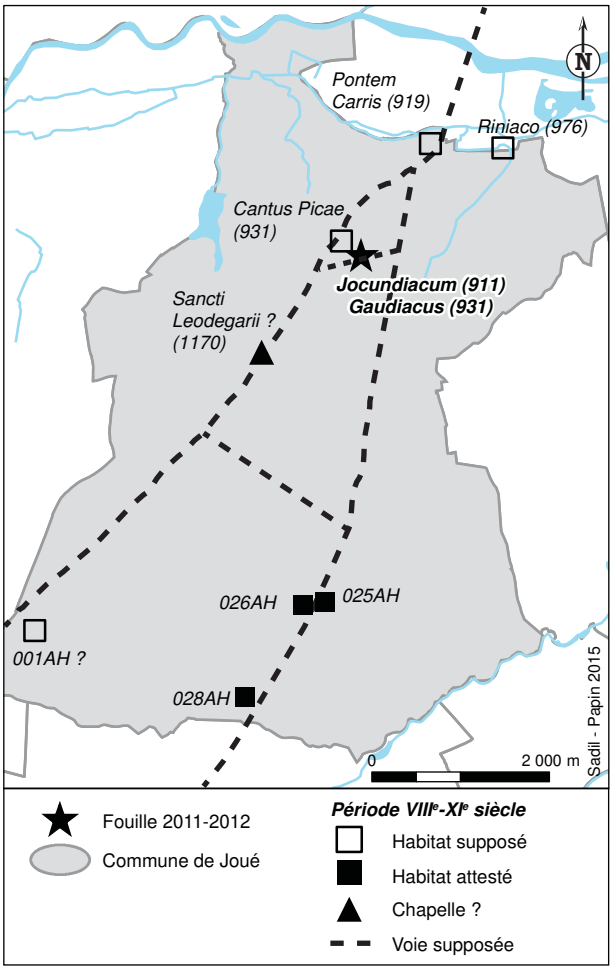



**Fig. 21 -** Topographie historique de la commune de Joué-lès-Tours au second haut Moyen Âge (VIIIe-Xe s.).

24. D'ailleurs, pour Joué, c'est en 1170 que l'on trouve la première mention de la chapelle Saint-Léger, dépendance de l'église Saint Pierre (cf. *supra* § 3.2).

## 6. LES ÉVOLUTIONS DU SITE DU XIe AU DÉBUT XIIIe S.

Au tournant des Xe et XIe s. jusqu'au début du XIIIe s., le site de Joué-lès-Tours va connaître des mutations importantes. Durant cette période l'église va connaître quatre états de reconstruction et d'agrandissement successifs. Parallèlement, l'autre rupture majeure est celle de la restructuration des espaces funéraires et d'habitat. Les données chronologiques peu précises rendent toutefois délicate la restitution des nombreux évènements qui jalonnent ces deux siècles. Nous détaillerons dans un premier temps les étapes de cette évolution et les éléments de datation, avant de poursuivre la réflexion sur le statut du site.

### 6.1. Chronologie des évènements

#### 6.1.1. Reconstruction de l'église : fin du Xe et début du XIe s.

Celle-ci se fait en deux temps. Le premier est caractérisé par une reconstruction complète de la nef, représentée par les murs M6, M25 et M26, qui s'appuient directement sur ceux de l'état précédent (Fig. 22). Les maçonneries prennent la forme de tranchées de fondation aveugles, comblées par des moellons bruts de calcaire et de meulière non assisés, liés par mortier de chaux riche en charbons. Elles mesurent 0,80 m de large, pour des fondations plus profondes que celles du premier état atteignant 1 m de hauteur. Les angles sont dotés de contreforts rectangulaires d'environ 0,50 m d'épaisseur pour 0,75 m de large en fondation. Le bâtiment conserve une forme rectangulaire, mais la largeur est portée à 7 m hors œuvre (la longueur reste inconnue). Cette construction se fait ainsi selon les dispositions reconnues dans un inventaire des églises paroissiales préromanes de Touraine, c'est-à-dire à nef unique et chevet plat (Épaud 2014). La présence de contreforts rectangulaires constitue toutefois une rareté puisque Joué serait seulement le quatrième exemple de ce type (sur une cinquantaine d'églises recensées), et les trois autres présentent des contreforts semi-circulaires.

Le troisième état de l'église est composé des maçonneries M34 et M145. Elles forment les départs d'une abside semi-circulaire, appuyée sur le mur oriental (M6) de l'état précédent. Elles présentent les mêmes mises en œuvre, avec une largeur plus importante atteignant 1,30 m. Le soubassement d'un contrefort plat d'une largeur d'environ 1 m a été observé sur le parement extérieur de M145. La construction de cette abside a vraisemblablement entraîné le percement du mur M6, dont la fondation sert alors de mur de chaînage au niveau de l'arc triomphal séparant la nef du nouveau sanctuaire.

Pour la datation de la reconstruction de la nef, les dates calibrées de 990-1120 et 990-1150 obtenues par $^{14}C$ pour des charbons de M6 et M26, ainsi que la datation d'un charbon dans M145 entre 1020 et 1170, livrent les premiers indices. Pour l'abside du chœur, la présence de sépultures au chevet (Zone 7) aux orientations assujetties à l'arrondi du mur, donc postérieures, dont une (F979) a été datée entre 990 et 1120 (Cal AD), resserre la datation du chœur semi-circulaire entre 1020 et 1120. Les datations absolues très homogènes des sépultures les plus tardives du groupe 1b (F658, 725, 944 au nord de l'église, F901, 607, 722 au sud : 1020-1160 Cal AD), vont dans ce sens. Ces premières datations ont pu être précisées grâce à l'analyse des données de la phase suivante (cf. *infra*). Les deux étapes de la reconstruction n'ont donc pas provoqué immédiatement de rupture dans l'organisation générale du cimetière, qui se poursuit selon les modalités de la période antérieure. L'abandon de larges espaces funéraires autour de l'église caractérise en effet la phase postérieure.

#### 6.1.2. L'implantation d'un habitat autour de l'église : deuxième moitié du XIe-XIIe s.

Cette étape est particulièrement perceptible au nord et à l'est. Dans ces secteurs une série de structures en creux a été mise au jour (Fig. 22 et 23). Parmi ces structures se trouvent deux fossés (F64 et F65, Fig. 24) au nord de l'église. Ils présentent une orientation est-ouest et se recoupent entre eux, F65 étant un recreusement légèrement décalé de F64. Leurs gabarits diffèrent : F64 mesure 1,25 m de largeur restituée à l'ouverture, pour une profondeur de 0,60 m, tandis que F65 ne dépasse pas 0,85 m de large pour 0,50 m de profondeur. Les cotes du fond de ces fossés montrent clairement un écoulement de l'ouest vers l'est, lié à la topographie naturelle. L'alignement rompt radicalement avec celui du chemin qui traversait l'espace funéraire durant la période antérieure. Ces fossés marquent une limite franche aux structures domestiques qui se développent au sud.

Celles-ci se divisent en trous de poteau et en fosses. Les premiers ont été identifiés au nombre de sept au nord de l'église (F43, 61, 62, 81, 87, 138 et 139), auxquels on peut associer, par similitude morphologique et cohérence stratigraphique le fait

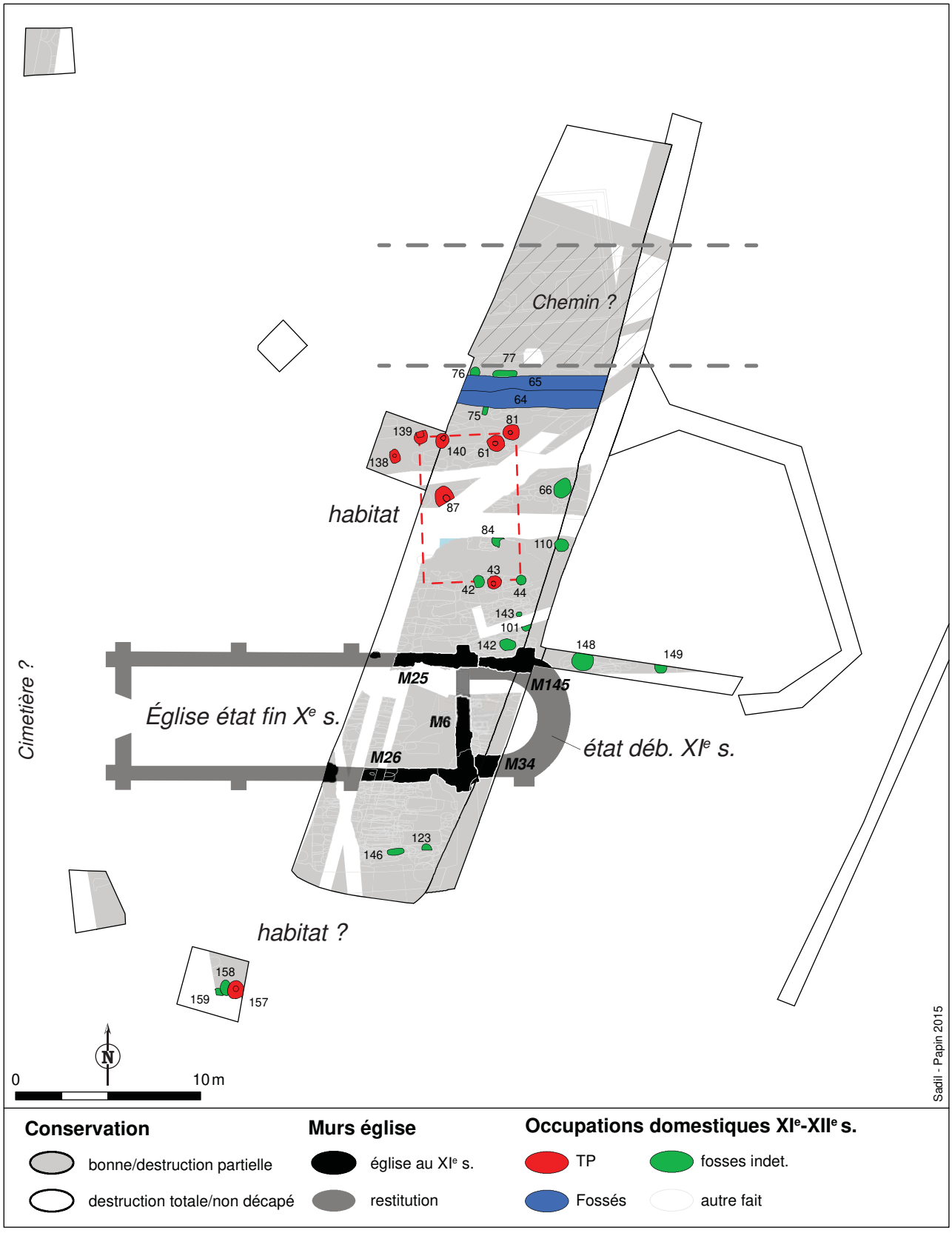



**Fig. 22 -** Plan des vestiges de la fin du Xe-début XIIe s.

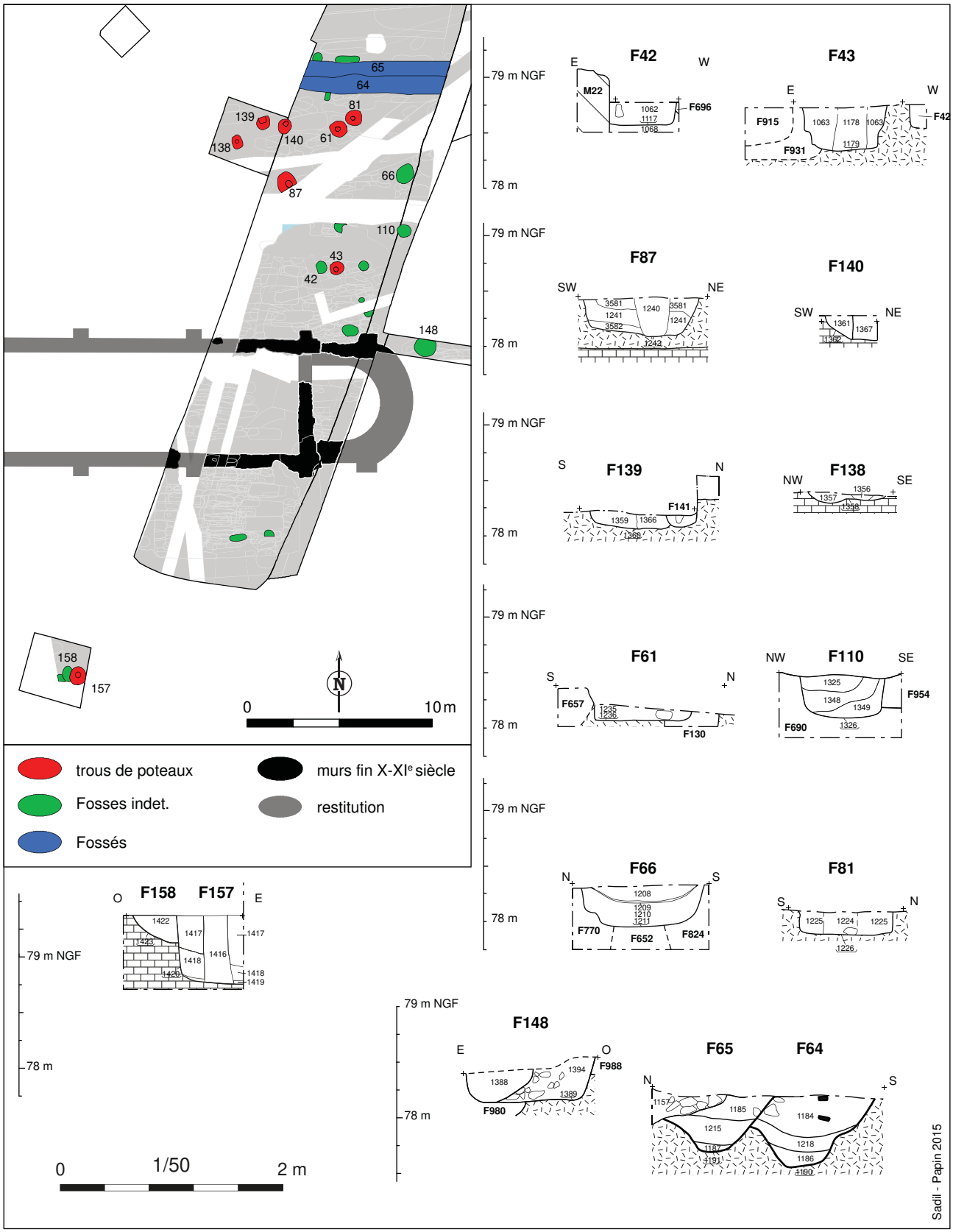



**Fig. 23 -** Plan et coupes des structures domestiques du XIe-XIIe s.




**Fig. 24 -** Coupe des fossés F64-F65 délimitant l'habitat du XI^e^-XII^e^ s. au nord.

F157 en zone 9 (Fig. 25). Ces faits se distinguent par la présence d'une trace de pièce de bois. Les avant-trous présentent un diamètre qui varie peu : de 0,70 m pour le plus petit (F43), jusqu'à 0,95 m pour les plus imposants (F87, 61, 157). Les traces de bois observées prouvent l'emploi de poteaux de 0,25 à 0,35 m de diamètre. Certaines fosses indéterminées aux diamètres semblables (1,10 m de diamètre pour 0,35 à 0,45 m de profondeur au maximum pour les fosses F148 et F66) peuvent également être des trous de poteau pour lesquels la pièce de bois aurait été arrachée. Aucun plan de bâtiment n'est toutefois restituable, bien que la taille des poteaux laisse imaginer des structures solides.

L'association de l'ensemble de ces structures dans une même phase résulte à la fois de leur position stratigraphique et de l'homogénéité du mobilier céramique qu'elles contiennent. En effet, hormis dans les secteurs qui deviendront plus tard des espaces intérieurs de l'église (zone 2 et 3, cf. *infra*), on observe une postériorité systématique du creusement de ces structures avec les inhumations. Autrement dit, le creusement du fossé au nord et l'installation d'un ou plusieurs bâtiments sur poteaux autour de l'église correspondent à l'abandon complet des espaces funéraires de la période antérieure.

C'est dans les fossés F64 et F65 que le mobilier est apparu le plus abondant. La céramique du fossé le plus ancien (F64) présente des caractéristiques technologiques du XI^e^ s., tandis que celle de F65 est attribuable au XII^e^ s. (Fig. 26). Le mobilier issu des structures domestiques, dont les données sont moins abondantes, possède des factures comparables. Les fossés sont donc vraisemblablement associés aux bâtiments sur poteaux qui s'installent le long de l'église. Il semble qu'ils soient demeurés ouverts,




**Fig. 25 -** Le trou de poteau F157.

entretenus ou recreusés durant toute la période d'occupation par les bâtiments sur poteaux durant laquelle ils ont servi au rejet de déchets domestiques. Le mobilier céramique, apparaît représentatif d'un répertoire courant pour cette époque, avec de très rares éléments de décors et de céramique fine, en proportion largement insuffisante pour discuter d'un statut particulier des occupants. Quant au matériel faunique, bien qu'il ne permette pas de caractériser l'occupation au vu du faible corpus, il atteste toutefois de la présence de viande découpée et consommée. L'ensemble des données nous indique donc qu'un habitat, aux caractères " classiques " d'un contexte rural est implanté dans le courant du XI^e^ s. au moins au nord et à l'est de l'église. Cette configuration est plus difficile à établir au sud, bien que quelques fosses mal datées le suggèrent également.

Rappelons que la datation $^{14}C$ des dernières inhumations de la zone 1 et 7 (groupe 1b) se situe entre 1020 et 1160 pour les plus tardives, inhumations qui seraient légèrement postérieures à la construction de l'abside semi circulaire M34-145 (*terminus ante quem* 1120). Or, l'étude du mobilier céramique montre également que l'habitat s'installe dès le XI^e^ s. Nous avons aussi signalé que les relations stratigraphiques et topochronologiques prouvent que lorsque l'habitat vient

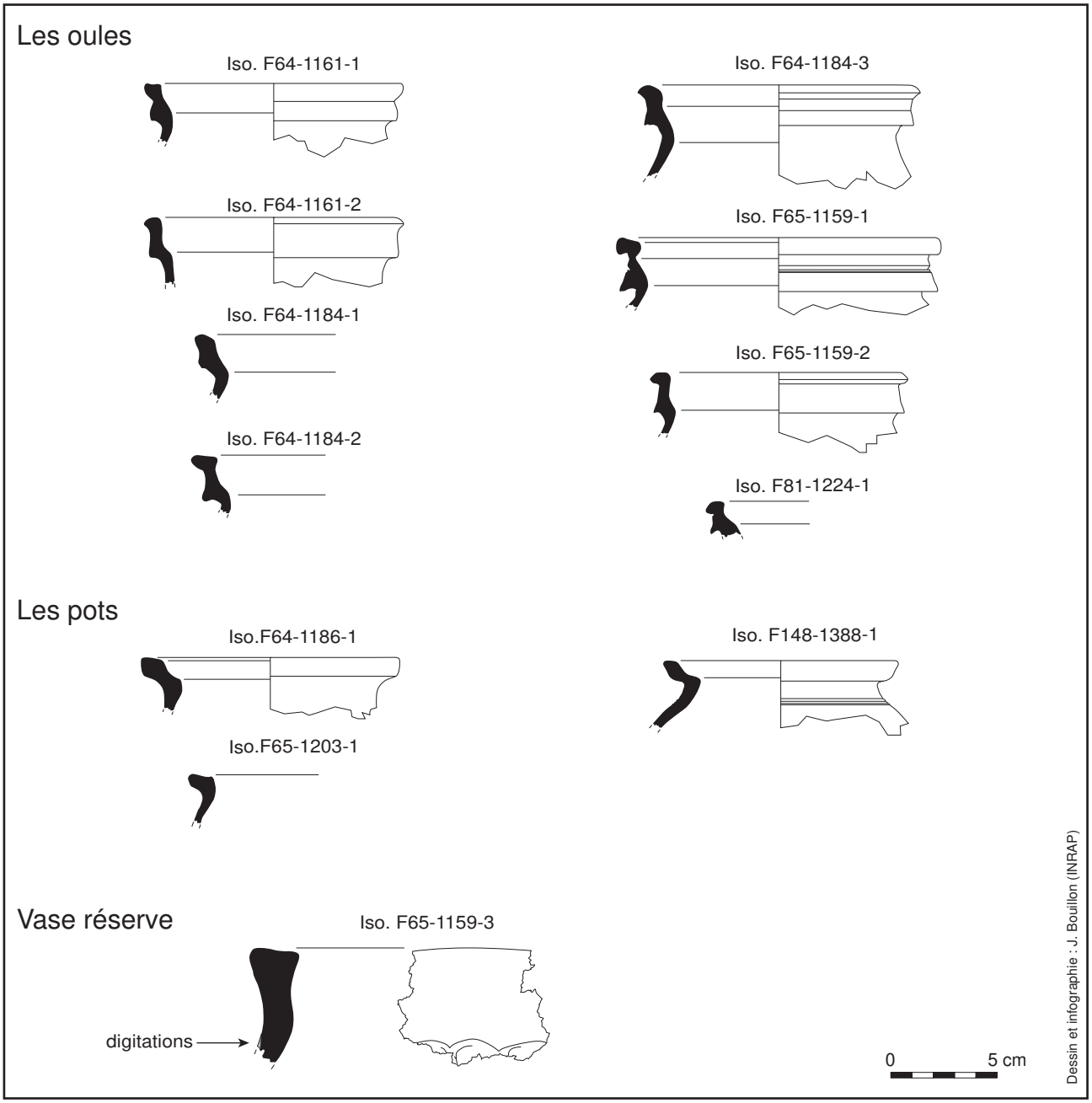



**Fig. 26 -** Quelques exemples de poteries issues des structures du XI^e^-XII^e^ s.

s'implanter, les espaces funéraires sont abandonnés. Les dernières inhumations sont donc très certainement datables du courant du XI^e^ s. Ainsi, on peut proposer le scénario suivant : reconstruction de la nef de l'église et ajout d'une abside en deux étapes rapprochées entre la fin du X^e^ (*terminus post quem* en 990) et le début du XI^e^ s. ; peu de temps après, abandon des espaces funéraires autour de l'église et recouvrement quasi immédiat par une ou plusieurs cellules d'habitat, délimitée(s) par un fossé au nord, au maximum durant la deuxième moitié du XI^e^ s. d'après les datations par la céramique.

L'ancien axe de circulation est abandonné, recouvert par des bâtiments, l'accès à l'église probablement détourné au-delà du fossé F64/65. Le recreusement du fossé (F65) et la poursuite des rejets domestiques, matérialisés par la présence de mobilier du XII^e^ s. dans les structures en creux, donne une indication sur la durée de fonctionnement de cet habi-

tat. Cette période d'environ un siècle correspond à un *hiatus* dans l'occupation funéraire au sein de l'emprise, puisque l'abandon des espaces funéraires extérieurs intervient alors que les espaces intérieurs de l'église ne sont pas encore investis par les tombes.

### 6.1.3. Agrandissements de l'église au nord et au sud aux XII^e^ et XIII^e^ s.

Les états de construction suivants se traduisent par des extensions au nord et au sud. D'abord le mur M21, toujours construit selon la méthode de la tranchée aveugle, avec de gros blocs de calcaire et de meulière noyés dans un mortier gris-beige : il s'appuie au sud sur le chœur (M145, Fig. 27) et forme une seconde abside orientale accolée à la première. Le mur est épais d'1,05 m et comporte deux contreforts sur son parement nord. Le mieux observé mesure 1,35 m de large pour 0,60 m d'épaisseur. Ils sont tous deux doublés vers l'intérieur de probables pilastres, marqué par des décrochements de 0,15 à 0,20 m d'épaisseur. La datation d'un échantillon de charbon dans le mortier de M21 livre un résultat calibré entre 1020 et 1160. Le mur recoupe par ailleurs plusieurs sépultures, dont une datée par $^{14}$C entre 890 et 1020 (F816). Au vu des éléments chronologiques des phases antérieures, on doit donc considérer que la construction de M21 intervient durant le courant du XII^e^ s. On peut également penser que l'occupation sur poteaux au nord est abandonnée et déplacée à l'occasion de l'édification de cette chapelle, puisqu'elle en recouvre une bonne partie. Nous savons, de plus, par les datations de la céramique, que l'habitat en question ne survit pas au-delà du XII^e^ s.

L'architecte Guérin relève ainsi avec justesse en 1863 : " à l'origine, il n'existait qu'une petite église du XI^e^ s., ainsi que l'atteste l'abside […]. Au XII^e^ s., il est permis de croire qu'on voulait alors augmenter l'œuvre du XI^e^ s., car le lieu où se trouve aujourd'hui la sacristie présente un sanctuaire demi-circulaire dans des dispositions, assez remarquables du reste " (AMJ, rapport de l'architecte sur la question d'emplacement d'une nouvelle église, 20 mars 1863). Nul doute en effet que les différents états décrits ci-dessus correspondent aux phases d'édification d'une nouvelle église de tradition romane.

Un dernier état de construction vient compléter ce programme vers le sud, bien plus mal conservé puisqu'il n'est restitué qu'à partir de tranchées de récupération (F105 à l'est, F1 au sud et F35 à l'ouest). Le mur M71 à l'est et quelques pierres du mur M4 au nord, sont les ultimes restes maçonnés des fondations de cet état, composés de blocs bruts de meulière et de calcaire pris dans une faible quantité de mortier pauvre. M71 est postérieur à M26 par son collage contre l'un de ses contreforts. L'ensemble forme une extension quadrangulaire de 9,50 m de long pour 5,80 m de large, dessinant une sorte de bras de transept faisant le pendant de la nef de la chapelle septentrionale. La datation peut être déduite de celles de deux sépultures ayant bénéficié de datations en laboratoire, l'une stratigraphiquement antérieure à M71 (F722), datée entre 1020 et 1160, et l'autre postérieure (F503), datée entre 1160 et 1270 (Cal AD). Ainsi cet état de construction peut être daté de la fin du XII^e^ ou début du XIII^e^ s.

L'absence totale de pierre de taille dans les niveaux de destruction ou de récupération permet de douter de l'emploi d'un moyen appareil pour l'ensemble des phases décrites ci-dessus. Une élévation de petits moellons de calcaire ou de meulière selon ce qu'offraient les ressources locales est probable. Quelques pierres de taille ont pu être employées aux encadrements de fenêtres voire aux contreforts ou aux chaînages, comme on le rencontre souvent.

La taille de l'église de Joué reste donc modeste, avec une largeur augmentée à 18 m au total par l'ajout de la chapelle et du bras de transept. On peut également penser qu'elle atteint sa longueur définitive, estimée d'après le plan de 1802 et les descriptions du XIX^e^ s. à 24 m. Rien à voir avec l'exemple de l'église de Rigny-Ussé, qui passe en deux étapes à la même époque d'une église de taille comparable à celle de Joué, à un bâtiment atteignant 38 m de long pour 26 m de large (Zadora-Rio *et al.* 1992 : 96-101). Néanmoins, comme le rapporte E. Zadora-Rio, l'agrandissement de l'église de Rigny n'est pas en rapport avec l'accroissement démographique mais plus avec la prospérité de l'abbaye de Cormery dont dépend la paroisse (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 239). Ce n'est pas le cas de l'église de Joué-lès-Tours qui se trouve sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Elle se rapproche plus d'autres petits édifices paroissiaux de Touraine comme celui de Lerné récemment étudié (Riou ; Marteau 2013), ou d'autres encore érigés en chefs-d'œuvre de l'art roman, comme Avon les Roches, Tavant, Cravant-lès-Coteaux ou Parilly (Chinon), pour ne citer que des exemples d'églises paroissiales dont un plan a été publié (*Val de Loire Roman…* 1965).

## 6.2. La période XI^e^-XIII^e^ s. : l'affirmation du statut de l'église de Joué

Le schéma évolutif observé à Joué-lès-Tours de la fin du X^e^ au XIII^e^ s. apparaît donc complexe (Fig. 28).

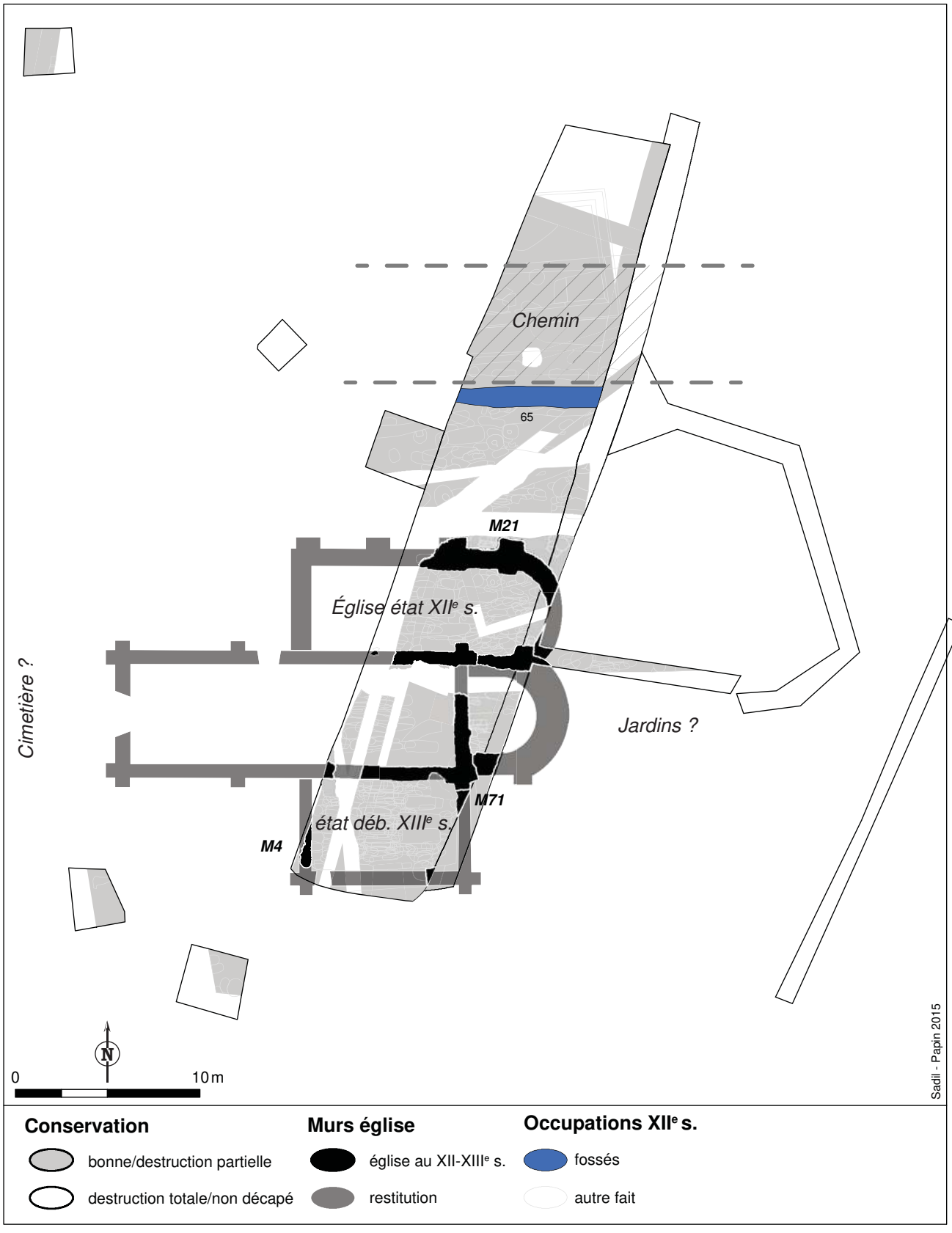



**Fig. 27 -** Plan des vestiges de la fin du XII$^{e}$-début XIII$^{e}$ s.

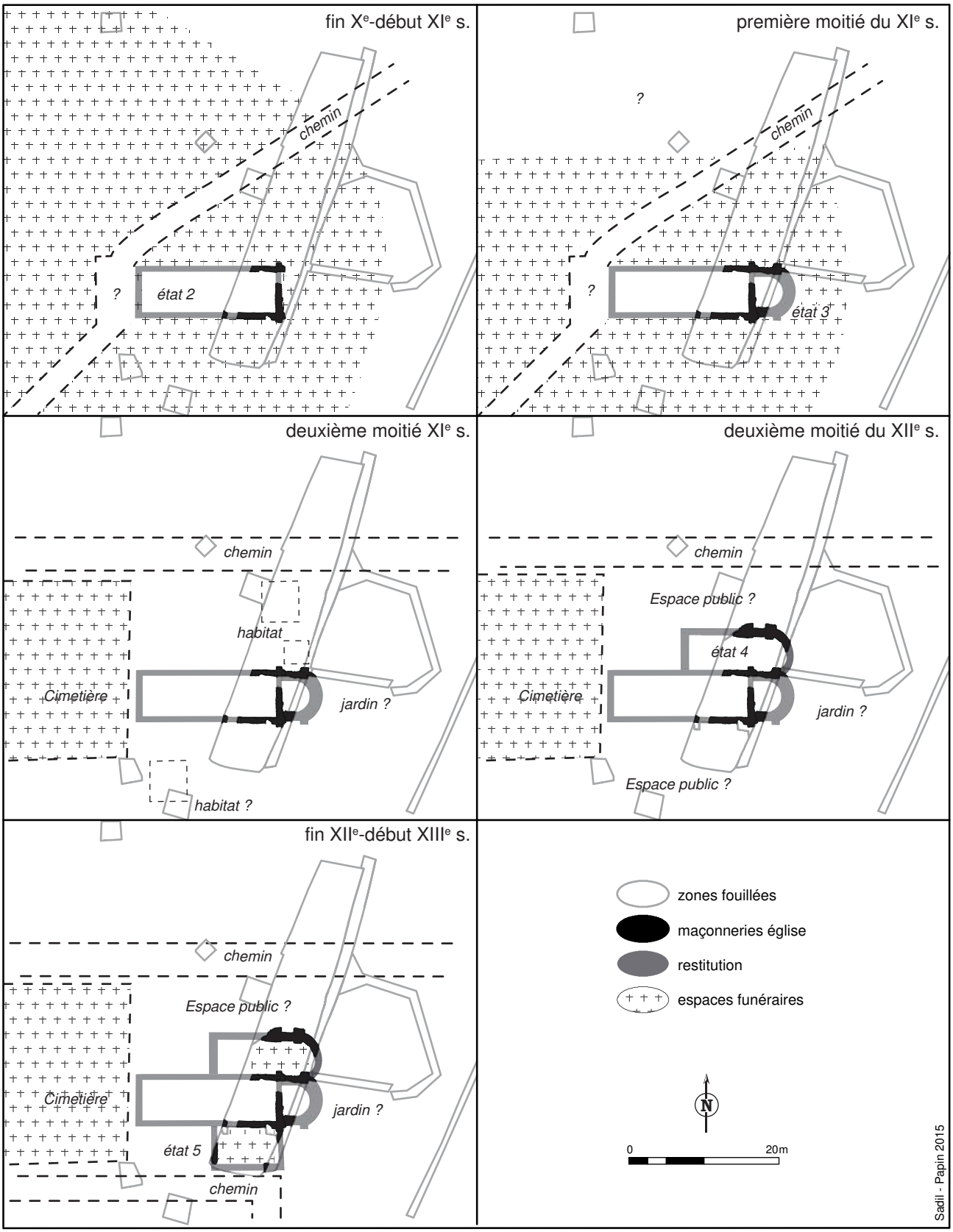



**Fig. 28 -** Plans synthétiques de l'évolution topographique du site de Joué-lès-Tours de la fin du xe au début du xiiie s.

De fait, on ne remarque pas de rupture radicale dans l'occupation du site entre le VIIIe et le XIe s. Le changement intervient progressivement, avec d'abord une reconstruction de l'église (fin Xe s. au plus tôt), l'ajout d'une abside (début XIe s.), puis avec l'abandon de grands espaces funéraires durant la deuxième moitié du XIe s., et leur investissement quasi immédiat par un habitat qui entretient topographiquement un rapport privilégié avec le lieu de culte. Cet abandon se traduit nécessairement par la constitution d'un espace cimétérial plus restreint, situé hors emprise de fouille, très probablement devant le portail ouest. On ignore tout de la nature de sa limite, de ses accès et de son paysage. Cependant, de nombreux exemples archéologiques montrent que la clôture, absente au haut Moyen Âge, se matérialise par la construction d'un mur au Moyen Âge classique. Rigny-Ussé, Lerné ou Crouzilles, entre le XIe et le XIIIe s., sont autant d'exemples documentés en Indre-et-Loire (Zadora-Rio et Galinié 2014 ; Riou et Marteaux 2013 : 31 ; Blanchard et Delémont 2009 : 60). On le constate aussi à Vilarnau (Pyrénées-Orientales) au XIIIe s. (Passarius, Donat et Catafau 2005 : 105). Les limites du cimetière peuvent toutefois prendre des formes diverses (fossés, haie, palissades), comme le suggèrent les sources textuelles et iconographiques médiévales (Prigent et Hunot 1996 : 102, Alexandre Bidon 1996 : 83 ; Alexandre-Bidon et Treffort 1993 : 84).

Sur le site de Rigny-Ussé, une première rétraction des espaces funéraires est constatée dès la fin du Xe ou au début du XIe s., de manière concomitante à l'ajout d'une abside tréflée à l'église. Or, c'est ce moment précis que retient E. Zadora-Rio pour placer le " passage " vers un statut paroissial : " l'hypothèse retenue est que ce recentrage marque le passage d'une zone d'inhumation distendue à un espace funéraire polarisé autour de l'église, et qu'il représente une matérialisation de la mise en place du cimetière paroissial, conçu comme " giron de l'église " (Zadora-Rio 2001 : 235). Selon les travaux des historiens, la notion fondamentale qui s'impose alors est celle de " limite sacrée " du cimetière, dont la diffusion et la matérialisation interviennent dans les rites de consécration surtout à partir du XIe s. Ils instituent un espace réservé aux morts dans le *circuitus* de l'église (Lauwers 2010 : 12 ; Iogna-Prat 2006 : 309-314). L'existence d'une " solidarité topographique nouvelle de l'espace funéraire et du lieu de culte " (selon les termes d'E. Zadora-Rio, repris par M. Lauwers et D. Iogna-Prat) est une des marques de l'affirmation du statut paroissial. On l'a vu, bien que la définition et la conceptualisation de la *paroisse* sont un fait de l'époque carolingienne (voir *supra,* § 4.3.4), M. Lauwers insiste sur l'aspect multiséculaire de cette évolution dont le processus s'achève très tardivement : " au XIIIe s., le processus de territorialisation des cellules de base de la société chrétienne avait fait son œuvre, et les juristes entreprirent donc d'ajuster leur vocabulaire à la situation nouvelle. Vers 1250 la *parrochia* […]fut pour la première fois clairement définie comme un cadre de vie, en même temps qu'un espace strictement délimité " (Lauwers 2010 : 24). Du point de vue archéologique E. Zadora-Rio souligne le possible décalage entre la mise en place des cadres juridiques et leur application : " l'*inecclesiamento* […] est un phénomène macro-historique qui ne perdrait rien de sa validité s'il était avéré que son influence sur l'organisation matérielle de l'espace a été faible, ou très différée " (Zadora-Rio 2008 : 71).

Les travaux de D. Iogna-Prat insistent sur le vaste phénomène de " monumentalisation " de l'église aux XIe et XIIe s., sous l'impulsion de la Réforme dite Grégorienne, qui tend à vouloir uniformiser la liturgie catholique et romaine en Occident. Le rite de consécration de l'église, du cimetière et de(s) l'autel(s) prend alors un rôle capital. La sacralisation de l'espace acquiert progressivement aux yeux des fidèles une importance particulière : on passe d'une idée augustinienne selon laquelle Dieu est présent partout et ne peut être contenu dans un lieu particulier, à l'idée que Dieu est " plus présent " dans l'église (et les espaces consacrés dont le cimetière) qu'à l'extérieur. C'est ce que D. Iogna-Prat nomme le " plus ecclésial " (Iogna-Prat 2006 : 358). Cette idée selon laquelle " le contenu " (L'Église), ne peut plus être pensé sans " le contenant " (l'église), dans lequel il inscrit l'essor et le triomphe de l'architecture romane, s'impose définitivement aux XIe et XIIe s. En cela, on peut voir dans le site de Joué une illustration de ce processus de " monumentalisation ", si modeste soit-il : la construction d'un nouveau sanctuaire dès le XIe s., d'un espace funéraire délimité à l'ouest, puis d'un second sanctuaire au XIIe s. (chapelle nord), vraisemblablement accompagnées d'une (ou plusieurs) nouvelle(s) consécration(s) des autels et du *circuitus* par l'évêque en sont les marques indéniables.

À la lumière de ces différents discours, apparaît l'idée que l'évolution ecclésiale et cimétériale procède de phénomènes imbriqués, complexes et lents, et que l'avènement du statut paroissial peut difficilement être résumé à un seul élément. Les multiples étapes de l'évolution du site de Joué du Xe au XIIIe s. illustrent parfaitement ce long proces-

sus de mise en place des cadres matériels et spirituels de la paroisse.

## 7. LE PÔLE PAROISSIAL DE JOUÉ DU XIIIE AU XVE S.

### 7.1. L'environnement de l'église : fixation des aires de circulation et déplacement de l'habitat

L'habitat qui se développe précédemment au nord et à l'est de l'église est donc abandonné au cours du XIIe s. (Fig. 29). La limite au nord composée du fossé F65 n'est plus entretenue et disparaît. Par la suite, un seul fait mal conservé (F79), de forme oblongue, est partiellement apparu sous la forme d'une cuvette de 0,15 m de profondeur. Parallèle aux fossés précédents, il semble le résultat du comblement d'une ornière plus que d'un réel creusement, indiquant la persistance d'un axe de circulation est-ouest dans cette zone. Il contenait deux tessons du XIIIe ou du XIVe s.

Toute la zone située au nord du mur de la chapelle (M21) est ensuite recouverte d'un remblai scellant l'ensemble des faits antérieurs. Il est composé de matériaux hétérogènes (moellons de silex et de calcaire, fragments de TCA) dans une matrice argileuse compacte d'où proviennent neuf tessons du XIIIe s. Celui-ci s'épaissit vers le nord, d'une dizaine de centimètres à près de 50 cm, environ 10 m au nord de l'église. Le remblai vient donc niveler une bande de terrain situé au nord de l'église peut-être pour créer un espace public. Le large chemin figurant dans cette zone sur les plans de l'époque moderne pourrait donc remonter au XIII-XIVe s. À l'est (zone 7), les structures domestiques antérieures sont également surmontées d'un remblai, mais de nature différente : composé de limons bruns assez homogènes, il s'apparente à des terres de jardins.

Au sud de l'emprise, on observe une stratification différentielle de part et d'autre de F1, entre l'espace intérieur de l'église, qui sera massivement utilisé pour des inhumations, et l'extérieur (Fig. 30). L'apparition du terrain naturel observé par lambeaux à l'intérieur vers 79,55 m NGF, se situe près d'un mètre au-dessus de la cote d'apparition à l'extérieur (78,60 m NGF), ce qui implique qu'une large excavation a été effectuée au sud de l'église. Aucune fosse sépulcrale n'a été découverte, probablement détruite par ce creusement. L'image que renvoie la stratigraphie est celle d'une alternance de niveaux d'occupations (limons bruns compacts) et de remblais comportant une part importante de calcaire pulvérulent (construction ?) sur une épaisseur de 0,90 m. La dizaine de tessons prélevés dans cette séquence sont tous de productions des XIIIe-XIVe s. Ce dépôt est donc contemporain ou postérieur à l'édification du transept. La vision extensive nous manque ici pour bien caractériser cet espace. Cependant, en faisant appel à l'iconographie moderne, on peut supposer qu'il est, à partir du XIII-XIVe s., comme au nord, dévolu à un espace public. Une petite place de forme triangulaire d'où partent deux chemins vers le nord et l'ouest, figure en effet sur les plans des XVIIIe et XIXe s. Le plan de 1802 indique à cet endroit un orme remarquable (Fig. 9).

Ainsi, à la suite de l'abandon de l'habitat dans l'environnement immédiat de l'église au cours du XIIe s., très peu de traces d'occupation durable sont présentes à l'intérieur de l'emprise fouillée. Seules trois structures, vraisemblablement à vocation domestique, se trouvent à l'extrême nord-ouest en zone 11, malheureusement observées sur une très petite surface comportant de nombreuses perturbations récentes (Fig. 31). Deux petites fosses ou trous de poteau (F164 et 166) ont été vus dans la berme à l'issu du décapage et ont livré quelques tessons de la fin du XIIe ou du XIIIe s. au nettoyage de la coupe. Une grande excavation indéterminée (F165), apparemment subrectangulaire, d'au moins 2,50 m de long a été fouillée sur environ ¼ de sa surface estimée. Le profil nord présente une marche creusée dans le calcaire. Le comblement composé de cailloux et moellons de calcaire et de silex, dans un limon très argileux hétérogène, contenait seulement deux tessons de la fin du XIIe ou du XIIIe s., et un fragment de pied de verre peut-être un peu plus tardif (XVe s. ?). Il pourrait s'agir d'un petit cellier, qui aurait été comblé durant le bas Moyen Âge.

La présence de ces quelques structures pourrait traduire un déplacement de l'habitat à partir de la fin du XIIe ou du début du XIIIe s., investissant les abords du cimetière nouvellement délimité à l'ouest de l'église. D'après les plans anciens, l'espace de la zone 11 apparaît situé sur l'emprise d'un chemin nord-sud partant vers la vallée du Cher, expliquant peut-être l'absence de structures postérieures, ce qui constituerait par ailleurs un nouvel indice de la fixation des espaces de circulation et des chemins durant cette période. L'habitat disparaît désormais de notre emprise de fouille jusqu'aux XVIIIe-XIXe s.

### 7.2. L'établissement d'inhumations à l'intérieur de l'église

On dénombre 48 inhumations qui appartiennent aux XIIIe-XVe s. (groupe 3), auxquelles il faut ajouter une partie des 18 individus moins bien datés (groupe 4, XIIIe-XVIIIe s.). Désormais, au sein de l'emprise de fouille, seuls les espaces intérieurs de l'église sont

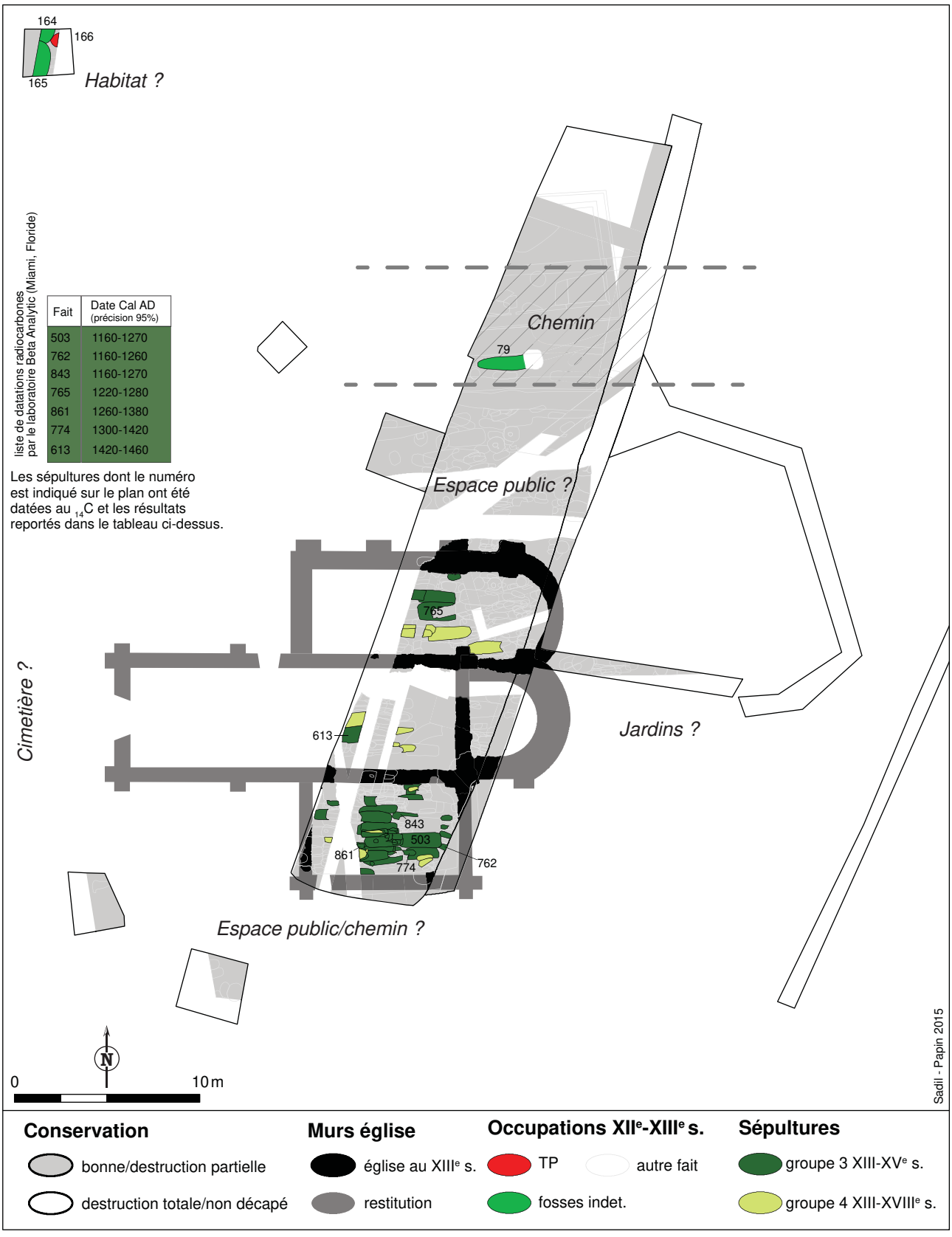



**Fig. 29 -** Plan des vestiges début XIIIe-XVe s.

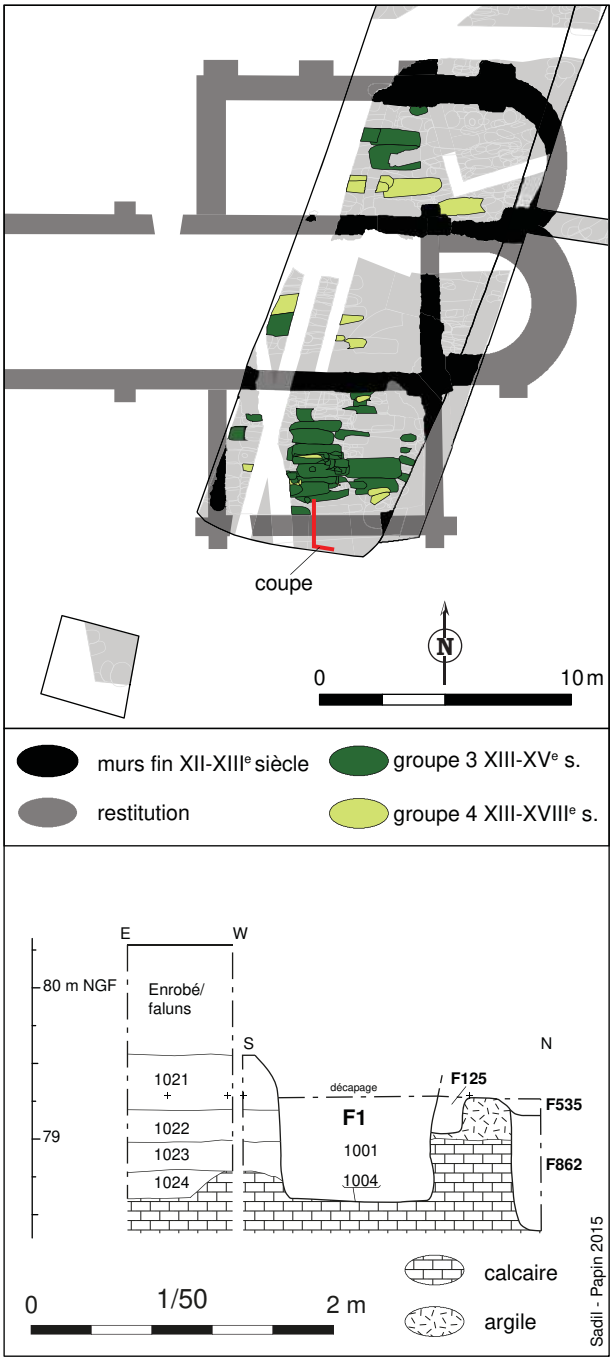



**Fig. 30 -** Coupe de la tranchée de récupération F1 (mur sud du transept), avec stratification différentielle entre l'intérieur et l'extérieur de l'église.

utilisés à des fins funéraires. Près de 80 % des inhumations sont situées dans le bras méridional. Cinq sépultures sont identifiables dans la chapelle (et quatre du groupe 4, mal datées), et une seule dans la nef (et quatre du groupe 4) datée par $_{14}$C entre 1420 et 1460 Cal AD (F613). Il semble donc que la nef de l'église ait gardé avant le XV$^{e}$ s., un statut particulier où les morts n'ont pas leur place. Les seules parties latérales de l'édifice de culte ont ainsi été utilisées dès le XIII$^{e}$ s., mais avec cependant une fréquence nettement différente. Sur les 300 ans de la période considérée, cela représente une sépulture tous les 5 à 7 ans dans le bras sud du transept, contre une tous les 35 à 75 ans dans la chapelle, pour une surface fouillée équivalente d'environ 30 m². La chapelle nord semble donc réservée à des sépultures privilégiées, comme l'indique également la découverte de la seule sépulture à coffrage maçonnée du site (F745), mise au jour dans cette partie. Les parties sacrées (absides du chœur et de la chapelle nord) restent en revanche préservées de toute fosse.

On assiste donc à une rupture radicale dans les pratiques funéraires à partir du XIII$^{e}$ s. Alors que pendant les quatre siècles précédents, un seul individu a été mis au jour à l'intérieur de l'église, celle-ci va être progressivement investie par un nombre important de tombes. Cela se traduit par l'utilisation des parties latérales de l'édifice, puis de la nef à partir du XV$^{e}$ s. Ce phénomène est largement attesté par ailleurs, dans des contextes aussi bien monastiques que paroissiaux (Sapin 1996 ; Colardelle 1983 : 369 ; Prigent et Hunot 1996 : 96). Dans la collégiale Saint-Mexme de Chinon par exemple (qui possède le statut paroissial), certains espaces sont très utilisés dès les XIII$^{e}$ -XIV$^{e}$ s. (porche occidental, la chapelle septentrionale et les collatéraux). La nef connaîtra une utilisation " jusqu'à saturation " seulement à l'époque moderne (Lorans 2006 : 226-229). À Cergy-Pontoise, ce n'est qu'après la construction de deux chapelles de part et d'autre du chevet au XIV$^{e}$ s., que quelques sépultures en coffrage s'installent à l'intérieur (Riou *et al.* 2005 : 133). Elles sont, d'après les auteurs, des tombes de dignitaires ayant financé la construction des chapelles " privées ". L'utilisation massive de la nef n'interviendra qu'à partir du XV$^{e}$ s.

À Joué-lès-Tours, au vu du faible nombre de sépultures dans la chapelle septentrionale et de l'absence d'immatures, on peut douter que cette partie ait été accaparée par une famille. On peut en revanche privilégier l'hypothèse d'une distinction sociale et/ou statutaire (ecclésiastiques ?). La seule sépulture en coffrage de pierre découverte à Joué est située en plein centre de la chapelle (F765 : 1220-1280 Cal AD). De même que la plus ancienne sépulture en cercueil, dotée de pots à encens (F830 : fin XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ s.). Les sépultures à caractère privilégié ne sont cependant pas absentes du transept méridional, avec en particulier F503, datée du XIII$^{e}$ s. (1160-1270 Cal AD), qui est la seule surmontée d'une dalle en calcaire, sans inscription, mise au jour en place. À noter que l'on connaît une autre dalle funéraire provenant de l'église de Joué (Fig. 31).

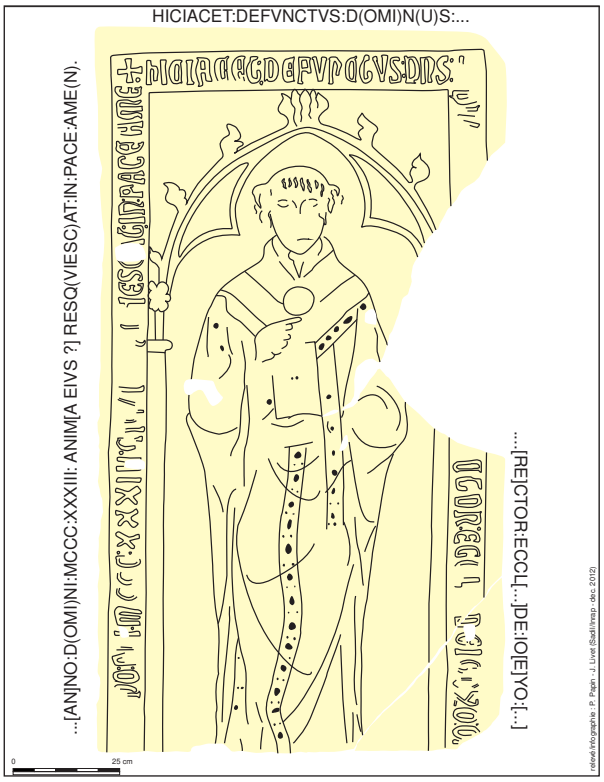



**Fig. 31 -** Relevé de la dalle funéraire du XIV^e^ s. provenant de l'ancienne église de Joué, conservée dans la collection de la Société Archéologique de Touraine.

Vraisemblablement démontée en 1868, elle a été réemployée comme table d'autel devant la croix centrale du cimetière du Morier, jusqu'en 1957 alors que ce dernier est désaffecté. Le maire de Joué en fait alors don à la Société Archéologique de Touraine, qui la possède encore. La dalle représente, dans un arc trilobé orné de fleurons, un ecclésiastique reconnaissable à sa tonsure, son aube et son étole. L'inscription partiellement conservée, nous livre la date (MCCCIII), ainsi que le statut du défunt : [*RE*]*CTOR DE JOEYO*. On ignore d'où provient précisément cette dalle à l'intérieur de l'église.

### 7.3. Le bas Moyen Âge à Joué : fixation des structures du pôle paroissial

À partir des XIII^e^ et XIV^e^ s., le site de Joué-lès-Tours connaît donc une fixation des aires de circulation autour de l'église. Hors emprise, il faut probablement imaginer l'appropriation par les habitations des espaces situés autour du cimetière et le long de ces chemins. Le centre paroissial prend une forme qui ne bougera quasiment plus jusqu'au XIX^e^ s. Certes, celui-ci n'a probablement jamais été très étendu et densément peuplé comme le prouve l'étude des plans et des sources écrites de l'époque Moderne. L'image renvoyée par le site de Joué-lès-Tours pourrait à ce titre être rapprochée de la représentation iconographique " idéale " de l'église et du cimetière figurant dans *Les très riches heures du Duc de Berry* du XV^e^ s. Elle représente une petite église avec une annexe (maison du prêtre, presbytère ?) et cimetière entouré d'une simple barrière en bois, avec de rares marquages au sol, une grande croix centrale et un arbre remarquable, le tout bordé d'un chemin de terre. Un grenier, des maisons en matériaux périssables avec jardins et puits répartis de manière éparses autour du cimetière, donne l'impression d'un habitat peu polarisé (ALEXANDRE-BIDON et TREFFORT 1993 : 253).

Au sein du territoire de Joué-lès-Tours, des écarts importants dans l'habitat ont vraisemblablement toujours existé et le pôle paroissial est resté à distance des grands axes de circulation (Fig. 32). Au cours du Moyen Âge, l'axe principal au sein de la paroisse semble rester le " Grand chemin " vers Monts et Mont-

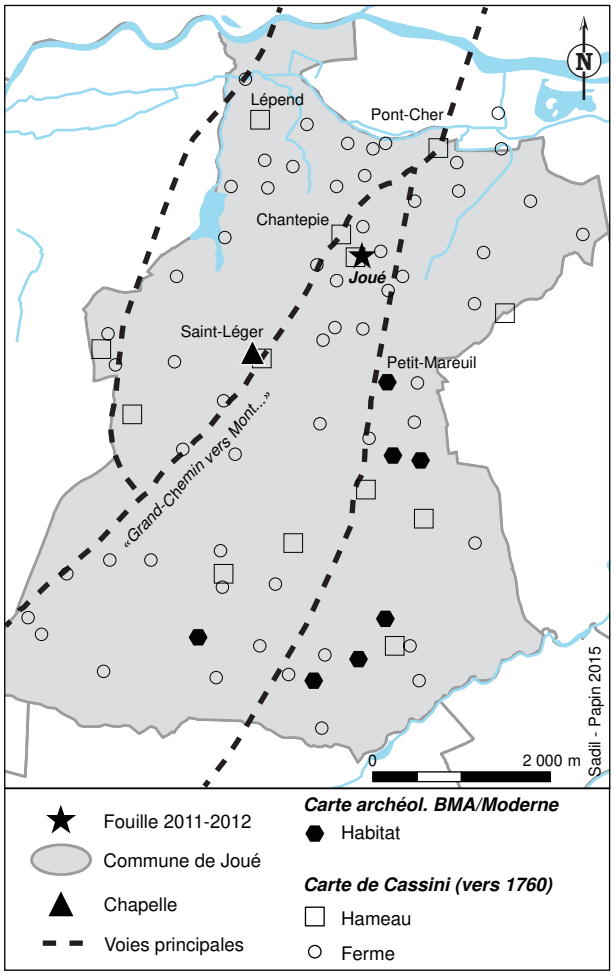



**Fig. 32 -** Topographie historique de la commune de Joué-lès-Tours au bas Moyen Âge et à l'époque Moderne (XIII^e^-XVIII^e^ s.).

bazon (mentionné en 1282 et 1483), reprenant le tracé de la voie antique Tours-Poitiers. Il passe par les hameaux de " Pont-Cher " (cité dès 919, puis en 1370), " Chantepie " (cité dès 931) et à proximité de la chapelle Saint-Léger (mentionnée en 1170, cf. *supra*). Sur les plans des XVIIIe et XIXe s., les hameaux de Pont-Cher, Chantepie ou encore Lépend (cité en 1316), comptent plus de maisons que le chef-lieu de paroisse. Par ailleurs, la carte archéologique ne reflète certainement pas la réalité du peuplement au bas Moyen Âge et à l'époque Moderne. On y note simplement la découverte d'une probable maison forte au " Petit-Mareuil " des XIIIe-XIVe s. (cité en 1282, voir Joly *et al.* 2006b, Carré de Busserolle 1880), ainsi que quelques fermes, possédant des éléments de bâtis anciens.

En outre, l'étude des cartes anciennes (carte de Siette de 1619, voir Fig. 7, ou encore carte de Cassini, dressée pour la région vers 1760) reflète bien cette nature fortement dispersée de l'habitat sans doute héritée de l'époque médiévale. Aux confins de l'aire d'étude menée par D. Pichot, l'exemple de Joué entre dans le " modèle " proposé du " village éclaté " de l'Ouest de la France : la dispersion – et l'exemple de Joué montre bien qu'elle prend son origine dès le haut Moyen Âge – était, semble-t-il, " trop ancrée dans les pratiques sociales et sans doute les mentalités pour être totalement remise en cause " par la fixation du pôle paroissial (Pichot 2002 : 351).

Au sein de ce modeste centre, on constate que l'église n'a connu qu'une monumentalisation relative aux XIe et XIIe s. Par ailleurs, les rares marques d'inhumations à caractères privilégiés au sein même de l'espace funéraire paroissial le plus prisé à savoir l'église, confère au site de Joué une simplicité particulière. L'absence de mention de la paroisse de Joué-lès-Tours dans les *pouillés* du diocèse de Tours de 1350 appuie cette remarque. Les pouillés sont en effet des actes liés à la fiscalité, amenant à penser que certaines paroisses " trop pauvres pour être taxées sont passées sous silence " (Zadora-Rio 2008 : 34).

## 8. JOUÉ À L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE (XVIe-XIXe S.)

### 8.1. Dernier agrandissement et restaurations de l'église (XVIe-XVIIIe s.)

Durant la période Moderne, cinq états de constructions ou de restauration de l'église ont été reconnus, plus ou moins bien identifiés et datés (Fig. 33). Dans la partie sud de l'édifice, deux phases de construction peuvent être distinguées. M3 est un moignon de maçonnerie de 1,50 m et de long et 0,50 m de large, faite d'une unique assise de blocs de tuffeau équarris. Il s'agit probablement de la fondation d'une structure hors sol, installée dans l'angle sud-ouest du transept. Si l'on recale l'emplacement de ce mur sur le plan de 1802, il se trouve devant une porte du mur sud, et pourrait donc correspondre à la fondation de quelques marches reliant les niveaux de sols intérieurs et extérieurs. Cette interprétation est renforcée par un texte tardif de 1864 indiquant que le sol de l'église est situé à 1 m en dessous de la place (ADIL 2O122/47).

Cette structure M3 a été épargnée lors de la récupération (F35) du mur ouest du transept (M4). Or, une relation d'antériorité a été constatée entre les tranchées de récupération F35 et F1, cette dernière résultant de la destruction de l'église en 1868. Par ailleurs, des sépultures tardives recoupent le comblement de F35 (F510 : post. 1670 Cal AD ; F559 et F593 datables des XVIe-XVIIe s). Autrement dit, le mur sud du transept est encore en élévation lorsque le mur ouest est détruit et que se poursuit l'activité funéraire. La tranchée F35 constitue ainsi probablement la seule trace matérielle de l'édification du collatéral sud figurant sur le plan de 1802. Sans argument chronologique fiable, on ne peut que supposer sa datation autour du XVIe s. Avec près de 50 m² supplémentaires, il constitue un agrandissement non négligeable pour ce petit édifice, dont la surface totale est estimée en 1863 à 275 m² (ADIL 2O122/47). Nous pouvons également rapprocher de cette phase la maçonnerie M160 observée très partiellement en zone 10. Selon l'analyse du plan de 1802, ce large massif de fondation concorde avec l'emplacement d'un contrefort oblique à l'angle sud-ouest du nouveau collatéral (Fig. 9).

Parallèlement, deux états de restauration mal datés de la chapelle septentrionale ont été perçus à la fouille. Le premier est représenté par les murs M20, M38 et M156. Ces trois maçonneries présentent un mode de construction toujours similaire : blocs de calcaire et de meulière, noyés dans un mortier de chaux remplissant une tranchée de fondation aveugle. Ces éléments viennent épaissir le mur de la chapelle septentrionale sur une largeur de 0,55 à 0,65 m, en venant combler les portions situées entre les contreforts. Cette première restauration n'a pas suffi : trois massifs de maçonneries, M19, M51 et M108, viennent par la suite épauler le tout. Ces murs sont grossièrement similaires aux précédents mais avec un mortier pauvre en chaux et friable. Le mieux conservé (M51) mesure 2,20 m de long et 1,80 m de large. Ces constructions correspondent aux très gros contreforts observés sur le plan de 1802.

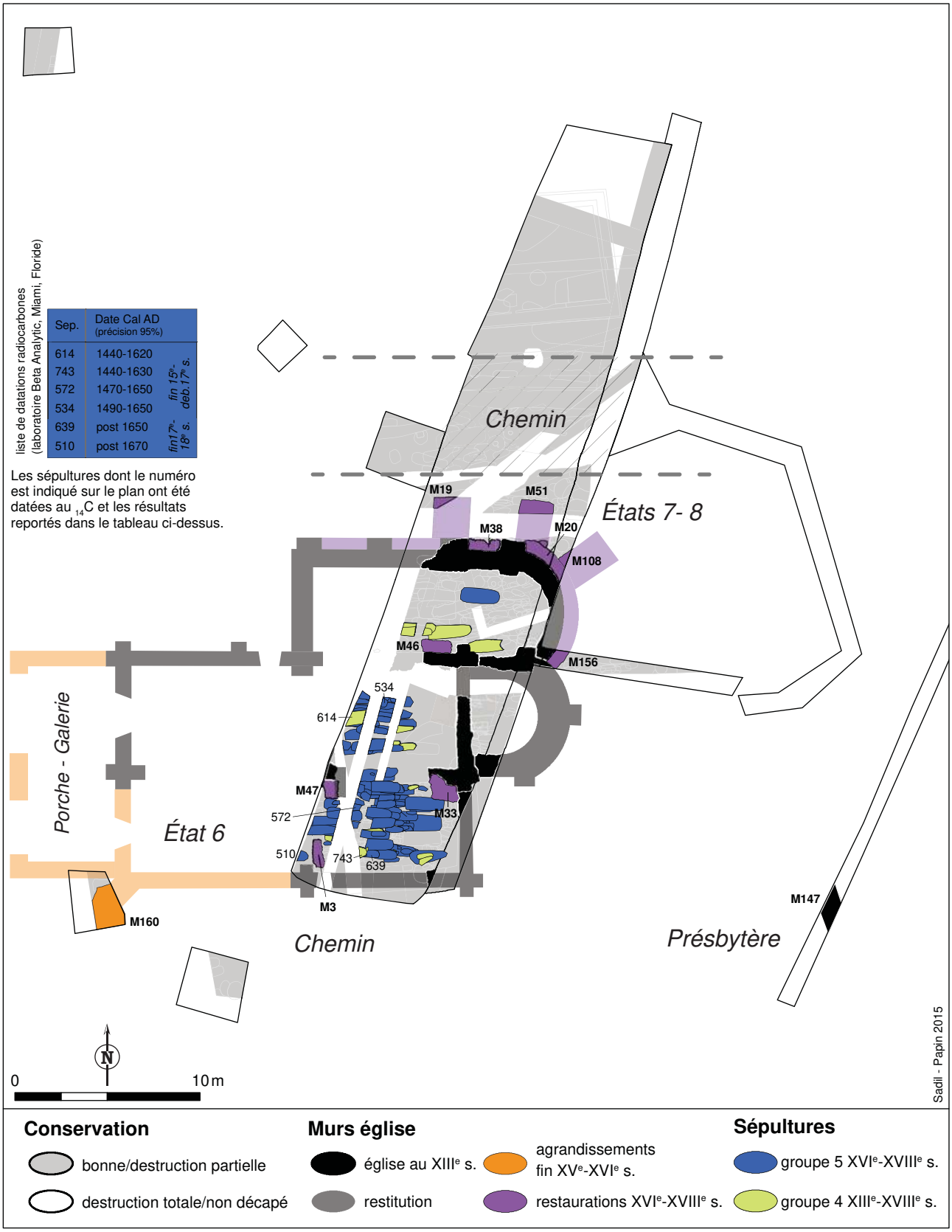



**Fig. 33 -** Plan des vestiges XVIe-XVIIIe s.

Trois dernières maçonneries (M33, M46 et M47), correspondent à des reprises que nous pouvons associer, au regard de leur emplacement et de leur facture, à une même phase de construction. Elles se présentent comme des renforts de fondations de 1,50 m de large sur 0,50 à 0,80 m d'épaisseur, épaulant les angles de la première travée de la nef. Un document de 1702 mentionne que " les six piliers qui sont les soutiens de l'église menacent une ruine évidente ". Il est probable que ces éléments soient un témoignage de leur restauration au XVIII^e s.

### 8.2. Évolution des espaces funéraires (XVI^e-XVIII^e s.)

Cent inhumations ont été comptabilisées dans le groupe chronologique n^o 5 que l'on situe entre le XVI^e et la fin du XVIII^e s. Signalons une nouvelle fois que 18 inhumations du groupe 4 peuvent s'ajouter à cette période. L'évolution de la répartition des inhumations est marquée par un phénomène majeur qui est l'investissement massif de la nef. On y compte en effet 32 sépultures, contre une à la période précédente (et quatre mal datées). Dans le même temps, le bras sud du transept apparaît encore plus utilisé, avec au moins 68 sépultures (42 à la période précédente, et 10 mal datées). Si l'on rapporte ces effectifs à la surface fouillée, on remarque que les densités sont légèrement plus importantes dans la nef (entre 3,2 et 3,6 sépultures par m²) que dans le transept sud (entre 2,6 et 3,1 par m²). La carte des densités montre que la nef devient le secteur le plus utilisé de l'église et non plus le transept. *A contrario*, la chapelle nord apparaît utilisée de plus en plus rarement. En fait, une seule sépulture (F583) appartient avec certitude à la période, avec un dépôt de vase funéraire de la fin du XV^e ou du XVI^e s. Rappelons cependant que quatre inhumations appartenant au groupe 4 sont situées dans cet espace, dont certaines comportent des indices de datation tardive (F576 : inhumation d'un prêtre avec orientation divergente ; F793 : présence d'un anneau en bronze). Toujours est-il que " l'élection " au droit de se faire inhumer dans cet espace apparaît plus rare, voire disparaît complètement à partir du XVII^e s.

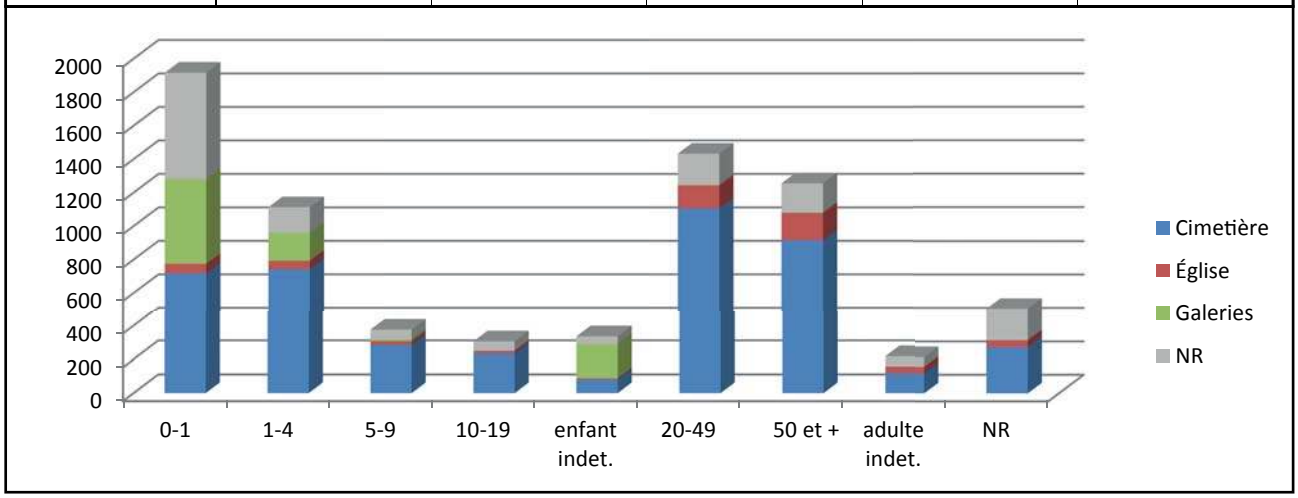
À l'intérieur de l'église, des espaces vides permettent de restituer la présence d'éléments hors sol ayant contraint l'emplacement des sépultures. Dans la nef, les tombes s'alignent clairement à l'est devant l'emplacement de l'autel majeur. L'espace sacré du chœur est toujours préservé. On distingue également, la présence d'une bande d'environ un mètre situé le long du mur est du transept sud. On peut sans doute restituer à cet endroit la présence d'un petit autel secondaire, par ailleurs représenté sur le plan de 1802. D'autre part, les sources archivistiques nous indiquent que l'abside de la chapelle nord est transformée tardivement en sacristie, mentionnée pour la première fois en 1717 et représentée sur le plan de 1802 (Fig. 9). Elle apparaît séparée du corps de la chapelle par un mur percé d'une porte, qui n'a laissé aucune trace archéologique, si ce n'est là encore, qu'un vide d'inhumation. Un autre autel est représenté appuyé sur son parement ouest. Rappelons que des testaments et les registres paroissiaux au XVII^e et XVIII^e s. relatent l'existence de deux chapelles (Notre-Dame et Saint-Roch), situées dans les parties latérales de l'église.

L'étude détaillée des registres paroissiaux d'Ancien Régime conservés pour la paroisse de Joué (1670-1792), effectuée à l'occasion de l'opération par F. Yvernault (Inrap), apporte des informations essentielles à la compréhension globale du site. Le nombre d'actes de décès comptabilisés en 122 ans est de 7452, soit une moyenne de 61,08 inhumations par an (Tabl. 2). Le chiffre est néanmoins sous-estimé, en raison de la médiocre tenue des registres au début de la période. Notons qu'une partie de ces décès ne concernent pas les habitants de la paroisse de Joué, avec notamment une proportion importante d'enfants, le plus souvent de Tours, placés en nourrice (581) ou à l'Hôpital de la Madeleine[25] (33) décédés à Joué, soit 8,2 % du total des inhumations de la paroisse ou un peu plus de 15 % si l'on ne retient que les actes de décès des immatures.

Les registres mentionnent trois espaces d'inhumation distincts : le " cimetière ", " l'église " et les " galeries ". Ce dernier espace apparaît tout à fait particulier puisqu'il accueille 896 inhumations dont 890 individus de moins de 5 ans. L'existence de " galeries " autour de l'église n'est pas mentionnée par d'autres sources. Cependant, un large porche devant le portail ouest, attesté par le plan de 1802, pourrait être l'élément désigné par l'appellation " galeries " (Fig. 9). C'est le cas notamment à Rigny-Ussé, où les registres indiquent également des " galeries " et où la limitation des inhumations d'immatures à l'avant du portail occidental a été démontrée par l'archéologie (Zadora-Rio *et al.* 1992 : 160). À Joué, ce porche est d'environ 30 m² tout au plus d'après le plan de 1802. Or, le nombre d'inhumations implique une densité approchant les 30 sé-

25. Lieu d'accueil, souvent temporaire, pour les enfants abandonnés.

| âge au décès/localisation | Cimetière | Église | Galeries | Non Renseigné | Total/âge |
|---|---|---|---|---|---|
| **0-1** | 717 | 57 | 508 | 634 | **1916** |
| **1-4** | 742 | 50 | 168 | 152 | **1112** |
| **5-9** | 285 | 21 | 12 | 57 | **375** |
| **10-19** | 233 | 16 | | 56 | **305** |
| immature indet. | 81 | 7 | 202 | 45 | **335** |
| *sous-tot immat.* | *2058* | *151* | *890* | *944* | ***4043*** |
| **20-49** | 1106 | 137 | 2 | 187 | **1432** |
| **50 et +** | 915 | 163 | 3 | 174 | **1255** |
| adulte indet. | 118 | 40 | | 59 | **217** |
| *sous-tot adultes* | *2139* | *340* | *5* | *420* | ***2904*** |
| Non Renseigné | 277 | 41 | 1 | 186 | **505** |
| **Total/localisation** | **4474** | **532** | **896** | **1550** | **7452** |




**Tabl. 2 -** Tableau et graphique du dénombrement des actes de sépultures dans les registres paroissiaux de Joué-lès-Tours (1671-1792).

pultures par m² en un siècle environ. La fréquence d'utilisation des galeries a varié durant la période, avec notamment une phase d'abandon entre 1717 et 1733 qui ne trouve pas d'explication, si ce n'est justement la saturation de l'espace. Rappelons que l'étude documentaire a prouvé que la paroisse de Joué possède deux cimetières, au moins depuis 1619. Ainsi, il faut considérer qu'une grande partie des 4474 inhumations localisées par la mention " cimetière " l'a été dans le cimetière du Morier, le plus vaste, de même que pour les 1550 actes où la localisation n'est pas renseignée.

Les registres paroissiaux nous permettent de connaître avec précision la date de l'arrêt des inhumations dans l'église. La dernière mention a lieu en novembre 1775, tandis que la dernière sépulture d'enfant sous les galeries a lieu en février 1776. Ainsi, en 105 ans (1670-1775), on compte 532 actes localisant la sépulture dans l'église (7 % du total). La proportion d'immatures dans l'église apparaît faible (151 d'individus[26] de moins de 20 ans soit 28,4 %). D'un point de vue archéologique on constate que la proportion d'immatures découverts est moins élevée (25,4 %), certainement en raison de la destruction totale de certaines tombes de très jeunes lors de la rotation des sépultures.

La date d'arrêt des inhumations *in ecclesia* en 1775-1776 coïncide avec la date du décret royal du 10 mars 1776 qui modifie la police des inhumations dans tout le royaume. On peut ainsi penser qu'à cette époque, l'ensemble du cimetière situé à l'ouest de l'église est également abandonné, celui du " Morier " éloigné de l'habitat, devenant exclusif. L'époque est en effet marquée par un vaste mouvement de mise à l'écart des morts durant la seconde moitié du XVIII[e] s. (LORANS 2007 : 194). On peut noter la similitude avec l'exemple de Rigny-Ussé, où

26. Notons que sur ces 151 individus, 44 (29,1 %) sont des enfants placés en nourrice.

l'intérieur de l'église n'est plus utilisé également à partir de 1775 (Zadora-Rio *et al.* 2001 : 194).

### 8.3. La construction d'un nouveau presbytère au XVIIIe s.

Un document de 1699 signale que le presbytère et son jardin se trouvent " devant la principalle porte de leglise dudit joué ", le long du " chemin tendant de joué aux trois croix " (ADIL G1251). Ainsi, le presbytère apparaît à cette époque localisé à l'ouest de l'église, probablement en face du portail occidental, en rebord du cimetière paroissial. Or, sur les plans des XVIIIe et XIXe s. le presbytère est accolé au sud-est de l'église, ce qui indique qu'il a été déplacé dans le courant du XVIIIe s. La maçonnerie M147, la seule découverte à l'est de l'église (zone 6), est une fondation de blocs de meulières bruts qui n'a été observée que succinctement lors d'une surveillance de travaux (Fig. 33). Son emplacement et son orientation permettent de supposer qu'elle appartient au nouveau presbytère.

### 8.4. Les derniers temps de l'église de Joué-lès-Tours (1775-1868)

À la suite de l'abandon de sa fonction funéraire, les sources archivistiques nous livrent des informations sur l'édifice qui n'ont pas été perçues à la fouille. En 1830, la construction de voûtes en briques est réalisée. En 1832, le sol de l'église est entièrement refait. La différence de niveau entre le sol de l'église " deux pieds " plus bas que les terrains environnants est alors évoquée, provoquant le mauvais état des murs qui souffrent d'humidité. Il est prévu d'exhausser d'un demi-pied la surface de l'église.

Pour l'époque contemporaine, quelques traces d'occupation ont été mises au jour dans l'environnement de l'église (Fig. 34). Certaines structures comme F63, pourraient correspondre à des réfections du chemin longeant l'église au nord, mais d'autres restent non caractérisables. Deux d'entre elles (F18, F67), apparaissent antérieures à l'installation des murs M10 à M13, qui composent l'extrémité orientale d'un bâtiment de 6,80 m de large, aux murs épais de 0,65 m. Le gouttereau sud (M12) peut être équivalent à un autre mur repéré plus à l'ouest (M28, zone 4), permettant de restituer un édifice de 20 m de long au minimum. Le mur M12 est conservé sur une hauteur d'environ 2 m, divisée entre 1 m de fondation et 1 m d'élévation, séparés par un ressaut. Le parement interne de l'élévation est enduit de ciment. Le bâtiment est partitionné dans un second temps par la construction du mur M13, conservé sous la forme d'une simple semelle de béton.

Ce grand bâtiment s'installe sur un espace auparavant vide, situé au-delà du chemin longeant le nord de l'église, comme on peut le constater sur le plan cadastral de 1826 (Fig. 3). Un plan plus tardif de 1865 sur lequel figure le bâtiment livre un *terminus ante quem* (AMJ, non coté). La construction a été suivie du creusement d'un fossé le long du mur sud (F68), peut-être lié au drainage.

L'édification de ce bâtiment au nord précède donc de quelques années la destruction de l'église alors millénaire. L'étude documentaire a permis d'en décrypter les étapes, de la décision prise par le conseil municipal en 1863, jusqu'au réaménagement de la place et à l'inauguration de la nouvelle église en 1868-1869. Les murs du bras sud du transept sont quasi entièrement récupérés, alors que des tranchées de récupération partielles ont été repérées au-dessus des murs M6-M26 (F35), M20-M21 (F52), M56 (F155), M145 (F31) et M160 (F161), montrant que toutes les élévations ont été systématiquement et méthodiquement démontées. Les archives décrivant la destruction nous informent que la place est nivelée par les déchets issus du démontage. Un document de 1869 mentionne la construction d'un mur séparant la parcelle du presbytère de la nouvelle place. La largeur (0,60 m) et la profondeur de fondation (1 m) sont indiquées. Ce mur a été retrouvé, numéroté M2/M24, correspondant avec la limite de la parcelle du presbytère visible sur un plan de 1886 (Fig. 35).

Ce dernier plan représente également le bâtiment décrit plus haut, récemment construit au nord de l'emprise, sur lequel un nom est indiqué : " Besnard Seguin ". Ceci a permis de reconnaître le bâtiment en question sur plusieurs cartes postales de la place Victor-Hugo du début du XXe s. (Fig. 36). Il s'agissait alors du " Café Besnard ", long bâtiment à deux niveaux ouvert sur la place. Ce document offre par ailleurs une image du nouvel espace public créé une quarantaine d'années plus tôt. Aujourd'hui, aucun bâti ancien n'est conservé dans ce secteur. La zone va en effet connaître, à l'occasion de l'explosion urbaine de la seconde moitié du XXe s., une urbanisation considérable, pour finalement devenir l'une des composantes de l'agglomération tourangelle.

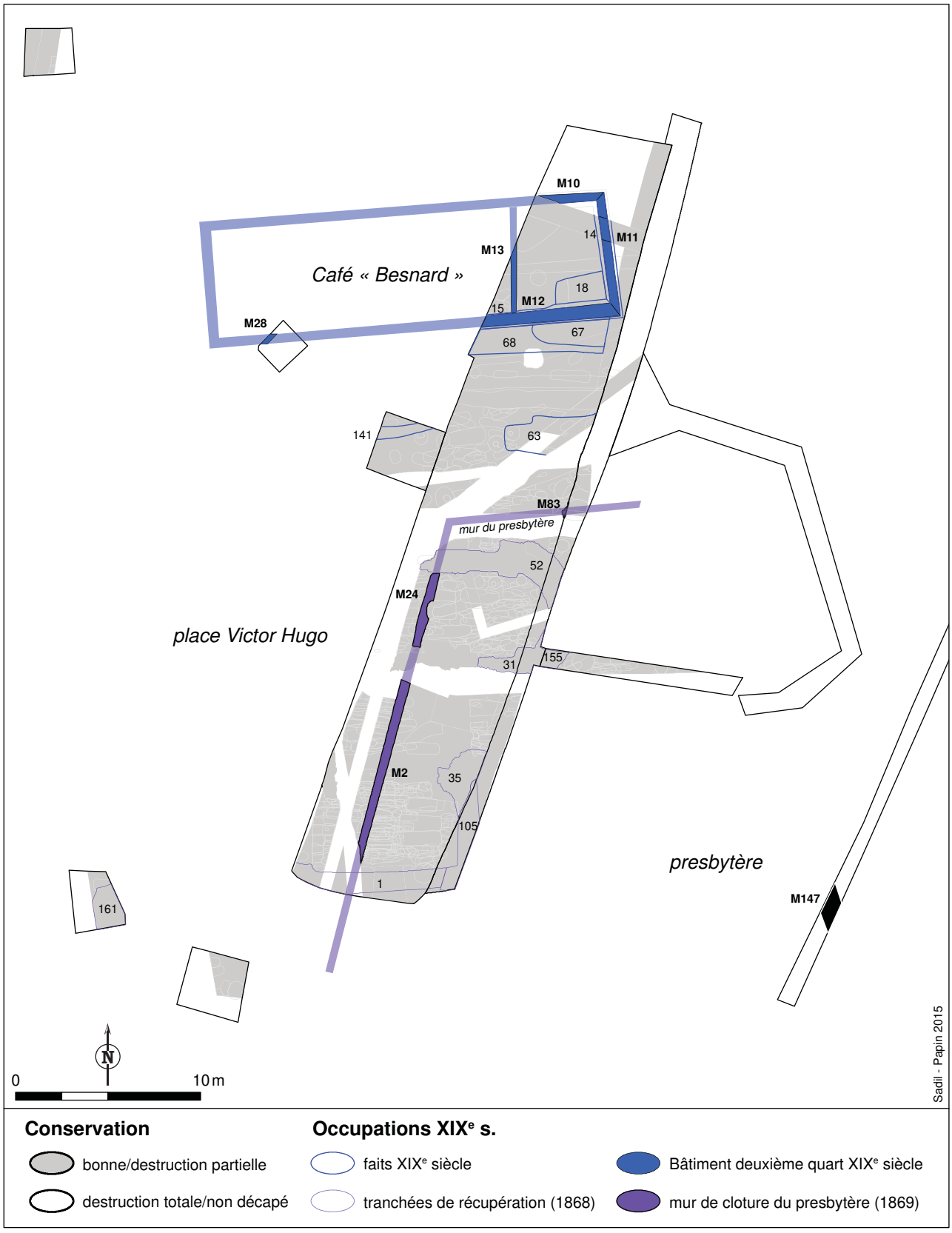



**Fig. 34 -** Plan des vestiges du XIXe s.

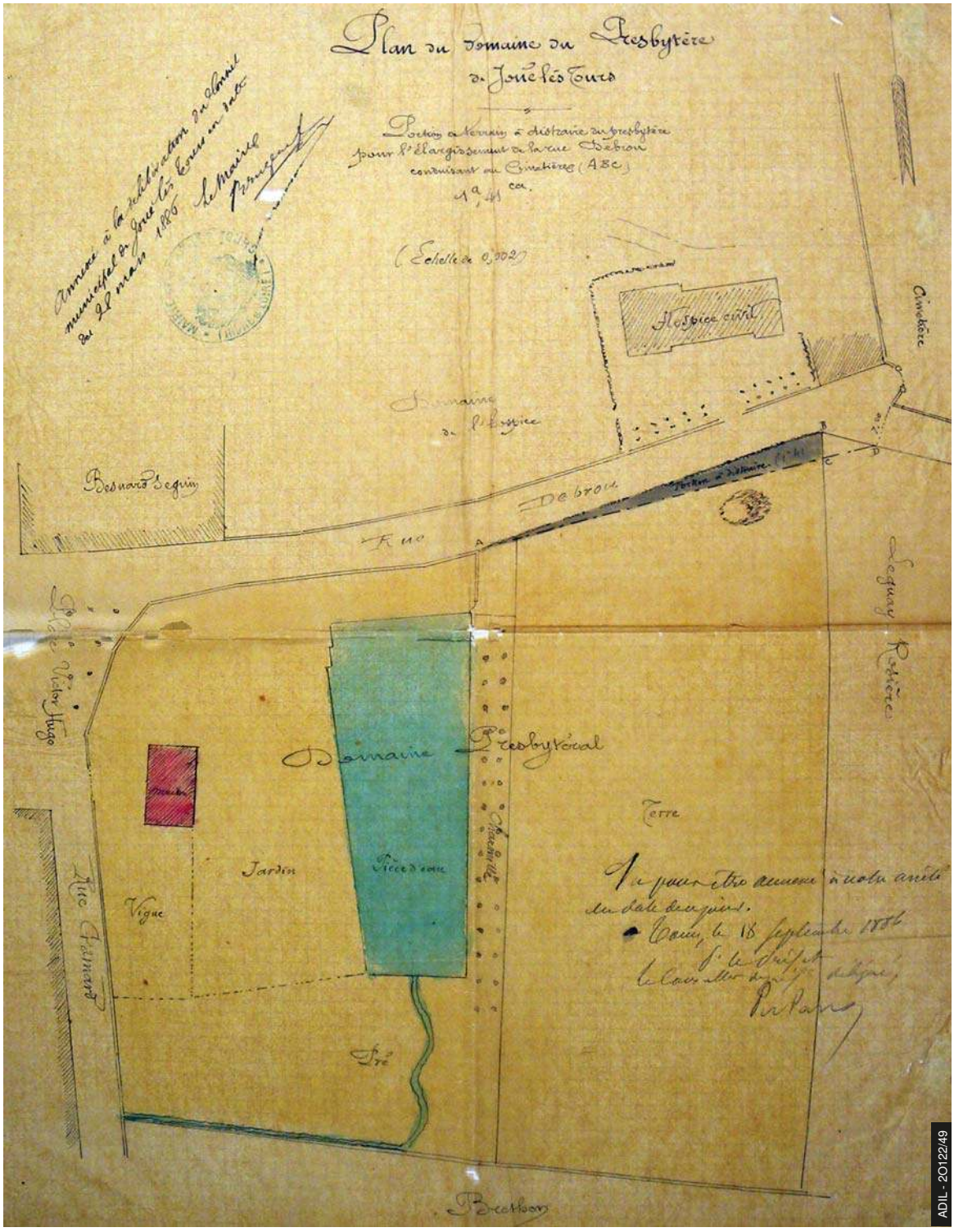



**Fig. 35 -** Plan du domaine du Presbytère de Joué-lès-Tours en 1886 (ADIL - 2O122/49).




**Fig. 36 -** Carte postale de la place Victor Hugo au début du xx^e^ s. (ADIL - Série 10Fi122).

## CONCLUSION

L'opération préventive de Joué-lès-Tours apparaît comme une occasion rare de documenter archéologiquement un pôle paroissial rural sur une surface significative. L'analyse des résultats permet d'alimenter les réflexions autour des relations topographiques entre église(s), cimetière(s) et habitat(s) et leur évolution au cours du temps, mais aussi leur inscription dans la mise en place des cadres administratifs et religieux, matériels et spirituels d'une communauté rurale médiévale.

Un des enseignements essentiels est d'avoir pu démontrer une naissance du sanctuaire quasiment *ex-nihilo*, par une installation concomitante d'un petit lieu de culte maçonné rectangulaire et d'un grand nombre de sépultures, au tournant des VII^e^ et VIII^e^ s. En cela l'opération souligne l'absence de trace concrète du probable lieu de culte mentionné par Grégoire de Tours au VI^e^ s., révélant la discontinuité topographique entre le *vicus Gaudiacus* et ce qui deviendra plus tard le chef-lieu de la paroisse. L'analyse croisée des données archéologiques et historiques permet de supposer que ce nouveau pôle s'installe dans un terroir possédant déjà plusieurs lieux de cultes (Saint-Julien, Saint-Léger), et probablement déjà densément peuplé. Le site de Joué va connaître alors trois à quatre siècles d'occupation sans évolution majeure. L'ensemble funéraire prend dès les premiers temps une extension maximale autour de l'église, sans limite matérialisée. Durant cette période (VIII^e^-XI^e^ s.), des traces d'activités domestiques au sein de l'espace funéraire semblent être le reflet d'activités profanes ponctuelles, ne pouvant attester un habitat pérenne, bien qu'elles en soulignent probablement la proximité. À ce titre, la véritable rupture à Joué-lès-Tours n'intervient qu'au milieu du XI^e^ s. avec l'abandon de larges espaces funéraires au profit d'un habitat sur poteaux. À l'échelle du terroir, nous avons montré que l'affirmation du nouveau lieu de culte, devenant progressivement le lieu d'inhumation choisi par une grande communauté rurale, répondant d'une certaine manière à la définition de ce qui deviendra la paroisse, apparaît déconnectée du cadre administratif des *villae* carolingiennes dépendant des grands établissements monastiques.

Cette " trajectoire " historique et archéologique illustre un certain nombre de questions soulevées lors de travaux récents d'historiens et d'archéologues. Elle s'inscrit parfaitement dans un vaste processus de création et de hiérarchisation des lieux de cultes chrétiens au haut Moyen Âge, qui semble, au départ, avoir eu peu d'impact sur l'organisation de l'habitat. Durant cette période, les notions de " limites du sacré " et " d'enracinement spatial du sacré " qui hiérarchise progressivement l'espace, deviennent essentielles et s'accompagnent de discours idéologiques de la part de l'institution ecclésiale. La théorie de l'*inecclesiamento* qui rend justement compte de cette polarisation de l'habitat autour du lieu de culte et du cimetière, dilatée sur une période pluriséculaire entre 800 à 1200, apparaît ainsi bien perceptible avec l'exemple de Joué-lès-Tours, aboutissant, dans un espace resserré, au " quasi-recouvrement " (*sic* Lauwers 2010 : 3) du lieu de culte, du cimetière et de l'habitat à partir du XI^e^ s.

Dans une analyse du rituel de dédicace et de consécration des églises, décrits dans les Pontificaux dès le X^e^ s. mais dont les actes de la pratique se multiplient surtout au XI^e^ s., D. Iogna-Prat note " la logique irradiante constitutive de l'espace consacré, en partant de l'autel pour inclure toute l'église et son environnement, le cimetière " (Iogna-Prat 2006 : 483). Or, c'est précisément à cette époque (milieu XI^e^-début XIII^e^ s.), que se manifeste pleinement la phase de " monumentalisation " de l'église : élargissement de la nef, constitution d'un sanctuaire (abside), puis d'un deuxième (chapelle nord) et du bras sud de transept. Chacun de ces espaces connaît l'installation d'un autel consacré selon des rites qui s'uniformisent et se diffusent dans tout le monde chrétien (Iogna-Prat 2006 : 423 et suiv.). Cette période correspond aussi à Joué-lès-Tours, à la constitution très probable d'un cimetière réduit aux limites " sacrées " bien marquées. Il apparaît également intéressant de rapprocher cette nouvelle valeur intrinsèque accordée à l'édifice de culte et ses autels, de l'investissement massif de l'église par les inhumations à partir

du XIIIe s. Ceci représente une rupture majeure avec la période carolingienne, qui ne connaîtra qu'une seule exception à la règle d'interdiction d'inhumer dans les églises, alors édictée dans les capitulaires épiscopaux des IXe et Xe s. (Sapin 1996).

E. Zadora-Rio souligne que la mise en place structurelle du pôle paroissial et de son ressort territorial ne résulte pas d'une mise en valeur nouvelle du sol, mais de " l'élaboration d'un maillage administratif, fiscal et religieux résultant d'un lent processus de territorialisation ". La formation des cimetières paroissiaux découle d'un rapprochement progressif des morts et des vivants dont la polarisation autour d'un édifice de culte constitue la dernière étape (Zadora-Rio 2005 : 21). On constate même clairement à l'échelle du territoire de Joué-lès-Tours que cette polarisation est restée relative, au regard de l'importance de certains écarts dans l'habitat, parce qu'installés à des endroits stratégiques (passage sur le Cher et le Petit-Cher comme " Pont-Cher ", proximité d'une voie de communication importante comme " Chantepie "). Le phénomène de polarisation, s'il apparaît prégnant à l'échelle du site, ne l'est donc pas à celle du terroir.

Le centre paroissial va subir quelques " ajustements " topographiques dans la deuxième moitié du XIIe et durant le XIIIe s. L'habitat qui s'est implanté quelques décennies auparavant près des murs de l'église, est rejeté un peu plus loin, probablement autour du cimetière à l'ouest. Les espaces de circulation (voiries/chemins) se fixent pour de longs siècles. L'investissement des espaces funéraires à l'intérieur de l'église s'est déroulé en plusieurs étapes : au début du XIIIe s., seuls la chapelle septentrionale et le bras méridional du transept sont occupés. La nef ne connaîtra l'apparition des tombes qu'à partir du XVe s. Son utilisation sera dès lors massive jusqu'au XVIIIe s. Les registres paroissiaux permettent de fixer avec précision la date d'abandon de l'église en tant qu'espace funéraire et probablement du cimetière paroissial à l'ouest, en 1775-1776. À ce moment, le cimetière du " Morier ", à l'extérieur du village, attesté dès 1619, devient l'unique espace funéraire de la paroisse. Il faudra donc attendre le XVIIIe s., pour connaître un nouveau changement topographique important. De la même manière, nous avons vu qu'en dépit de la destruction de l'église et son déplacement en 1868, la place restera le centre de la vie du village et verra le retour d'un bâtiment public majeur (la mairie), environ un siècle plus tard.

## BIBLIOGRAPHIE


Alexandre-Bidon 1996
Alexandre-Bidon D. - Images du cimetière chrétien au Moyen Âge, *in* : Galinié et Zadora-Rio (dir.) 1996 : 79-94.

Alexandre-Bidon et Treffort 1993
Alexandre-Bidon D. et Treffort C. (dir.) - *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Presse universitaire de Lyon, 334 p.

Blanchard et Delémont 2009
Blanchard P. et Delémont M. - *Crouzilles (Indre-et-Loire) " Abords de l'église ", " rue Antoine Caillé ", " rue Perrotin ", rapport de fouilles*, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans, 150 p.

Carré 1996
Carré F. - Le site de Portejoie (Tournedos, Val-de-Reuil, Eure), VIIe-XIVe s. : organisation de l'espace funéraire, *in* : Galinié et Zadora-Rio (dir.) 1996 : 153-162.

Carré de Busserolle 1880
Carré De Busserolle J.-X. - *Dictionnaire géographique, biographique et historique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine. Tome III,* Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine, 29, Tours, 423 p.

Catteddu 2004
Catteddu I. - Archéologie préventive et analyses des occupations rurales du haut Moyen Âge, *Archéopages*, 13 : 26-31.

Chapelot et Fossier 1980
Chapelot J. et Fossier R. - *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 358 p.

Colardelle 1983
Colardelle M. (dir.) - *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Société Alpine de documentation et de recherches en archéologie historique, Grenoble, 466 p.

Colleter, Le Boulanger et Pichot 2012
Colleter R., Le Boulanger F. et Pichot D. - *Église, cimetière et paroissiens. Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine) (VIIe-XVIIIe s.)*, Errance, Paris : 280 p.

Couderc 1985
Couderc J.-M. (dir.) - *Dictionnaire des communes de Touraine*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 969 p.

Dubant 1991
Dubant D. - L'église de Neuvy-Pailloux (Indre), *RACF*, 30 : 127-136.

Épaud 2014
Épaud F. - Inventaire des églises paroissiales préromanes en Indre-et-Loire et en bordure des départements limitrophes, *in* : Zadora-Rio (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53e suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=219, 2014.

Galinié et Zadora-Rio 1996
Galinié H. et Zadora-Rio E. (dir.) - *Archéologie du*

*cimetière chrétien. Actes du deuxième colloque ARCHEA*, *Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994*, 11e suppl. à la *RACF*, ARCHEA/FERACF, Tours, 310 p.

Gallia 1955
Informations, Circonscription des Antiquités Historiques, VIe circonscription, *Gallia*, 13, fasc. 12 : 162.

Gaultier 2008
Gaultier M. - " La Limougère " : un établissement rural de la fin de La Tène à Fondettes (Indre-et-Loire), *RACF* [En ligne], 47, http://racf.revues.org/1132

Hervé et Salé 1999
Hervé C. et Salé P. - *Fondettes, La Riche, Saint-Genouph, Ballan-Miré et Joué-lès-Tours. Rapport de prospection inventaire, autorisation no 98/053*, DRAC/SRA Centre, Orléans.

Iogna-Prat 2006
Iogna-Prat D. - *La maison Dieu : une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge : v. 800-v.1200*, L'Univers historique, Paris, 683 p.

Jesset *et al.* 2003
Jesset S., Bouillon J., Creuzillet M.-F., Dietsch-Sellami M.-F. et Hamon T. - *Joué-lès-Tours, " la Liodière "*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans, 65 p. + pl.

Joly *et al.* 2006a
Joly S. (dir.) - " *Le Petit-Mareuil " à Joué-lès-Tours (37 122 029 AH)*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans, 17 p. + pl.

Joly *et al.* 2006b
Joly S. (dir.), Bouillon J., Couvin F., Di Napoli F., Djemmali N, Landreau C et Mortreau J. - Les Maupointières (tranche 2 partie ouest ZAC de la Liodière), Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans, 25 p + pl.

Joly *et al.* à paraître
Joly S., Bouillon J., Mortreau J. et Yvernault F. - " *La Flottière ", Joué-lès-Tours*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans.

Lauwers 2005
Lauwers M. - *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Broché, Paris, 393 p.

Lauwers 2010
Lauwers M. - Circuit, cimetière, Paroisse. Réflexion sur l'ancrage ecclésial des sites d'habitat, *in Autour du " village ". Établissements humains, finage et communauté rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe s.). Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, éd. J.-M. Yante et A.-M. Bultot-Verleysen, Louvain-la-Neuve : 301-324.

Lichon 2014
Lichon A.-A. - Joué-lès-Tours, " Les Étangs de Narbonne " : les occupations médiévales, *in :* Zadora-Rio E. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53e suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=237, 2013

Lorans 2006
Lorans E. (dir.) - *Saint-Mexme de Chinon. Ve-XXe s.*, Paris, éd. du CTHS, 598 p.

Lorans 2007
Lorans E. - Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'Époque moderne, *in* : Crubezy (E.) *et al.* - *L'archéologie funéraire*, Errance, Paris, nouvelle éd. revue et corrigée : 177-234.

Lorans *et al.* 1996
Lorans E., Boissavit-Camus B., Galinié H. et Zadora-Rio E. - Chronotypologie des tombes en Anjou-Poitou- Touraine, *in* : Galinié et Zadora-Rio (dir.) 1996 : 257-270.

Lunven 2014
Lunven A. - *Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo*, Presse Universitaires de Rennes, 432p.

Noiset 2002
Noiset H. - Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IXe-Xe s.), *Anales de Bretagne et des pays de l'ouest, Anjou, Maine, Poitou Charente, Touraine*, 109-2 : 9-33.

Papin *et al.* 2010
Papin P., Coquery J.-F., Laruaz J.-M., Philippe M. et Philippon S. - *Tours/Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Diagnostic archéologique de la première ligne de Tramway de l'agglomération Tourangelle : rapport intermédiaire*, Conseil général d'Indre-et-Loire, DRAC/SRA Centre, Orléans, 2 vol.

Papin, Hirn et Vanhove 2011a
Papin P., Hirn V. et Vanhove C. - *Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Deuxième rapport intermédiaire de diagnostic archéologique de la première ligne de Tramway de l'agglomération Tourangelle*, Conseil général d'Indre-et-Loire, DRAC/SRA Centre, Orléans, 57 p.

Papin, Hirn et Vanhove 2011b
Papin P., Hirn V. et Vanhove C. - *Tours/Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Diagnostic archéologique de la première ligne de Tramway de l'agglomération tourangelle : rapport final d'opération*, Tours, Conseil Général d'Indre-et-Loire, Orléans, DRAC/SRA Centre, 3 vol.

Papin *et al.* 2013
Papin P., Aunay C., Bouillon J., Canny D., Fontaine A., Gardère P., Livet J., Pradat B., Vanhove C., Troubady M. et Yvernault F. - *Joué-lès-Tours (37), Places Victor Hugo et François Mitterrand. Origine et évolution d'un centre paroissial rural*, Conseil Général d'Indre-et-Loire, Inrap, DRAC/SRA Centre, Orléans, 4 vol.

Passarius, Donat et Catafau 2005
Passarius O. (dir.), Donat R. et Catafau A. - *Vilarnau, un village du Moyen Âge en Roussillon*, éd. Trabucaire, Conseil-

Général des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 520 p.

Pérouse de Monclot 1972

Pérouse de Monclot J.-M. - *Architecture. Méthode et vocabulaire*, éd. du Patrimoine, Paris, 2 vol.

Peytremann 2003

Peytremann E. - *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe s.*, Broché, Paris, 2 vol.

Pietri 1983

Pietri L. - *La ville de Tours du IVe au VIe s. : naissance d'une cité chrétienne*, École Française de Rome, 69, 853 p.

Pichot 2002

Pichot D. - *Le village éclaté. Habitat et sociétés dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Presse Universitaire de Rennes, 395 p.

Prigent et Hunot 1996

Prigent D. et Hunot J.-Y. - *La mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*, Association culturelle du Département du Maine-et-Loire, Angers, 151 p.

Riou *et al.* 2005

Riou S., Arnault C., Boissard E., Henrion F. et Lozahic Y. - *Cergy (Val-d'Oise). Église Saint-Christophe*, DFS de fouille programmée, Centre d'Étude Médiévales, DRAC/SRA Île-de-France, Saint-Denis, 5 vol.

Riou et Marteaux 2013

Riou S. et Marteaux F. - *Lerné (Indre-et-Loire). Église paroissiale Saint-Martin, Rapport de diagnostic*, Conseil Général d'Indre-et-Loire, DRAC/SRA Centre, Orléans, 82 p.

Sapin 1996

Sapin C. - Dans l'église ou hors l'église : quel choix pour l'inhumé, *in* : Galinié et Zadora-Rio (dir.) 1996 : 65-78.

Seigne 2004

Seigne J. - Technique de construction en Gaule romaine, *in* : Bessac J.-C *et al.* - *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Errance, Paris : 51-96.

Treffort 2010

Treffort C. - Une archéologie très " humaine " : regard sur trente ans d'étude des sépultures médiévale en France, *in* : Chapelot (dir.) - *30 ans d'archéologie médiévale en France*, Publications du CRAHM, Caen : 213-226.

*Val de Loire Roman …* 1965

*Val de Loire Roman, Touraine Romane*, éd. Zodiaque, abbaye de la Pierre-qui-Viré, 415 p.

Watteaux 2003

Watteaux M. - À propos de la " naissance du village au Moyen Âge ", La fin d'un paradigme, *Études rurales*, 167-168 : 306-318.

Zadora-Rio 1995

Zadora-Rio E. - Le village des historiens et le village des archéologues, *in* : *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne : 145-153.

Zadora-Rio 2000

Zadora-Rio E. - Lieux d'inhumation et espaces consacrés. Le voyage du pape Urbain II en France (Aout 1095 - Août 1096), *in* : Vauchez (dir.) - *Lieux sacrés, lieux de culte sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et morphologiques*, École Française de Rome, 310 p.

Zadora-Rio 2005

Zadora-Rio E. - La paroisse à l'épreuve de l'archéologie, *in :* Delaplace (dir.) - *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale : IVe-IXe s.*, acte du colloque international du 21-23 mars 2003, Toulouse, Errance : 15-23

Zadora-Rio 2008

Zadora-Rio E. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation de territoires*, 34e suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours, 303 p.

Zadora-Rio 2014

Zadora-Rio E. - Rigny-Ussé : les trois églises successives de Rigny (VIIe/VIIIe s.-1859), *in* : Zadora-Rio (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53e suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=190, 2011

Zadora-Rio et Galinié 1995

Zadora-Rio E. et Galinié H. - La fouille de l'ancien centre paroissial de Rigny (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire). Deuxième rapport préliminaire (1992-1994), *RACF*, 34 : 195-249.

Zadora-Rio et Galinié 2014

Zadora-Rio E. et Galinié H. - Rigny-Ussé : la fouille de l'ancien centre paroissial de Rigny et les transformations du cimetière (milieu VIIIe s.-1865), *in* : Zadora-Rio (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53e suppl. à la RACF, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=191, 2013

Zadora-Rio, Thomas et Jouquand 1992

Zadora-Rio E., Thomas F. et Jouquand A.-M. - *Rigny-Ussé 1. L'état des lieux d'après les sources écrites*, 5e suppl. à la *RACF*, FERACF,Tours, 55 p.

Zadora-Rio *et al.* 1992

Zadora-Rio E., Galinié H., Baron M.-C., Husi P., Jouquand A.-M., Martineau M.-C., Mascla J.-M., Poirot A., Rodier X. et Theureau C. - Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), rapport préliminaire 1986-1991, *RACF*, 31 : 75-166.

Zadora-Rio *et al.* 2001

Zadora-Rio E., Galinié H., Husi P., Liard M., Rodier X. et Theureau C. - La fouille du site de Rigny, VIIe-XIXe s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), *RACF*, 40 : 167-242.